BUDGET 1986-1987

Renseignements supplémentaires

Crédits

Le 25 mars 1986

Préparé par le
Conseil du trésor

Gouvernement du Québec
Conseil du Trésor

Dépôt légal — 2e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0706-0327
ISBN 2-551-09024-5

© Gouvernement du Québec

Table des matières

I. LE DÉFI DU BUDGET 1986-1987 : UNE DÉCÉLÉRATION ORDONNÉE DES DÉPENSES 5

II. SYNTHÈSE DES CRÉDITS 1986-1987 13

Dépenses du gouvernement du Québec en pourcentage du produit intérieur brut 14

Évolution des dépenses budgétaires 15

Contributions du gouvernement à ses régimes de retraite 15

III. CRÉDITS PAR MINISTÈRE 17

Dépenses budgétaires par ministère 18

Répartition budgétaire par ministère 19

Dépenses budgétaires par programme 20

Répartition budgétaire par programme 21

Évolution des effectifs 22

Renseignements supplémentaires par ministère

Affaires culturelles 23
Affaires municipales 24
Agriculture, Pêcheries et Alimentation 25
Assemblée nationale 28
Commerce extérieur et Développement technologique 28
Communautés culturelles et Immigration 29
Communications 30
Conseil exécutif 31
Conseil du trésor 33
Éducation 33
Énergie et Ressources 35
Enseignement supérieur et Science 37
Environnement 39
Finances 40
Industrie et Commerce 42
Justice 43
Loisir, Chasse et Pêche 44
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu 46
Office de planification et de développement du Québec 48
Organisme relevant du ministre délégué à l'Administration 49
Organisme relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine 49
Organismes relevant de la Vice-présidente du Conseil exécutif 50
Organismes relevant du ministre délégué aux Services et Approvisionnements 51
Personnes désignées par l'Assemblée nationale 52
Régie de l'assurance-maladie du Québec 52
Relations internationales 54
Revenu 55
Santé et Services sociaux 55
Solliciteur général 57
Tourisme 58
Transports 58
Travail 60

I. LE DÉFI DU BUDGET 1986-1987: UNE DÉCÉLÉRATION ORDONNÉE DES DÉPENSES

Tel qu'expliqué dans le document pré-budgétaire publié par le ministère des Finances[1], la prévision de la situation financière pour 1986-1987 laissait entrevoir un dépassement du déficit de 1 505 millions $ par rapport à l'objectif de 2 970 millions $ annoncé dans le discours sur le budget d'avril 1985. Cette situation est le résultat à la fois d'un niveau trop élevé et d'une croissance trop rapide des dépenses depuis plusieurs années. Un tel déséquilibre doit être corrigé et le gouvernement s'est engagé à le faire. Mais il doit dans la mesure du possible éviter de le faire par un accroissement des ressources financières, que ce soit les emprunts ou les taxes. Pour protéger notre base économique et notre situation concurrentielle, le redressement des finances publiques au Québec doit passer par un redressement des dépenses. C'est donc dans cette perspective que les crédits budgétaires 1986-1987 ont été préparés.

La prévision de dépenses 1985-1986

Dans l'énoncé de politiques budgétaires du 18 décembre 1985, la prévision de dépenses pour l'année 1985-1986 était de 27 200 millions $. Elle est maintenant de 27 230 millions $, soit un écart de 30 millions $ qui s'explique par la comptabilisation aux revenus du gouvernement, de la contribution de la Régie d'assurance-automobile du Québec pour les coûts de santé des accidentés de la route, contribution qui était auparavant prévue en déduction de la dépense.

Par rapport à des crédits initiaux qui étaient de 27 400 millions $, les crédits totaux seront en date du 31 mars 1986 de 27 780 millions $ suite à des crédits supplémentaires de 380 millions $. Les crédits périmés sont estimés par ailleurs à 550 millions $, ce qui explique le niveau des dépenses probables de 27 230 millions $.

Sur cette base, la croissance des dépenses pour 1985-1986 est de 6,6 %. Le taux de croissance réel est toutefois inférieur si on ajuste le total des dépenses pour tenir compte du montant de dépenses qui a été payé par anticipation depuis 1983-1984 et des dépenses de 1985-1986 qui ont été reportées. Le taux de croissance ajusté est de 5,8 % alors que le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 7,5 % et l'indice des prix à la consommation de 4,0 %.

LES DÉPENSES PROBABLES 1985-1986
(en millions $)

	1984-1985 dépenses réelles	1985-1986 dépenses probables	Variation (%)
Crédits initiaux	25 640	27 400	6,9
Crédits supplémentaires	498	380	—
Crédits totaux	26 138	27 780	6,3
Crédits périmés	(596)	(550)	—
Dépenses totales selon les comptes publics	25 542	27 230	6,6
Correction pour dépenses payées par anticipation depuis 1983-1984	352	75	—
Correction pour dépenses reportées de 1985-1986	—	100	—
Dépenses totales ajustées	**25 894**	**27 405**	**5,8**

1. LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC, L'urgence d'un redressement, Document pré-budgétaire publié le 5 mars 1986 par le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque.

Le redressement des dépenses 1986-1987

Dans le document pré-budgétaire du ministre des Finances, la prévision utilisée pour établir le montant de 1 505 millions $ du déficit à corriger est basée sur un estimé de dépenses de 29 531 millions $ pour 1986-1987. Si cette prévision devait se réaliser, elle signifierait un taux de croissance des dépenses de 8,5 % par rapport à une croissance prévue du PIB de 6,1 %.

Ce niveau estimé de dépenses incluait par ailleurs une provision de 150 millions $ pour régler des problèmes financiers afférant principalement aux déficits accumulés des centres hospitaliers et des sociétés d'État. Les modalités de comptabilisation et d'amortissement de ces dépenses spéciales n'ont pas encore été déterminées mais le gouvernement veut en minimiser l'impact sur les opérations budgétaires courantes. Elles peuvent donc être soustraites à cette étape-ci de la prévision des dépenses 1986-1987.

Ainsi, en janvier 1986, lorsque le gouvernement a entrepris de finaliser le budget pour 1986-1987, les besoins financiers reliés aux dépenses ordinaires étaient estimés à 29 381 millions $. Face à cette situation, le défi pour le gouvernement était non seulement de réduire le plus possible la croissance des dépenses mais aussi de le faire de façon ordonnée afin de ne pas mettre en cause le niveau des services publics de base. Il ne fallait pas que les ajustements, si nécessaires soient-ils, se fassent aux dépens des clientèles sociales les plus démunies ou les plus vulnérables, que ce soit les jeunes, les personnes âgées ou les différentes minorités de notre société.

L'exercice de rationalisation ne fut pas facile mais il a été fait de façon équitable et rigoureuse. C'est ainsi que les crédits pour 1986-1987 ont pu être ramenés de 29 381 à 28 750 millions $. En cours d'année, le gouvernement continuera à réévaluer les programmes de dépenses dans les différents secteurs et les ministères ne doivent pas s'attendre à des budgets supplémentaires, à moins de situations urgentes ou exceptionnelles. En restreignant ainsi le plus possible les crédits supplémentaires, le gouvernement visera à générer au minimum des crédits périmés nets de 175 millions $. L'objectif de dépenses pour 1986-1987 ne dépassera donc pas 28 575 millions $, ce qui signifie un taux de croissance de 4,1 % sur la base des dépenses dites « ajustées ».

BUDGET DES DÉPENSES 1986-1987
(en millions $)

	1985-1986 Résultats probables	1986-1987 Budget	Variation (%)
Crédits initiaux	27 400	28 750	4,9
Crédits périmés nets	170	175	—
Dépenses totales selon les comptes publics	27 230	28 575	4,9
Correction pour dépenses payées par anticipation	75	5	—
Correction pour dépenses reportées	100	(38)	—
Dépenses totales ajustées	**27 405**	**28 542**	**4,1**

Pour bien mesurer l'impact du redressement budgétaire effectué, il convient de tenir compte de ce qu'on qualifie de dépenses incompressibles, notamment les services de dette et les régimes de retraite dont les coûts représenteront 19,4 % du budget en 1986-1987. Étant donné que les crédits périmés nets affecteront principalement les autres dépenses, ils ont été déduits de ces dernières qui augmenteront de 2,8 % en 1986-1987. Cette augmentation est inférieure à l'inflation qui augmentera à un rythme d'environ 3,4 % durant la période.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES PAR CATÉGORIE
(en millions $)

	1985-1986 Dépenses probables	1986-1987 Crédits	Variation (%)
Régimes de retraite, incluant l'intérêt sur la provision	1 538	1 704	10,8
Services de dette et subventions pour services de dette	3 504	3 848	9,8
Autres dépenses	22 363	22 990	2,8
Dépenses totales ajustées	**27 405**	**28 542**	**4,1**

La révision des bases budgétaires

L'ampleur du redressement qu'il a fallu effectuer sur le budget de dépenses ne pouvait pas se faire en procédant uniquement à des mesures de compressions horizontales sur tous les coûts. D'une part, les dépenses de fonctionnement ont régulièrement été diminuées au cours des dernières années. Dans certains secteurs qui n'ont pas pu absorber facilement les diminutions, on a vu apparaître des dépassements ou des déficits, comme dans le secteur de la santé. Il faut bien sûr continuer à accroître la productivité des programmes mais pour cela il faudra rénover le cadre de gestion dans lequel opèrent les ministères et les organismes du secteur public, en mettant plus d'emphase sur la rigueur des décisions et sur le respect des contraintes.

D'autre part, en ce qui concerne les salaires, le gouvernement considère que les employés de l'État ne doivent pas être les seuls à faire les frais des difficultés financières auxquelles nous faisons face. Il convenait dans les circonstances de leur offrir une augmentation équitable et c'est ce qui a été fait.

Il était donc inévitable en fin de compte, pour redresser la situation financière, de revoir et de diminuer de façon significative certains des services publics offerts. C'est à cette seule condition que nous pourrons rétablir les priorités en fonction des besoins les plus essentiels, tout en protégeant les acquis de notre développement social, culturel et économique.

Les compressions ont été effectuées en deux étapes. Durant la première partie de la préparation du budget, les demandes budgétaires des ministères avaient été diminuées en n'indexant pas certaines dépenses de fonctionnement. Le montant ainsi épargné est estimé à 100 millions $.[1]

Par ailleurs les ministères avaient préparé un plan de compressions des activités considérées moins prioritaires. Le gouvernement a complété cette mesure en fixant des cibles supplémentaires de compressions pour tous les ministères. Les économies découlant de ces deux opérations totalisent 674 millions $.

Si on tient compte de la non-indexation des dépenses de fonctionnement et des deux séries de compressions, la base budgétaire des ministères aura été revisée au total de 774 millions $, ce qui correspond à 2,6 % de leur budget avant compressions. À titre comparatif, il est intéressant de souligner que les coupures annoncées par le gouvernement fédéral totalisaient 883 millions $ pour l'exercice 1986-1987, soit 0,8 % du budget fédéral.

1. La réduction de 100 millions $ était déjà déduite de la prévision de dépenses annoncée de 29 531 millions $.

Sur le montant de 674 millions $ de compressions spécifiques effectuées par les ministères, 318 millions $ ou 47,3 % correspondent à des réductions ou des cessations d'activités et de services. Pour la balance des compressions, soit 356 millions $, les ministères ont procédé d'une part à ce qu'on peut appeler des rationalisations administratives internes pour un montant de 196 millions $, c'est-à-dire différentes mesures qui s'identifient à une plus grande efficacité de la machine administrative. Il y a eu d'autre part 159 millions $ de réductions de dépenses diverses et diffuses qui se traduiront par des diminutions de coûts qui obligeront les ministères à se serrer la ceinture ou à reporter certaines dépenses.

SOMMAIRE DES MESURES DE COMPRESSIONS — 1986-1987
(en millions $)

Réductions du niveau d'activités	242,3
Cessations d'activités	76,3
Rationalisations internes	195,8
Réductions de dépenses diverses	159,3
Total des réductions de dépenses	**673,7**

Parmi les réductions d'activités qui toucheront les ministères, certaines n'auront aucun ou peu d'impact sur les services offerts à l'ensemble de la population. Il en est ainsi des réductions de dépenses affectant le budget du ministère des Communications, du Conseil exécutif, des organismes de l'Assemblée nationale et du ministère des Relations Internationales. D'autres secteurs dont les activités sont moins prioritaires dans un contexte de redressement et de contraintes financières connaîtront des diminutions sensibles de crédits. Il en est ainsi pour le secteur de la culture, du tourisme, et des subventions aux entreprises

Les priorités budgétaires de dépenses

Malgré les contraintes financières, le gouvernement consacrera 204,1 millions $ à des dépenses de développement prioritaires pour 1986-1987. Ce montant n'avait pas été inclus dans la prévision de dépenses qui a été annoncée dans le document sur les finances publiques.

Un montant de 5,2 millions $ a tout d'abord été prévu pour le développement des garderies, ce qui permettra de poursuivre la réalisation des places prévues dans le plan triennal de développement des services de garde. Le budget des services de santé sera également augmenté de 78,0 millions $ dont 45,0 millions $ pour le plan de désengorgement des salles d'urgence et 33,0 millions $ pour financer le développement technologique du système de soins et la croissance de la demande de soins.

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu a par ailleurs réalloué à l'intérieur de ses programmes un montant de 102 millions $. La réallocation de ressources s'est faite principalement en faveur des programmes d'emplois qui avaient été jusqu'ici autorisés pour des périodes temporaires, entre autres, les programmes Bon d'emploi plus, Travaux communautaires, Stages en milieux de travail et Rattrapage scolaire. Le ministère dépensera de plus 9,2 millions $ afin d'accroître les ressources pour le contrôle de l'aide sociale. Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, ces mesures de contrôle nous apparaissent nécessaires et équitables à la fois pour les contribuables québécois et pour les bénéficiaires d'aide sociale qui ont véritablement droit au soutien de la société.

CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT 1986-1987
(en millions $)

	Crédits
Développement des garderies	5,2
Désengorgement des salles d'urgence	45,0
Développement dans les centres hospitaliers et les centres d'accueil	44,0
Programmes d'employabilité	57,6
Programmes de formation et d'emploi	20,8
Administration des programmes d'emploi et de développement de l'employabilité des bénéficiaires d'aide sociale aptes au travail	9,6
Effectifs pour le contrôle de l'aide sociale	9,2
Développement informatique	12,7
Crédits totaux de développement	**204,1**

En plus des priorités de développement, un montant de 285 millions $ a été alloué à l'intérieur des crédits 1986-1987 pour des activités prioritaires. Cette somme était principalement incluse dans la prévision de dépenses annoncée dans le document sur les finances publiques publié par le ministre des Finances. C'est au ministère de la Santé et des Services sociaux qu'est imputée la somme la plus importante, soit 115 millions $, dont 100 millions $ pour ajuster la base budgétaire des hôpitaux et éliminer les déficits. Avec le montant de 89 millions $ pour le développement, c'est plus de 200 millions $ additionnels que recevra le ministère de la Santé et des Services sociaux en 1986-1987.

RÉPARTITION PAR MINISTÈRE DES CRÉDITS ALLOUÉS POUR DES ACTIVITÉS PRIORITAIRES
(en millions $)

Ministères	Crédits
Affaires culturelles	4,2
Affaires municipales	22,0
Agriculture, pêcheries et alimentation	4,7
Communautés culturelles et immigration	0,3
Conseil exécutif	0,1
Éducation	46,6
Énergie et ressources	41,6
Enseignement supérieur et science	4,1
Environnement	0,2
Justice	3,4
Revenu	15,4
Santé et services sociaux	115,0
Solliciteur général	2,1
Transports	25,2
Crédits totaux pour activités prioritaires	**284,9**

Les crédits du ministère de l'Énergie et des Ressources seront également augmentés de 41,6 millions $ dont 35,8 millions $ pour l'accélération du programme de reboisement des forêts. Au ministère des Transports, des crédits de 25,2 millions $ sont prévus entre autres pour des travaux au Pont Laviolette de Trois-Rivières (12 millions $), la construction d'aéroports nordiques (4,1 millions $) et l'achat de deux avions CL215 (7,6 millions $). Finalement une somme de 10,4 millions $ sera investie dans l'amélioration des systèmes informatiques au ministère du Revenu.

Réconciliation par rapport au montant du déficit à corriger

Lorsque le ministre des Finances a présenté au début de mars le bilan de la situation financière, l'année budgétaire 1986-1987 s'annonçait avec un montant de déficit à corriger de l'ordre de 1 505 millions $. Pour corriger ce dépassement le gouvernement avait depuis fait savoir qu'il désirait avant tout reviser les dépenses prévues pour éviter d'accroître le fardeau fiscal des contribuables québécois. Pour compléter cette présentation des crédits 1986-1987, il reste donc à réconcilier les mesures prises avec le montant du déficit à corriger.

Comme il a été souligné, le montant de 1 505 millions $ comprenait une provision de 150 millions $ pour régler des problèmes financiers additionnels ayant trait aux déficits d'opération accumulés par les centres hospitaliers, les comptes à recevoir et les pertes encourues par certaines sociétés d'État. Comme il s'agit de problèmes qui ne concernent pas les opérations ordinaires, il y a lieu d'examiner la façon de les comptabiliser et de les amortir pour en minimiser l'impact budgétaire. La décision du gouvernement à cet égard sera annoncée dans le prochain discours sur le budget. La provision de 150 millions $ est donc soustraite pour le moment du dépassement budgétaire.

Par ailleurs, les dépenses de développement non incluses dans la prévision annoncée de dépenses totalisent 204 millions $ tandis que l'ensemble des mesures prises pour diminuer et comprimer les crédits totalisent 1 010 millions $. Il s'agit, tel que mentionné, des compressions de crédits pour un montant de 674 millions $, auxquels s'ajoutent 161 millions $ pour la révision des bases budgétaires et la non utilisation d'une réserve pour les imprévus de la préparation du budget. Enfin le gouvernement prendra les moyens en cours d'année pour réaliser l'objectif annoncé de 175 millions $ pour les crédits périmés nets.

MESURES PRISES DANS LES CRÉDITS À L'ÉGARD DU MONTANT DU DÉFICIT À CORRIGER EN 1986-1987
(en millions $)

1. Montant du déficit à corriger		1 505
2. Soustraction de la provision prévue pour les problèmes financiers additionnels		(150)
3. Addition des développements non inclus dans la prévision de dépenses		204
4. Diminution et compressions de crédits		
• révision des bases budgétaires et non utilisation de la réserve pour imprévus	(161)	
• compressions effectuées par les ministères	(674)	
• crédits périmés nets	(175)	
• Total des diminutions et compressions		(1 010)
Montant résiduel à corriger		549

En tenant compte des précédents ajustements, le montant du déficit à corriger passe de 1 505 millions $ à 549 millions $. Le ministre des Finances annoncera les mesures afférentes à ce montant résiduel dans le prochain discours sur le budget.

Une société stable et une croissance économique solide

En faisant l'examen de la situation financière du gouvernement et de son évolution depuis quelques années, certaines conclusions importantes se dégagent. Tout d'abord, quatre ans après le début d'une reprise économique relativement bonne, le gouvernement continue de faire face à un déséquilibre financier persistant. Les contraintes imposées par le gouvernement fédéral aux revenus transférés aux provinces et en particulier au Québec ne sont pas étrangères à cette situation. Toutefois, le problème vient également d'une croissance trop rapide des dépenses. Ainsi la croissance continue des services de dette et la demande toujours plus élevée pour les programmes sociaux, notamment les services de santé, créent une pression sur l'utilisation des ressources financières du gouvernement.

Si on ajoute à ce constat les engagements financiers qui découlent de nos régimes de retraite et le poids des programmes de sécurité du revenu, on peut prévoir que si rien n'est fait le gouvernement va continuer à chaque année à faire face au même dilemme. Pour en sortir, il faudra donc résoudre ces problèmes de base.

En ce qui concerne la croissance des dépenses des services de dette, la solution est à la fois simple et compliquée. Il suffit de réduire le déficit mais cela veut dire aussi de continuer à réduire les dépenses, ce qui devient plus complexe au fur et à mesure que les activités touchées se rapprochent des services essentiels. Le gouvernement est décidé à s'y attaquer. Nous allons continuer l'évaluation des programmes gouvernementaux et éventuellement d'autres services sont susceptibles d'être remis en question. Mais pour réduire le déficit à un niveau acceptable et de façon durable, il faudra modifier les paramètres qui sont la cause de la croissance des coûts.

Il faut réformer l'aide sociale afin d'inciter et d'aider les personnes aptes au travail à retourner sur le marché du travail. Il faudra également revoir le financement et la gestion du système d'éducation et de santé de façon à avoir un meilleur équilibre entre la demande et l'offre de services. Pour ce qui est des régimes de retraite, il y aurait lieu de mieux adapter les méthodes d'évaluation et les pratiques comptables de façon à tenir compte de la situation particulière d'un gouvernement vis-à-vis ses engagements à long terme.

L'effort de redressement des finances publiques ne fait donc que commencer et nous n'avons pas d'autre choix que de poursuivre si nous voulons protéger les acquis de notre développement tant sur le plan économique, social que culturel.

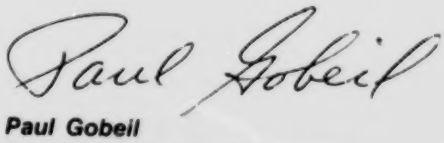

Paul Gobeil
Président du Conseil du trésor
et ministre délégué à l'Administration

II. SYNTHÈSE DES CRÉDITS 1986-1987

Dépenses du gouvernement du Québec en pourcentage du produit intérieur brut

Évolution des dépenses budgétaires

Contributions du gouvernement à ses régimes de retraite

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

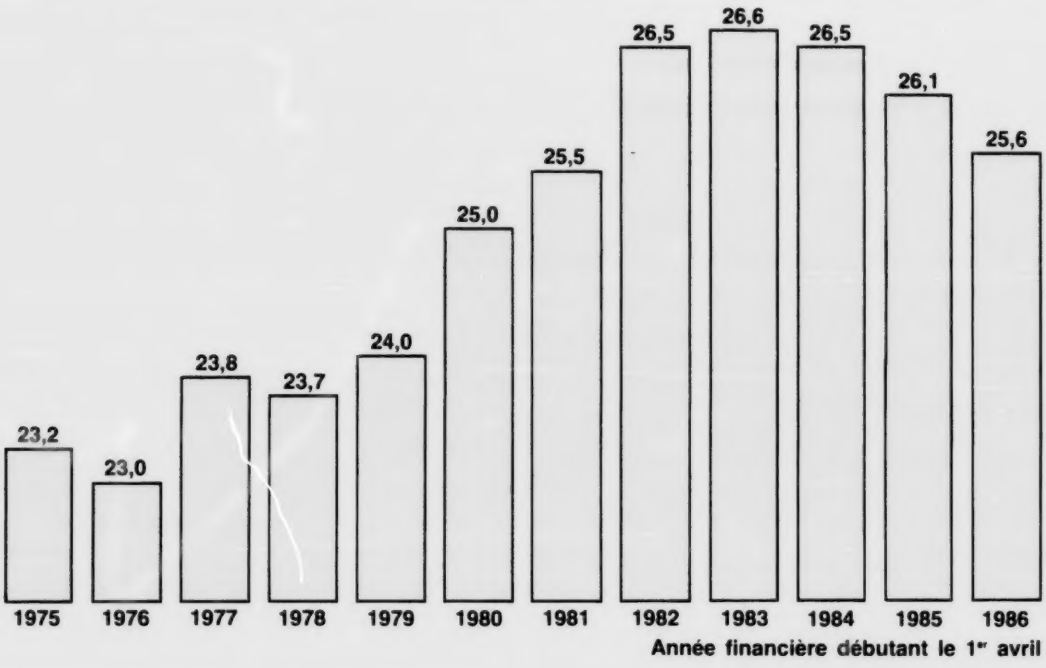

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986 Dépenses probables	1986-1987 Budget
Dépenses totales ajustées	12 045	13 387	15 110	17 592	20 393	22 259	24 094	25 894	27 405	28 542
Croissance (%)	—	11,1	12,9	16,4	15,9	9,2	8,2	7,5	5,8	4,1
Dépenses payées par anticipation en 1983-1984	—	—	—	—	—	—	431	– 422	– 5	– 5
Dépenses payées par anticipation en 1984-1985	—	—	—	—	—	—	—	70	– 70	—
Dépenses reportées	—	—	—	—	—	—	—	—	– 100	38
Dépenses totales selon les comptes publics	12 045	13 387	15 110	17 592	20 393	22 259	24 525	25 542	27 230	28 575
Croissance (%)	—	11,1	12,9	16,4	15,9	9,2	10,2	4,1	6,6	4,9
PIB										
Croissance (%)	8,4	11,8	11,4	11,6	13,8	5,0	7,6	8,0	7,5	6,1
Taux d'inflation (%)	7,9	8,8	9,2	10,2	12,5	10,8	5,8	4,4	4,0	3,4

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT À SES RÉGIMES DE RETRAITE
(en millions de dollars)

	1986-1987		1985-1986		1984-1985		1983-1984
	Crédits	Variation %	Dépenses probables	Variation %	Dépenses	Variation %	Dépenses
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)							
Réseau des Affaires sociales	392	10,4	355	8,2	328	10,4	297
Réseau de l'Éducation	320	10,7	289	9,9	263	14,8	229
Secteur de la Fonction publique	130	13,0	115	11,7	103	14,4	90
	842	10,9	759	9,4	694	12,7	616
Autres régimes							
Enseignants	555	11,0	500	6,4	470	16,6	403
Fonctionnaires	219	10,1	199	9,3	182	15,9	157
Juges	9	—	9	12,5	8	14,3	7
Membres de l'Assemblée nationale	4	—	4	33,3	3	—	3
Membres de la Sûreté du Québec	75	11,9	67	11,7	60	27,7	47
	862	10,7	779	7,7	723	17,2	617
	1 704	**10,8**	**1 538**	**8,5**	**1 417**	**14,9**	**1 233**

III. CRÉDITS PAR MINISTÈRE

Dépenses budgétaires par ministère
Répartition budgétaire par ministère
Dépenses budgétaires par programme
Répartition budgétaire par programme
Évolution des effectifs
Renseignements supplémentaires par ministère
- Affaires culturelles
- Affaires municipales
- Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Assemblée nationale
- Commerce extérieur et Développement technologique
- Communautés culturelles et Immigration
- Communications
- Conseil exécutif
- Conseil du trésor
- Éducation
- Énergie et Ressources
- Enseignement supérieur et Science
- Environnement
- Finances
- Industrie et Commerce
- Justice
- Loisir, Chasse et Pêche
- Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu
- Office de planification et de développement du Québec
- Organisme relevant du ministre délégué à l'Administration
- Organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine
- Organismes relevant de la Vice-présidente du Conseil exécutif
- Organismes relevant du ministre délégué aux Services et Approvisionnements
- Personnes désignées par l'Assemblée nationale
- Régie de l'assurance-maladie du Québec
- Relations internationales
- Revenu
- Santé et Services sociaux
- Solliciteur général
- Tourisme
- Transports
- Travail

DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR MINISTÈRE
(en milliers de dollars)

	1986-1987	1985-1986	1985-1986	1984-1985	1983-1984	Variation en % 1986-1987 / 1985-1986	Variation en % 1985-1986 / 1983-1984
	Crédits	Crédits	Dépenses probables	Dépenses	Dépenses		Moyenne annuelle
Affaires culturelles	192 848	199 975	207 132	179 797	153 583	(3,6)	16,1
Affaires municipales	746 082	764 403	716 962	687 564	712 868	(2,4)	0,3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	506 975	561 242	519 697	461 419	415 617	(9,7)	11,8
Assemblée nationale	59 969	63 934	64 011	46 285	39 656	(6,2)	27,0
Commerce extérieur et Développement technologique	23 529	25 578	28 381	18 196	13 498	(8,0)	45,0
Communautés culturelles et Immigration	28 864	29 580	29 155	27 705	24 143	(2,4)	9,9
Communications	226 085	225 567	226 820	207 559	194 878	0,2	7,9
Conseil exécutif	35 334	48 042	46 023	37 009	25 434	(26,5)	34,5
Conseil du trésor	19 739	18 570	16 222	12 745	12 274	6,3	15,0
Éducation	4 587 640	4 530 694	4 501 835	4 051 308	4 463 757	1,3	0,4
Énergie et Ressources	384 442	368 410	364 601	349 076	281 302	4,4	13,8
Enseignement supérieur et Science	2 473 134	2 390 618	2 347 732	2 257 602	2 136 818	3,5	4,8
Environnement	249 311	173 912	172 063	141 548	123 500	43,4	18,0
Finances	3 501 823	2 946 303	2 806 298	2 506 965	2 368 251	18,9	8,9
Industrie et Commerce	293 300	333 728	330 937	326 776	258 396	(12,1)	13,2
Justice	363 634	364 676	354 405	261 533	245 209	(0,3)	20,2
Loisir, Chasse et Pêche	195 056	222 465	228 261	226 081	216 265	(12,3)	2,7
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	3 048 821	2 880 726	2 887 731	2 617 329	2 431 739	5,8	9,0
Office de planification et de développement du Québec	45 864	72 697	50 143	52 810	44 267	(36,9)	6,4
Organisme relevant du ministre délégué à l'Administration	945 055	865 069	840 915	761 408	659 020	9,2	13,0
Organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine	85 112	75 796	74 501	56 307	50 302	12,3	21,7
Organismes relevant de la Vice-présidente du Conseil exécutif	182 876	175 743	172 411	163 947	156 444	4,1	5,0
Organismes relevant du ministre délégué aux Services et Approvisionnements	21 524	34 144	31 439	146 722	16 381	(37,0)	38,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	24 218	70 872	62 648	38 628	18 908	(65,8)	82,0
Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 685 845	1 576 590	1 618 100	1 456 510	1 356 593	6,9	9,2
Relations internationales	48 712	59 811	58 406	51 285	45 125	(18,6)	13,8
Revenu	258 345	268 611	248 759	231 209	240 347	(3,8)	1,7
Santé et Services sociaux	6 280 557	6 004 840	5 936 268	5 797 711	5 464 158	4,6	4,2
Solliciteur général	478 920	475 997	474 090	444 681	405 667	0,6	8,1
Tourisme	69 699	76 621	75 987	68 518	40 002	(9,0)	37,8
Transports	1 629 956	1 715 008	1 670 815	1 631 558	1 578 929	(5,0)	2,9
Travail	56 731	66 118	67 252	72 795	68 723	(14,2)	(1,1)
Travaux publics et Approvisionnements	—	—	—	151 913	261 460	—	—
	28 750 000*	**27 686 340***	**27 230 000***	**25 542 499**	**24 523 514**	**3,8**	**5,4**

* Inclus les frais de location d'espace et d'aménagement payables à la Société immobilière du Québec

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR MINISTÈRE
(en milliers de dollars)

	1986-1987		1985-1986		1985-1986		1984-1985		1983-1984	
	Crédits	% du total	Crédits modifiés	% du total	Dépenses probables	% du total	Dépenses	% du total	Dépenses	% du total
Santé et Services sociaux	6 280 557	21,8	6 004 840	21,7	5 936 268	21,8	5 797 711	22,7	5 464 158	22,3
Éducation	4 587 640	15,9	4 530 694	16,4	4 501 835	16,5	4 051 308	15,9	4 463 757	18,2
Finances	3 501 823	12,2	2 946 303	10,7	2 806 298	10,3	2 506 965	9,8	2 368 251	9,7
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	3 048 821	10,6	2 880 726	10,4	2 887 731	10,6	2 617 329	10,3	2 431 739	9,9
Enseignement supérieur et Science	2 473 134	8,6	2 390 618	8,6	2 347 732	8,6	2 257 602	8,8	2 136 818	8,7
Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 685 845	5,9	1 576 590	5,7	1 618 100	6,0	1 456 510	5,7	1 356 593	5,5
Transports	1 629 956	5,7	1 715 008	6,2	1 670 815	6,2	1 631 558	6,4	1 578 929	6,4
Organisme relevant du ministre délégué à l'Administration	945 055	3,3	865 069	3,1	840 915	3,1	761 408	3,0	659 020	2,7
Affaires municipales	746 082	2,6	764 403	2,8	716 962	2,6	687 564	2,7	712 868	2,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	506 975	1,8	561 242	2,0	519 697	1,9	461 419	1,8	415 617	1,7
Solliciteur général	478 920	1,7	475 997	1,7	474 090	1,7	444 681	1,7	405 667	1,7
Énergie et Ressources	384 442	1,3	368 410	1,3	364 601	1,3	349 076	1,4	281 302	1,1
Justice	363 634	1,3	364 676	1,3	354 405	1,3	261 533	1,0	245 209	1,0
Autres ministères et organismes	2 117 116	7,3	2 241 764	8,1	2 190 551	8,1	2 257 835	8,8	2 003 586	8,2
	28 750 000*	**100,0**	**27 686 340***	**100,0**	**27 230 000***	**100,0**	**25 542 499**	**100,0**	**24 523 514**	**100,0**

* Inclus les frais de location d'espace et d'aménagement payables à la Société immobilière du Québec

DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR PROGRAMME
(en milliers de dollars)

	1986-1987 Crédits	1985-1986 Crédits modifiés	1985-1986 Dépenses probables	1984-1985 Dépenses	1983-1984 Dépenses	Variation en % 1986-1987 / 1985-1986 Crédits	Variation en % 1985-1986 / 1983-1984 Moyenne annuelle
Enseignement primaire et secondaire public	4 269 258	4 200 041	4 173 107	3 756 737	4 189 620	1,6	(0,2)
Services des centres hospitaliers de courte durée et psychiatriques	3 806 236	3 562 956	3 533 705	3 543 531	3 344 573	6,8	2,8
Gestion de la trésorerie et de la dette publique	2 739 752	2 559 032	2 723 406	2 452 488	2 317 952	7,1	8,4
Prestations d'aide sociale	2 186 710	2 101 918	2 135 218	2 011 014	1 836 510	4,0	7,8
Régime d'assurance-maladie	1 685 845	1 576 590	1 618 100	1 456 510	1 356 593	6,9	9,2
Enseignement universitaire	1 147 332	1 107 548	1 101 443	1 025 950	996 207	3,6	5,1
Services des centres d'accueil d'hébergement et des centres hospitaliers de soins de longue durée	969 683	969 079	928 268	908 277	845 186	0,1	4,8
Enseignement collégial	935 349	893 587	872 288	906 982	881 477	4,7	(0,5)
Fonds de suppléance	698 216	321 573	20 378	—	—	—	—
Services des centres de réadaptation	582 692	586 591	585 360	555 955	532 519	(0,7)	4,8
Régime de retraite des enseignants	554 886	524 403	500 303	458 034	392 310	5,8	12,9
Conservation du réseau routier	439 893	453 539	453 063	433 727	428 996	(3,0)	2,8
Systèmes de transports terrestres	407 268	408 030	395 131	373 585	356 470	(0,2)	5,3
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	390 169	340 666	340 612	303 374	266 710	14,5	13,0
Services des centres locaux de services communautaires	381 510	384 866	383 672	354 435	340 453	(0,9)	6,2
Sûreté du Québec	340 283	336 109	332 602	312 612	281 672	1,2	8,7
Construction du réseau routier	332 934	392 730	377 932	399 496	384 831	(15,2)	(0,9)
Transport scolaire	308 860	301 362	301 362	293 592	269 452	2,5	5,8
Société d'habitation du Québec	308 363	341 181	311 618	293 756	248 617	(9,6)	12,0
Services des centres de services sociaux	271 482	255 916	255 216	232 315	232 191	6,1	4,8
Aide financière aux étudiants	270 405	266 730	260 630	235 399	194 087	1,4	15,9
Évaluation foncière	265 318	256 677	253 677	244 392	273 385	3,4	(3,7)
Autres programmes	5 457 556	5 545 216	5 372 909	4 990 338	4 553 703	(1,6)	8,6
	28 750 000*	**27 686 340***	**27 230 000***	**25 542 499**	**24 523 514**	**3,8**	**5,4**

* Inclus les frais de location d'espace et d'aménagement payables à la Société immobilière du Québec

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR PROGRAMME
(en milliers de dollars)

	1986-1987		1985-1986		1985-1986		1984-1985		1983-1984	
	Crédits	% du total	Crédits modifiés	% du total	Dépenses probables	% du total	Dépenses	% du total	Dépenses	% du total
Enseignement primaire et secondaire public	4 269 258	14,8	4 200 041	15,2	4 173 107	15,3	3 756 737	14,7	4 189 620	17,1
Services des centres hospitaliers de courte durée et psychiatriques	3 806 236	13,2	3 562 956	12,9	3 533 705	13,0	3 543 531	13,9	3 344 573	13,6
Gestion de la trésorerie et de la dette publique	2 739 752	9,5	2 559 032	9,3	2 723 406	10,0	2 452 488	9,6	2 317 952	9,5
Prestations d'aide sociale	2 186 710	7,6	2 101 913	7,6	2 135 218	7,9	2 011 014	7,9	1 836 510	7,5
Régime d'assurance-maladie	1 685 845	5,9	1 576 590	5,7	1 618 100	5,9	1 456 510	5,7	1 356 593	5,5
Enseignement universitaire	1 147 332	4,0	1 107 548	4,0	1 101 443	4,0	1 025 950	4,0	996 207	4,1
Services des centres d'accueil d'hébergement et des centres hospitaliers de soins de longue durée	969 683	3,4	969 079	3,5	928 268	3,4	908 277	3,6	845 186	3,5
Enseignement collégial	935 349	3,2	893 587	3,2	872 288	3,2	906 982	3,5	881 477	3,6
Fonds de suppléance	698 216	2,4	321 573	1,2	20 378	0,1	—	—	—	—
Services des centres de réadaptation	582 692	2,0	586 591	2,1	585 360	2,2	555 955	2,2	532 519	2,2
Régime de retraite des enseignants	554 886	1,9	524 403	1,9	500 303	1,8	458 034	1,8	392 310	1,6
Conservation du réseau routier	439 893	1,5	453 539	1,6	453 063	1,7	433 727	1,7	428 996	1,7
Systèmes de transports terrestres	407 268	1,4	408 030	1,5	395 131	1,5	373 585	1,5	356 470	1,4
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	390 169	1,4	340 666	1,2	340 612	1,3	303 374	1,2	266 710	1,1
Services des centres locaux de services communautaires	381 510	1,3	384 866	1,4	383 672	1,4	354 435	1,4	340 453	1,4
Sûreté du Québec	340 283	1,2	336 109	1,2	332 602	1,2	312 612	1,2	281 672	1,1
Construction du réseau routier	332 934	1,2	392 730	1,4	377 932	1,4	399 496	1,6	384 831	1,6
Transport scolaire	308 860	1,1	301 362	1,1	301 362	1,1	293 592	1,1	269 452	1,1
Société d'habitation du Québec	308 363	1,1	341 181	1,2	311 618	1,1	293 756	1,1	248 617	1,0
Services des centres de services sociaux	271 482	0,9	255 916	0,9	255 216	0,9	232 315	0,9	232 191	0,9
Aide financière aux étudiants	270 405	0,9	266 730	1,0	260 630	1,0	235 399	0,9	194 087	0,8
Évaluation foncière	265 318	0,9	256 677	0,9	253 677	0,9	244 392	1,0	273 385	1,1
Autres programmes	5 457 556	19,2	5 545 216	20,0	5 372 909	19,7	4 990 338	19,5	4 553 703	18,6
	28 750 000*	**100,0**	**27 686 340***	**100,0**	**27 230 000***	**100,0**	**25 542 499**	**100,0**	**24 523 514**	**100,0**

* Inclus les frais de location d'espace et d'aménagement payables à la Société immobilière du Québec

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS[1]
(personnes-années)

	1986-1987	1985-1986
Ministères	**Permanents[2]**	**Permanents[3]**
Affaires culturelles	1 307	1 313
Affaires municipales	1 246	1 289
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	3 222	3 288
Assemblée nationale	446	451
Commerce extérieur et Développement technologique	240	231
Communautés culturelles et Immigration	443	454
Communications	1 413	1 438
Conseil exécutif	316	334
Conseil du trésor	284	289
Éducation	1 308	1 453
Énergie et Ressources	2 410	2 469
Enseignement supérieur et Science	662	676
Environnement	1 077	1 078
Finances	1 717	1 748
Industrie et Commerce	822	823
Justice	4 485	4 529
Loisir, Chasse et Pêche	2 055	2 223
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	3 513	3 542
Office de planification et de développement du Québec	131	131
Organisme relevant du ministre délégué à l'Administration	372	371
Organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine	145	145
Organismes relevant de la Vice-présidente du Conseil exécutif	469	487
Organismes relevant du ministre délégué aux Services et Approvisionnements	285	295
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	448	441
Relations internationales	382	387
Revenu	4 432	4 477
Santé et Services sociaux	1 257	1 351
Solliciteur général	8 649	8 750
Tourisme	388	393
Transports	7 741	8 403
Travail	1 208	1 241
	52 873	**54 500[3]**

1. Il faut prendre note que, contrairement aux autres années, seuls les effectifs permanents sont présentés
2. Effectifs autorisés par le Conseil du trésor
3. Effectifs autorisés par le Conseil du trésor au 16 décembre 1985

AFFAIRES CULTURELLES

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	192 848	(6,9)	1 307	(0,5)
1985-1986*	207 132	15,2	1 313	
1984-1985	179 797	17,1		
1983-1984	153 583			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

La structure budgétaire du ministère des Affaires culturelles est modifiée à compter de 1986-1987. Elle vise à dissocier les budgets des organismes ou sociétés d'État rattachés au Ministre, des budgets associés au fonctionnement interne du ministère. De plus, les organismes de la Charte de la langue française viennent s'ajouter aux responsabilités du Ministre à compter du 1er avril 1986.

Le budget du ministère s'élève à 192,8 millions $ en 1986-1987. Il diminue de 6,9 % par rapport à l'année précédente et se partage entre les six secteurs d'activités suivants : politique, gestion interne et soutien, développement culturel, institutions nationales, soutien et promotion des arts, lettres, musées et industries culturelles, organismes-conseils et sociétés d'État, Charte de la langue française.

Politique, gestion interne et soutien : 19 753,0 $/Variation : 3,6 %

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère. Il vise également à orienter les interventions et les politiques du ministère en fonction des besoins de la population.

Développement culturel : 54 312,0 $/Variation : (20,6 %)

Ce programme vise principalement le soutien et le développement culturel régional : aide au fonctionnement et à l'amélioration des équipements culturels, conservation des sites, des biens historiques et archéologiques ainsi que soutien aux arts d'interprétation et de l'environnement visuel font partie de ses fonctions.

La variation à la baisse observée pour ce programme, par rapport aux dépenses probables 1985-1986, provient principalement des virements de crédits en provenance de l'OPDQ et du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu en regard respectivement des projets du fonds de développement régional (5,5 millions $) et des programmes de création d'emploi (3,2 millions $). Le solde de la variation s'explique par des compressions effectuées sur différentes activités de ce programme ainsi que par une réévaluation à la baisse des crédits alloués sous forme d'aide aux municipalités.

Institutions nationales : 23 637,0 $/Variation : 6,1 %

Ce programme regroupe différentes institutions reliées au ministère des Affaires culturelles, tels les Archives nationales du Québec, la Bibliothèque nationale du Québec, les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec ainsi que le Centre de conservation de Québec.

Une partie de la hausse de budget de ce programme s'explique par l'augmentation des crédits alloués au réseau des conservatoires afin de favoriser son développement.

Soutien et promotion des arts, lettres, musées et industries culturelles : 35 264,0 $ / Variation : 6,0 %

Ce programme regroupe les activités qui exigent une gestion centralisée, soit le soutien et la promotion des industries culturelles, des arts et des lettres ainsi que le développement des musées et des centres d'exposition.

La croissance du budget de ce programme provient d'un ajout de crédits à divers programmes à la suite d'une révision des priorités du ministère.

Organismes-conseils et sociétés d'État : 39 506,0 $ / Variation : (7,7 %)

Ce programme vise à soutenir et à développer des organismes-conseils et des sociétés d'État.

La variation à la baisse de ce programme provient principalement des besoins financiers moins élevés en ce qui concerne la dette obligataire de la Place des Arts pour la prochaine année.

Charte de la langue française : 20 376,0 $ / Variation : (4,2 %)

Les crédits de ce programme permettent l'application de la Charte de la langue française par les organismes mandatés à cet effet. La diminution de 4,2 % par rapport aux dépenses probables de 1985-1986 résulte de la réduction des activités de la Commission d'appel de francisation des entreprises (158,9 $) et de la rationalisation de certaines activités des autres organismes.

AFFAIRES MUNICIPALES

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	746 082	4,1	1 246	(3,3)
1985-1986*	716 962	4,3	1 289	
1984-1985	687 564	(3,6)		
1983-1984	712 868			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les crédits du ministère des Affaires municipales totalisent 746,1 millions $ en 1986-1987, soit une augmentation de 29,1 millions $ ou de 4,1 % par rapport à l'année précédente. Ces crédits se répartissent entre cinq secteurs différents, soit : gestion municipale (48,8 %), eau (6,7 %), statistiques, planification et coordination (1,3 %), sécurité publique (0,2 %) et habitation (43,0 %).

Secteur gestion municipale : 364 255,0 $ / Variation : 8,1 %

Ce secteur vise à favoriser l'aménagement du territoire, la gestion administrative, l'autonomie financière et l'échange de services dans les municipalités ainsi qu'à fournir au ministère lui-même un support administratif. Il inclut l'aide aux municipalités régionales de comté (M.R.C.), les principaux programmes gouvernementaux de la réforme de la fiscalité municipale, l'aide aux collectivités nordiques, diverses subventions aux municipalités ainsi que le personnel spécialisé en évaluation et en gestion municipale.

La croissance de 8,1 % est principalement attribuable à l'augmentation des crédits liés notamment aux programmes de revitalisation des centres-villes et des artères commerciales de Montréal et de Québec et de compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des réseaux de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux.

Secteur eau : 49 718,0 $ / Variation : 1,2 %

Les crédits de ce secteur servent à financer la construction de réseaux d'aqueducs et d'égouts dans les municipalités à capacité financière insuffisante. La stabilité des crédits reflète le plafonnement du niveau d'activités dans ce secteur.

Secteur statistiques, planification et coordination : 9 989,0 $ / Variation : 65,1 %

Ce secteur se compose de la Société d'aménagement de l'Outaouais et de la Société de développement de la Baie James.

La croissance significative des crédits de ce secteur s'explique essentiellement par la prise en charge, par le gouvernement, du service de la dette de la Société de développement de la Baie James à partir de l'exercice financier 1986-1987.

Secteur sécurité publique : 1 491,0 $ / Variation : (8,2 %)

Ce secteur cherche à prévenir et à réduire, par l'assistance technique et financière, les pertes de vie et de biens causées par le feu. Un personnel spécialisé est à la disposition des municipalités à cet effet.

Secteur habitation : 320 629,0 $ / Variation : (0,8 %)

Ce secteur regroupe les activités de la Société d'habitation du Québec dont les crédits totalisent 308,4 millions $ et de la Régie du logement.

Les interventions de la Société visent à assurer une plus grande accessibilité à des logements de qualité en favorisant l'accession à la propriété résidentielle, la restauration résidentielle et en supportant une partie des coûts encourus par certaines catégories de ménages pour se loger. Il est à noter que 52,6 % du budget de la Société est consacré au financement des déficits d'exploitation des logements sociaux, dont le parc immobilier s'élève à près de 50 000 logements.

Les crédits de la Régie du logement s'élèvent à 12,3 millions $, soit 3,8 % du secteur habitation. Ses activités visent à renseigner les locateurs et locataires sur leurs droits et obligations, à favoriser la conciliation entre ceux-ci et à rendre des décisions propres à régler les conflits à cet égard.

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	506 975	(2,4)	3 222	(2,0)
1985-1986*	519 697	12,6	3 288	
1984-1985	461 419	11,0		
1983-1984	415 617	—		

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les crédits du ministère s'élèvent à 507,0 millions $ en 1986-1987 et présentent une diminution de 12,7 millions $ ou 2,4 % par rapport aux dépenses probables de l'exercice précédent. Cette variation s'explique surtout par la baisse des crédits prévus dans le programme « Aide à la production agricole ». La diminution des effectifs est attribuable aux mesures de réduction des postes réguliers appliquées à l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux.

Planification, recherche et enseignement : 43 946,0 $ / Variation : 4,4 %

Les principales activités de ce programme consistent notamment à :

- réaliser des études sectorielles en vue de planifier l'évolution de l'agriculture, des pêches maritimes et de l'alimentation au Québec ;
- conduire des travaux de recherche, entre autres à l'intérieur des Stations de recherche agricole du ministère et favoriser la recherche universitaire au moyen de subventions.
- soutenir l'enseignement dans le domaine agricole en administrant deux Instituts de technologie agricole (La Pocatière et St-Hyacinthe) et en subventionnant les cours de formation en gestion et exploitation d'entreprise agricole dispensés par le Collège McDonald.

La croissance des crédits à ce programme s'explique principalement par la hausse des dépenses de fonctionnement.

Financement agricole : 105 085,0 $ / Variation : 0,5 %

Ce programme dont l'administration relève de l'Office du crédit agricole du Québec vise à faciliter le financement des entreprises agricoles. Exception faite d'une somme de 16,0 millions $ à être versée au « Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers », les crédits de transfert prévus dans le cadre de ce programme se composent principalement d'une prise en charge d'une partie de l'intérêt payable par les agriculteurs sur les prêts qui leur sont consentis.

Les crédits 1986-1987 demeurent pratiquement inchangés par rapport aux dépenses de l'exercice précédent.

Aide à la production agricole : 101 252,0 $ / Variation : (18,0 %)

Ce programme vise le développement de la production agricole et l'amélioration des techniques de gestion. L'aide financière et technique offerte à ces fins par le ministère porte sur l'assainissement des sols, les cultures végétales et les productions animales.

La diminution des crédits de 22,3 millions $ par rapport aux dépenses probables de l'exercice 1985-1986 est attribuable principalement à la non-récurrence des crédits alloués dans le cadre d'un plan triennal destiné à favoriser le développement de la production céréalière et l'amélioration de la qualité des fourrages. Également, il est prévu que des compressions seront appliquées aux dépenses de transfert.

Assurances agricoles : 115 158,0 $ / Variation : (0,2 %)

Ce programme qu'administre la Régie des assurances agricoles vise un double objectif : protéger les exploitants agricoles contre les aléas naturels qui affectent le rendement de leurs récoltes et leur garantir un revenu annuel net positif pendant les cycles de bas prix.

Dans le cas de l'assurance-récolte, le gouvernement verse une contribution égale au montant des cotisations perçues par la Régie : le fonds ainsi constitué permet de payer les indemnités garanties par contrat. Dans le cas de l'assurance-stabilisation des revenus, la contribution gouvernementale est égale au double de la cotisation des adhérents : les compensations versées par le fonds représentent le manque à gagner entre le coût de production d'une ferme modèle et un revenu moyen basé sur des enquêtes de prix.

Les crédits 1986-1987 demeurent stables par rapport aux dépenses probables de l'exercice précédent, lesquelles incorporent des crédits supplémentaires de 18,7 millions $.

Commercialisation des produits agro-alimentaires : 47 393,0 $ / Variation : 6,5 %

Ce programme favorise la transformation des produits agro-alimentaires, leur mise en marché ainsi que le contrôle de leur qualité. À cet effet, une assistance technique et financière est offerte aux

entreprises désireuses de se moderniser ou de prendre de l'expansion. Du côté de la distribution, le ministère participe à de nombreuses activités de promotion et fait rapport sur l'opération ou la conjoncture des marchés. Le contrôle de la qualité se fait par l'application de normes et l'inspection des aliments.

La croissance des crédits est principalement attribuable à l'augmentation de 1,9 millions $ pour l'aide aux entreprises de transformation.

Régie des marchés agricoles du Québec : 2 047,0 $/Variation : 20,3 %

La Régie a pour rôles de surveiller et coordonner la mise en marché des produits agricoles. Ses domaines d'intervention touchent l'application de plans conjoints, le statut de producteur agricole, la fixation du prix du lait et l'émission de divers permis.

La variation de 20,3 % s'explique par un ajustement des crédits afférents aux traitements.

Gestion du territoire agricole : 33 642,0 $/Variation : 4,2 %

Ce programme vise à préserver la vocation agricole des sols arables et à favoriser la remise en exploitation de terres non cultivées. Le contrôle administratif des régions décrétées agricoles est dévolu à la Commission de protection du territoire agricole. Conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, le ministère rembourse aux producteurs agricoles une partie de leurs taxes municipales et scolaires : la contribution gouvernementale est respectivement de 70,0 % et 40,0 % selon que la ferme visée est comprise ou non dans une zone décrétée agricole. Les crédits reliés à l'opération de la Banque de terres arables sont inscrits à ce programme.

La variation de 4,2 % est causée principalement par la hausse des contributions gouvernementales aux taxes municipales et scolaires sur les fermes.

Gestion interne et soutien : 26 607,0 $/Variation : 6,1 %

C'est dans ce programme que sont regroupés les crédits afférents à la direction du ministère ainsi qu'à ses divers services de soutien. La hausse des crédits est causée par une majoration des dépenses de fonctionnement.

Régie des grains : 1 473,0 $/Variation : 10,1 %

La Régie des grains a été créée en 1981 par la Loi sur les grains. La Régie a pour fonction de favoriser l'amélioration de la qualité du grain, notamment par l'application d'un système de classification et de normes de qualité, de favoriser un approvisionnement régulier en grains de qualité, de protéger les producteurs en s'assurant de la solvabilité des acheteurs et d'administrer les émissions de permis visés dans la loi.

La croissance de ce programme s'explique par l'importance relative des crédits périmés de l'exercice précédent.

Développement des pêches maritimes : 30 372,0 $/Variation : 4,2 %

Ce programme vise à améliorer le rendement du secteur des pêches aussi bien sur le plan de la gestion des ressources que de leur exploitation et de leur transformation. Cet objectif est atteint au moyen de recherches scientifiques et de la cueillette de statistiques sur les pêcheries ; le ministère offre également une assistance technique ou financière aux pêcheurs et aux usines de transformation pour la modernisation de leurs équipements.

Les crédits de ce programme sont inférieurs de 8,8 millions $ en comparaison aux crédits modifiés de l'exercice 1985-1986. L'augmentation de 4,2 % par rapport aux dépenses probables est attribuable au montant des crédits périmés au cours de l'exercice 1985-1986.

ASSEMBLÉE NATIONALE

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	59 969	(6,3)	446	(1,1)
1985-1986*	64 011	38,3	451	
1984-1985	46 285	16,7		
1983-1984	39 656			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Secrétariat général : 32 154,0 $/Variation : (8,0 %)

Ce programme vise à procurer notamment aux députés et à leur personnel, les ressources nécessaires à l'exécution de leurs fonctions.

Services législatifs : 6 299,0 $/Variation : (1,6 %)

Ce programme vise à fournir aux députés le support dont ils ont besoin pour exercer leurs fonctions de législateurs, particulièrement au niveau des services de bibliothèque et d'informatique.

Information : 6 101,0 $/Variation : (1,2 %)

Ce programme vise principalement à assurer la publication du journal des débats et la radiotélévision des débats de l'Assemblée nationale.

Gestion interne et soutien : 14 744,0 $/Variation : (9,4 %)

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes de l'Assemblée nationale, notamment au niveau de l'aménagement, de la restauration et du service du personnel.

Bureau de l'Assemblée nationale : 671,0 $/Variation : 225,7 %

Ce programme vise à assurer le fonctionnement du Bureau et à établir une provision pour augmenter tout crédit voté susceptible d'apparaître aux autres programmes de l'Assemblée nationale, ainsi que tout crédit voté ou permanent applicable aux traitements, salaires et allocations des employés de l'Assemblée nationale, avec l'approbation du Bureau.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	23 529	(17,1)	240	3,9
1985-1986*	28 381	56,0	231	
1984-1985	18 196	34,8		
1983-1984	13 498			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Développement des relations économiques et commerciales avec l'extérieur : 23 528,8 $ / Variation : (17,1 %)

Ce programme vise à promouvoir l'expansion des marchés pour les biens et services produits au Québec. À cette fin, le ministère dispose d'un réseau de répondants à l'étranger, d'activités de formation pour les exportateurs et de diverses formes d'aide financière à l'entreprise. Ce programme comprend en outre, la direction du ministère et ses services de soutien.

La baisse des crédits en 1986-1987 par rapport à la dépense probable de 1985-1986 s'explique principalement par l'obtention, au cours du dernier exercice financier, de crédits additionnels afin de réaliser des interventions ponctuelles en matière de développement des exportations et, par une diminution des dépenses prévues au titre des programmes d'aide financière aux entreprises.

Depuis le 13 décembre 1985, le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique exerce les fonctions, devoirs et pouvoirs du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie dans le domaine de la technologie. Cependant, le transfert des ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des activités en matière de développement technologique s'effectuera en cours d'année.

COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET IMMIGRATION

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	28 864	(1,0)	443	(2,4)
1985-1986*	29 155	5,2	454	
1984-1985	27 705	14,8		
1983-1984	24 143			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Communautés culturelles et Immigration : 28 167,0 $ / Variation : (1,9 %)

Les crédits alloués à ce programme servent à financer les activités du ministère auprès des communautés culturelles et dans le domaine du recrutement, de la sélection et de l'adaptation des immigrants.

La diminution par rapport aux dépenses probables 1985-1986 s'explique par la rationalisation des activités du ministère.

Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration : 697,0 $ / Variation : 54,9 %

Le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration est un organisme consultatif instauré en vertu de la Loi 10 à la fin de 1984 et dont le mandat consiste à conseiller le ministre sur les questions relatives aux communautés culturelles et à l'immigration.

L'augmentation par rapport aux dépenses probables de 1985-1986 s'explique d'abord par le fait que le Conseil n'a été opérationnel que durant une partie de l'année. De plus, un montant de 148 000 $ a été ajouté pour le loyer. Le budget de l'organisme pour les autres catégories de dépenses est identique à celui de 1985-1986.

COMMUNICATIONS

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	226 085	(0,3)	1 413	(1,7)
1985-1986*	226 820	9,3	1 438	
1984-1985	207 559	6,5		
1983-1984	194 878	11,2		

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Le budget du ministère des Communications s'élève à 226,1 millions $ en 1986-1987 et présente une diminution de 0,3 % par rapport aux dépenses probables 1985-1986. Ce budget se répartit entre trois secteurs d'activités, soit: services de soutien (67,5 %), services de communications (7,0 %) et administration et services (Société de radio-télévision du Québec (25,5 %)).

Services de soutien: 152 652,0 $/Variation: 0,6 %

Ce secteur recouvre la gestion interne et le soutien administratif du ministère, l'information et les publications gouvernementales, le Bureau central de l'informatique de même que les télécommunications gouvernementales.

Les dépenses budgétaires de ce secteur passent de 151,7 millions $ à 152,7 millions $, soit une croissance inférieure à 1 %. Cette faible croissance s'explique par la décroissance de tous les programmes, exception faite du Bureau central de l'informatique.

La diminution de 18,5 % du budget alloué à l'information et publications gouvernementales résulte de la décision du gouvernement d'abolir le Secrétariat du Comité ministériel permanent des communications, responsable de la coordination du programme de communication gouvernementale, et de la non-récurrence des crédits 1985-1986 pour la réalisation de ce programme.

La décroissance de 4,4 % des dépenses en télécommunications est attribuable à la rationalisation du réseau de communications informatiques, du service des téléphonistes et des services intercentres.

Les dépenses budgétaires du Bureau central de l'informatique augmentent de façon significative en 1986-1987 suite aux sommes accordées pour accroître la puissance de traitement et à celles requises pour redresser la situation de ce serveur gouvernemental en matière de services informatiques.

Communications: 15 766,0 $/Variation: 11,4 %

Ce secteur a traditionnellement pour fonctions de favoriser, d'orienter, de coordonner et de surveiller le développement des réseaux et des moyens de communications au Québec. Il couvre également les activités de la Commission d'accès à l'information gouvernementale et de la Régie des services publics.

Les dépenses de ce secteur passent de 14,1 millions $ à 15,8 millions $. Cette croissance, résultant de réaménagements budgétaires et de crédits additionnels, fait suite à la décision du ministère de mettre l'accent sur le développement économique des entreprises de communications. Une entente auxiliaire Canada-Québec favorise un tel choix.

Administration et services: 57 667,1 $/Variation: (5,4 %)
(Société de radio-télévision du Québec)

Ce programme vise à procurer aux organismes gouvernementaux un service de production de documents audio-visuels et à offrir au public un programme de promotion intellectuelle au moyen d'émissions radio-télédiffusées.

Les dépenses budgétaires de Radio-Québec passent de 61,0 millions $ à 57,7 millions $. Cette diminution s'explique par une réduction de 0,8 millions $ de la subvention suite à la nouvelle capacité de Radio-Québec d'accroître ses revenus autonomes par la publicité ainsi que par une compression de 3,5 millions $.

CONSEIL EXÉCUTIF

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	35 334	(23,2)	316	(5,4)
1985-1986*	46 023	24,4	334	
1984-1985	37 009	45,5		
1983-1984	25 434			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Dans le cadre des réaménagements administratifs apportés récemment au Conseil exécutif, les unités administratives suivantes ont été transférées vers d'autres ministères: secrétariat aux affaires linguistiques, projet archipel, secrétariat aux relations avec les citoyens, secrétariat à l'éducation des adultes, Institut national de productivité, secrétariat à l'emploi et à la concertation, secrétariat à la politique familiale et secrétariat de la mise en valeur du Saint-Laurent. Ces modifications représentent une baisse de crédits de 6,7 millions $ et le déplacement de 61 employés. Ces transferts de juridiction ne sont pas représentés dans les crédits, puisque les bases budgétaires ont été modifiées en conséquence.

Avec la formation du nouveau gouvernement, les cabinets de trois (3) ministres délégués n'ont pas été reconduits: emploi et concertation, relations avec les citoyens, politique familiale. L'abolition de ces trois cabinets a permis une réduction additionnelle de 1,8 million $.

Enfin, les crédits servant à l'embauche du personnel politique du ministre délégué à la Réforme électorale et ministre du Revenu ont été totalement inscrits au ministère du Revenu. Il en est de même pour le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre des Relations internationales pour qui les crédits relatifs au personnel de cabinet ont été inscrits au ministère des Relations internationales. Ces deux modifications ont pour conséquence de réduire de 1,0 million $ les crédits du ministère du Conseil exécutif. Cependant ceci n'affecte pas le niveau des effectifs, le personnel politique n'étant pas comptabilisé avec les autres effectifs du gouvernement.

Bureau du Lieutenant-gouverneur: 428,6 $/Variation: 11,4 %

Ce programme vise à permettre au Lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la Loi.

La croissance de 11,4 % correspond à divers ajustements des crédits de traitements.

Services de soutien auprès du Premier Ministre et du Conseil exécutif: 24 985,9 $/Variation: (28,7 %)

Ce programme vise à fournir au Premier Ministre et au Conseil exécutif les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Pour 1986-1987, les crédits du secrétariat à la réforme électorale sont inclus à l'enveloppe de ce programme. La variation de (28,7 %) s'explique principalement par le retrait des crédits de l'année internationale de la jeunesse (8,5 millions $) et par la réduction des crédits alloués au projet de relogement des Inuits à Umiujaq (2,0 millions $).

Promotion des droits des femmes : 2 501,1 $ / Variation : 3,9 %

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière de condition féminine. Il ne comprend pas le Conseil du statut de la femme

En 1986-1987, le secrétariat à la condition féminine verra son enveloppe de crédits devant servir à la mise en place d'un plan d'action visant l'égalité en emploi pour les femmes passer de 400 000 $ à 800 000 $. Alors qu'en 1985-1986, les actions de ce plan visaient plus les femmes oeuvrant dans les réseaux de la santé, de l'éducation et du monde municipal, il est prévu qu'en 1986-1987 l'emphase sera mise sur les travailleuses du secteur privé. Un montant de 193 000 $ utilisé en 1985-1986 pour financer les activités reliées à la « Décennie des femmes » n'a pas été reconduit en 1986-1987.

Affaires intergouvernementales canadiennes : 7 418,4 $ / Variation : 5,7 %

Ce programme vise à coordonner les activités du gouvernement du Québec ailleurs au Canada ainsi que celles de ses ministères et organismes. Ce programme vise aussi à administrer les ententes auxiliaires convenues avec le gouvernement canadien en vertu de l'entente-cadre sur le développement économique régional. Ce programme regroupe les crédits devant servir à la gestion du réseau des bureaux du Québec au Canada (Toronto, Moncton, Edmonton, Ottawa) dont le mandat est de promouvoir les intérêts du Québec au plan industriel, commercial et culturel de même que de faciliter les relations avec les autres gouvernements du pays et les francophones hors Québec. En outre, un budget de 1,2 million $ est réservé pour la coopération interprovinciale et la francophonie.

La variation de 5,7 % des crédits s'explique par un accroissement des crédits de transfert.

Relations avec les citoyens : 0 $ / Variation : —

Les crédits de ce programme ont été transférés au ministère des Communications.

Réforme électorale : 0 $ / Variation : —

Les crédits de ce programme sont maintenant comptabilisés à l'intérieur du programme de soutien au Premier Ministre et au Conseil exécutif.

Emploi et concertation : 0 $ / Variation : —

Les crédits de ce programme ont été transférés au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, sauf dans le cas de l'Institut national de productivité dont les crédits sont inscrits au ministère de l'Industrie et du Commerce.

CONSEIL DU TRÉSOR

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	19 739	21,7	284	(1,7)
1985-1986*	16 222	27,3	289	
1984-1985	12 745	3,8		
1983-1984	12 274			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les activités du Conseil du trésor sont regroupées sous le programme « Gestion budgétaire et politique administrative ». Ce programme vise à établir des politiques générales de gestion des ressources humaines, à déterminer l'allocation des ressources humaines, matérielles et financières conformément aux priorités du gouvernement et à veiller à ce que les ministères et les organismes les utilisent efficacement dans l'exécution de leurs programmes.

Le budget du Conseil du trésor incorporait en 1985-1986 une enveloppe de 1,1 million $ pour les frais reliés au démarrage de la négociation des conventions collectives. La ronde de négociations ayant débuté plus tardivement que budgétée cette somme a été périmée ce qui explique le niveau des dépenses probables 1985-1986 et l'écart de 21,7 % observé sur cette base.

En 1986-1987 un montant de 2,5 millions $ a été réservé pour tenir compte du plein effet des activités de la ronde de négociations.

De fait si on ajuste les crédits 1986-1987 pour tenir compte de ce poste de dépense et de l'ajout d'un montant de 660 000 $ pour les besoins du ministre délégué aux Services et Approvisionnement, on observe une baisse des coûts de fonctionnement de 5,1 % par rapport aux crédits révisés 1985-1986 de 17 470,0 $. Cette baisse résulte des économies que le conseil s'est imposé sur ses coûts de fonctionnement.

ÉDUCATION

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	4 587 643	1,9	1 308	(10,0)
1985-1986*	4 501 835	11,1	1 453	
1984-1985	4 051 308	(9,2)		
1983-1984	4 463 757			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Le budget relevant du Ministre de l'Éducation s'élève à 4 587,6 millions $ en 1986-1987, soit une hausse de 1,9 % par rapport aux dépenses de l'année antérieure.

Administration et services : 92 516,5 $/Variation : (10,8 %)

Ces crédits servent au fonctionnement du Ministère et à celui du Conseil supérieur de l'Éducation. La diminution s'explique principalement par le transfert des services informatiques des commissions scolaires à la Société du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS).

Enseignement privé : 213 577,2 $ / Variation : 0,3 %

Les crédits de ce programme servent à assurer le paiement des subventions aux institutions privées d'enseignement des niveaux primaire et secondaire et tiennent compte de la décision gouvernementale de transférer la responsabilité de l'enseignement collégial au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Les crédits 1986-1987 progressent de 0,3 % par rapport aux dépenses probables 1985-1986. Cette faible croissance des crédits en 1986-1987 tient compte principalement du vieillissement des personnels et de la non indexation des dépenses relatives aux enseignants, aux autres personnels et autres coûts.

Par ailleurs, le coût de l'année scolaire 1986-1987 augmente de 3,6 millions $ ou 2,0 % par rapport à celui de l'année précédente. Cette augmentation s'explique entre autres par une hausse de la clientèle estimée à 1,5 %.

Enseignement primaire et secondaire public : 4 269 257,8 $ / Variation : 2,3 %

Ces crédits servent au financement des dépenses de fonctionnement, de certaines dépenses d'investissement et du service de la dette du réseau d'enseignement pré-scolaire, primaire et secondaire public administré par les commissions scolaires conformément à la Loi sur l'Instruction publique. Ces crédits couvrent l'enseignement aux jeunes et l'éducation des adultes.

Les crédits prévus en 1986-1987 correspondent à 15 % des subventions de fonctionnement accordées pour l'année scolaire 1984-1985, 15 % de celles de 1985-1986 et 70 % des subventions prévues pour l'année scolaire 1986-1987.

En 1986-1987, les crédits prévus pour le fonctionnement du secteur des jeunes et des adultes sont de 2,1 % supérieurs aux dépenses probables pour l'année 1985-1986. Cet écart s'explique principalement par la variation de certains paramètres (vieillissement du personnel, non indexation des dépenses relatives aux enseignants, aux autres personnels et aux autres coûts), par diverses mesures de compression que le Ministère doit réaliser et auxquelles s'ajoute l'impact de la diminution des effectifs scolaires pour le secteur des jeunes.

Les crédits prévus en 1986-1987 pour le fonctionnement du secteur des jeunes augmentent de 30,9 millions $, soit une croissance de 0,8 % par rapport aux dépenses probables 1985-1986. D'autre part, les crédits 1986-1987 pour le fonctionnement du secteur des adultes représentent une hausse de 43,1 % par rapport aux dépenses de l'année antérieure. Ces crédits s'élèvent à 154,8 millions $, comparativement à 108,2 millions $ pour les dépenses probables 1985-1986. Cette forte croissance provient de l'augmentation des coûts associés à la nouvelle politique d'ouverture aux clientèles pour le secteur des adultes.

Le service de la dette augmente de 17,2 millions $ par rapport aux dépenses probables 1985-1986, soit un accroissement de 4,7 % qui s'explique par une hausse significative du volume d'émission d'obligations au cours des dernières années.

Éducation populaire : 12 288,7 $ / Variation : 2,1 %

Les crédits affectés à ce programme visent à assurer la réalisation d'activités d'éducation populaire dispensées aux adultes par divers organismes ou associations.

Les crédits 1986-1987 augmentent de 2,1 % par rapport à l'année antérieure. Cependant, il ne s'agit pas d'une hausse réelle, car cette variation provient plutôt du transfert de certaines activités des adultes qui était au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science au cours de l'année 1985-1986.

ÉNERGIE ET RESSOURCES

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	384 442	5,4	2 410	(2,4)
1985-1986*	364 601	4,4	2 469	
1984-1985	349 076	24,1		
1983-1984	281 302			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les crédits du ministère de l'Énergie et des Ressources s'élèvent à 384,4 millions $ en 1986-1987. L'augmentation de 5,4 % par rapport aux dépenses probables de 1985-1986 provient principalement de l'accélération des activités de reboisement. La baisse de 1,6 % des effectifs est due essentiellement à la diminution des postes permanents autorisés.

Pour les cinq secteurs d'activités du ministère, la répartition des crédits en 1986-1987 est la suivante : 270,9 millions $ aux forêts, 76,6 millions $ aux mines, 16,6 millions $ à l'énergie, 14,2 millions $ à la connaissance géographique du territoire et 6,2 millions $ à la gestion des terres publiques.

Connaissance de la forêt : 10 221,2 $/Variation : 30,2 %

Ce programme vise à acquérir, traiter et mettre à jour les données caractérisant le milieu forestier, expérimenter et mettre au point certaines techniques d'intervention et élaborer les différentes options d'aménagement.

Il regroupe les activités du Service de la recherche et du programme d'inventaire forestier implanté en 1981. En 1986-1987, le Ministère a affecté un montant additionnel de 1,4 million $ à l'accélération du programme d'inventaire forestier. Le solde de l'écart s'explique par la péremption de crédits en 1985-1986.

Amélioration de la forêt : 145 518,7 $/Variation : 33,1 %

Ce programme vise à améliorer en qualité et en quantité la capacité de production des superficies à vocation forestière, tant publiques que privées, de façon à répondre aux demandes en matière ligneuse ou à d'autres usages.

L'augmentation du budget de ce programme en 1986-1987 résulte de la forte accélération des activités de reboisement telle qu'elle a été annoncée dans le cadre du plan de relance économique du gouvernement du Québec. L'objectif du ministère est alors passé d'un rythme de 100 millions de plants reboisés par année à partir de 1986-1987 à un rythme annuel de 300 millions de plants à compter de 1988-1989.

Protection de la forêt : 23 221,7 $/Variation : (35,0 %)

Ce programme vise à protéger la forêt contre le feu, les insectes, les maladies et la détérioration par l'homme.

La diminution prévue des dépenses en 1986-1987 provient essentiellement d'une baisse marquée de l'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Utilisation de la forêt : 27 327,0 $ / Variation : (10,1 %)

Ce programme vise à assurer l'approvisionnement en bois des usines de transformation présentes et futures en tenant compte de la nature de la localisation, de la capacité de production des diverses sources de matière ligneuse ainsi que des besoins des autres utilisateurs de cette ressource.

La baisse des crédits en 1986-1987 par rapport à la dépense probable de 1985-1986 s'explique principalement par le parachèvement en 1985-1986 de certains projets de voirie forestière.

Gestion interne et soutien : 34 941,1 $ / Variation : 7,0 %

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère. Il regroupe les budgets alloués à l'organisation supérieure du ministère et aux activités administratives supportant l'ensemble des programmes opérationnels.

L'augmentation observée provient principalement d'une augmentation des loyers et des dépenses d'aménagement à payer à la Société immobilière du Québec.

Financement forestier : 3 894,3 $ / Variation : 8,2 %

Ce programme vise à rendre accessible un crédit forestier en vue de faciliter les investissements dans la mise en valeur et la consolidation des forêts privées.

L'Office du crédit agricole (OCA) garantit les emprunts contractés auprès des institutions financières par les propriétaires et les associations de propriétaires forestiers. Il administre de plus le portefeuille des prêts qu'il a lui-même effectués dans le passé. L'OCA subventionne également 5 points du taux d'intérêt payé par les emprunteurs.

La croissance de ce programme s'explique par la péremption de crédits en 1985-1986.

Développement de l'industrie forestière : 25 729,1 $ / Variation : (28,6 %)

Ce programme vise à favoriser la rationalisation et le développement du secteur de la transformation des bois.

Jusqu'à l'an dernier l'activité principale était le programme de modernisation des pâtes et papiers par lequel le Ministère subventionnait les investissements réalisés à cette fin par les compagnies de pâtes et papiers. Ce programme a pris fin le 31 mars 1984. Cependant, le versement des subventions devrait s'échelonner jusqu'au 31 mars 1987. Le solde des subventions à verser en 1986-1987 est de 3 millions $ comparativement à 14,5 millions $ en 1985-1986. Les interventions ponctuelles impliqueront quant à elles des dépenses sensiblement identiques à celles de 1985-1986.

Connaissance géographique du territoire : 14 186,1 $ / Variation : 4,5 %

Ce programme vise à recueillir toutes les informations relatives aux dimensions, à la configuration, à l'utilisation, à la délimitation et à la description du territoire.

Conformément au mandat qui lui a été confié, le ministère a procédé en 1985-1986 à la création d'un fonds spécial pour la réalisation de la réforme du cadastre québécois. Ainsi, l'accroissement des dépenses prévues pour 1986-1987 provient essentiellement d'une augmentation de la subvention au fonds et devrait être compensé par des augmentations équivalentes de revenus.

Gestion des terres publiques : 6 202,4 $ / Variation : (8,7 %)

Ce programme vise à effectuer les diverses transactions relatives à l'aliénation ou à la location de certaines parties du domaine public et à contrôler l'utilisation des terres publiques.

La baisse de 8,7 % des crédits en 1986-1987 par rapport à la dépense probable en 1985-1986 résulte principalement de la réduction des effectifs affectés à ce programme.

Exploration géologique et minérale : 20 158,1 $ / Variation : 12,0 %

Ce programme vise à établir la connaissance géologique et minérale extensive du territoire et à faire la promotion de l'exploration minière au Québec.

L'augmentation des dépenses prévues pour ce programme provient principalement des crédits affectés à la nouvelle entente fédérale-provinciale sur le développement minier.

Industrie minérale et administration minière : 49 080,6 $ / Variation : (3,1 %)

Ce programme vise à connaître et stimuler l'activité minière, à promouvoir avec l'industrie certains projets de développement. Il contribue de plus à la réalisation de certains investissements en infrastructures et également à réglementer certaines conditions d'exercice de l'activité minière.

La faible diminution de 3,1 % des dépenses prévues pour ce programme cache des variations beaucoup plus importantes. Ainsi, une forte diminution de près de 17,5 millions $ des subventions versées aux projets de développement réalisés par l'industrie minière dans le cadre du programme d'accélération des investissements privés est compensée en partie par l'addition de crédits permanents de 13,6 millions $ au budget du ministère conformément aux dispositions introduites récemment dans la Loi sur les droits sur les mines.

Recherche minérale, analyses et essais : 7 380,8 $ / Variation : (1,6 %)

Ce programme vise à favoriser l'exploitation, la transformation et l'utilisation des substances minérales par la recherche appliquée et la prestation de services analytiques et de conseils techniques.

Régie de l'électricité et du gaz : 1 566,2 $ / Variation : 2,1 %

La Régie assure l'expansion normale de la distribution du gaz et de l'électricité par l'entreprise privée ainsi que la fourniture de gaz et d'électricité dans des conditions de service et de tarification acceptables par les consommateurs et les distributeurs.

Études, recherches et interventions concernant l'énergie : 15 014,5 $ / Variation : 37,4 %

Ce programme vise à établir les politiques gouvernementales concernant les hydrocarbures et l'électricité, à favoriser la recherche de pétrole et de gaz naturel, à susciter une utilisation plus efficace de l'énergie et à créer un cadre favorable à l'émergence de recherches et de projets dans le domaine des nouvelles technologies associées à l'énergie.

L'augmentation importante des crédits en 1986-1987 par rapport à la dépense probable en 1985-1986 est attribuable à la nouvelle entente fédérale-provinciale sur les économies d'énergie et les nouvelles technologies. Les crédits additionnels accordés seront compensés par des revenus fédéraux équivalents.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SCIENCE

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	2 473 134	5,3	662	(2,1)
1985-1986*	2 347 732	4,0	676	
1984-1985	2 257 602	5,7		
1983-1984	2 136 818			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Le budget du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science s'élève à 2 473,1 millions $ en 1986-1987. Ces données financières ne tiennent pas compte de la décision gouvernementale de transférer la responsabilité du développement technologique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science au ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, étant entendu que ce transfert de responsabilités sera effectué au cours de l'année 1986-1987. Les crédits alloués aux activités actuellement dévolues à ce ministère augmentent donc de 5,3 %.

Administration et consultation : 39 969,4 $ / Variation : 3,6 %

Ces crédits servent au fonctionnement du ministère et de trois (3) conseils consultatifs.

Aide financière aux étudiants : 270 405,0 $ / Variation : 3,8 %

Ce programme vise à aider financièrement l'étudiant dans la poursuite de ses études au niveau post-secondaire. Les crédits qui y sont alloués augmentent globalement de 3,8 % en 1986-1987. D'une part, le volume total des bourses prévues est haussé de 1,2 % alors que, d'autre part, les intérêts sur les emprunts contractés par les étudiants, mais pris en charge par le gouvernement augmentent de 2,6 %. La croissance de ce secteur aurait été plus forte n'eut été certaines modifications qui ont pour effet de réduire le montant des bourses et en corrollaire d'augmenter les prêts.

Science et technologie : 45 558,0 $ / Variation : 13,5 %

Ce programme vise à fournir les ressources humaines, techniques et financières nécessaires au développement, à la mise en oeuvre et à la coordination des politiques et programmes en matière de science et de technologie.

Les crédits 1986-1987 augmentent de 5,4 millions $, soit 13,5 % par rapport aux dépenses probables de 1985-1986. Cette croissance s'explique essentiellement par le démarrage moins rapide que prévu en 1985-1986 des centres de recherche appliquée qui seront entièrement fonctionnels en 1986-1987.

Enseignement collégial : 935 349,0 $ / Variation : 7,2 %

Les crédits de ce programme servent au financement des dépenses de fonctionnement, de service de dette et d'éducation des adultes des collèges publics et, pour la première fois, au paiement des subventions accordées aux établissements privés d'enseignement collégial.

Les crédits de fonctionnement des collèges publics augmentent de 4,5 % par rapport à ceux de l'année antérieure. Il faut mentionner cependant que cette augmentation est surtout technique puisqu'elle découle du fait que les crédits 1985-1986 ont été amputés de surplus récupérés des années antérieures. En fait, les coûts de fonctionnement de l'année scolaire 1986-1987 au collégial public demeurent au même niveau que l'année précédente. Cette stabilisation des coûts s'explique par le plafonnement de la clientèle scolaire, la rationalisation de certaines activités dispensées par les collèges publics et par la non indexation des dépenses relatives aux personnels et aux autres dépenses.

Les crédits reliés aux subventions versées aux établissements privés d'enseignement collégial augmentent pour leur part de 4,4 %. Cette croissance s'explique principalement par une révision de la subvention 1985-1986 due à une augmentation beaucoup plus forte que prévue (6,6 %) de la clientèle et qui est entièrement financée aux crédits 1986-1987.

Enfin, le service de la dette actuellement prévisible pour 1986-1987 augmente de 12,3 % à la suite d'une hausse marquée du volume d'émission d'obligations réalisées au cours des deux dernières années et prévues en 1986-1987. Ce haut volume vise à combler le retard accumulé lors de la dernière récession dans l'émission d'obligations, alors que les marchés financiers étaient peu accessibles.

Enseignement universitaire: 1 147 331,7 $/Variation: 4,2 %

Ce programme pourvoit au financement des activités d'enseignement, de soutien à l'enseignement et de recherche dans les universités, de même qu'au financement des traitements des internes et résidents en médecine dans les hôpitaux québécois.

Les crédits prévus pour 1986-1987 correspondent à 25,0 % des subventions de fonctionnement allouées pour l'année académique 1985-1986 et à 75,0 % des subventions prévues pour 1986-1987. De plus, ils incluent les sommes prévues en 1986-1987 pour les investissements et le service de la dette.

Pour leur part, les coûts de fonctionnement prévus pour l'année académique 1986-1987 augmentent de 2,7 % par rapport à ceux de l'année précédente. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des clientèles, au financement de quarante équipes de recherche, mais tient compte également de la non indexation des dépenses relatives aux personnels et aux autres coûts.

Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche: 31 567,8 $/Variation: (0,9 %)

Ce programme vise à subventionner la corporation « Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche » qui a la responsabilité d'attribuer des bourses d'excellence aux étudiants des 2e et 3e cycles, d'aider à la recherche et à la diffusion scientifique.

La légère baisse des crédits dédiés à ce programme résulte essentiellement d'une compression de certaines activités.

Gestion juridique du cadre socio-économique: 2 953,2 $/Variation: 5,1 %

Ces crédits visent à permettre l'Office des professions d'assumer son mandat de surveiller la conformité de l'exercice des professions aux règles en vigueur.

ENVIRONNEMENT

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	249 311	44,9	1 077	(0,1)
1985-1986*	172 063	21,6	1 078	
1984-1985	141 548	14,6		
1983-1984	123 500			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Planification, recherche et prévention: 7 167,0 $/Variation: (9,4 %)

Ce programme vise à planifier et à orienter les politiques et les interventions du ministère en fonction des besoins du milieu ambiant et à prévenir la détérioration de ce milieu par l'élaboration et l'application de mesures appropriées.

La diminution des crédits en 1986-1987 reflète la non-récurrence de certaines dépenses d'équipement effectuées durant l'exercice précédent.

Gestion du milieu aquatique: 209 221,0 $/Variation: 59,6 %

Ce programme vise à connaître, restaurer et mettre en valeur la ressource eau et le milieu aquatique de façon à leur redonner les caractéristiques qualitatives et quantitatives qui les rendent aptes à être utilisés pour les usages qui sont requis.

La variation importante observée résulte essentiellement de l'accroissement du service de la dette du programme d'assainissement des eaux. En effet, le coût de financement des travaux réalisés dans les années antérieures commande un niveau de crédits de 179,4 millions $ en 1986-1987.

Gestion des milieux atmosphérique et terrestre : 13 767,0 $ / Variation : (5,9 %)

Ce programme vise à connaître et restaurer les milieux atmosphérique et terrestre de façon à leur redonner les caractéristiques qualitatives et quantitatives qui les rendent aptes à être utilisés pour les usages qui sont requis.

Gestion interne et soutien : 17 612,0 $ / Variation : 4,7 %

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

Organismes-conseils : 1 544,0 $ / Variation : (1,3 %)

Ce programme vise à assurer les consultations et les informations auprès de la population et à fournir au ministre de l'Environnement les avis requis par la loi sur diverses questions environnementales.

Plus de 70 % des crédits prévus à ce programme sont alloués au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, dont le mandat s'inscrit principalement dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts d'un projet sur l'environnement.

FINANCES

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	3 501 823	24,8	1 717	(1,8)
1985-1986*	2 806 298	11,9	1 748	
1984-1985	2 506 965	5,9		
1983-1984	2 368 251			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les crédits du ministère des Finances s'établissent à 3 501,8 millions $ en 1986-1987, soit une augmentation de 24,8 % par rapport aux dépenses probables 1985-1986. Sauf pour le Fonds de suppléance, les données comparatives énumérées ci-après concernent l'enveloppe budgétaire 1986-1987 et les dépenses probables 1985-1986.

Études des politiques économiques et fiscales : 3 026,0 $ / Variation : 9,6 %

Ce programme vise à conseiller le gouvernement en matière de politique financière, économique et fiscale ainsi que de relations financières avec le gouvernement fédéral.

L'augmentation de 9,6 % s'explique notamment par un réaménagement interne de ressources humaines et financières afin de consolider les activités dans ce secteur.

Gestion de la trésorerie et de la dette publique : 2 739 752,0 $ / Variation : 0,6 %

Ce programme vise à gérer la caisse gouvernementale ainsi qu'à effectuer et à administrer les emprunts du gouvernement et de certains organismes parapublics.

Comptabilité gouvernementale : 21 843,0 $ / Variation : (1,7 %)

Ce programme vise à exercer le contrôle de la régularité des dépenses, à préparer les états financiers et à apporter aux gestionnaires toute information comptable pertinente.

Fonds de suppléance 1986-1987 : 698 216,0 $ — 1985-1986 : 321 573,0 $

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux.

Les crédits accordés au Fonds de suppléance passent de 321 573 ,0 millions $ à 698 216,0 millions $ et comportent cinq enveloppes budgétaires distinctes.

De ce budget, un montant de 25,0 millions $ est alloué pour la réalisation par les ministères de projets de soutien et de développement économique. Une seconde enveloppe de 46,9 millions $ vise à pourvoir aux dépenses imprévues des ministères et organismes. Une troisième enveloppe au montant de 190,7 millions $ est destinée à la liquidation des arrérages dans les réseaux de l'Éducation, de la Santé et des services sociaux. Une quatrième enveloppe au montant de 45,0 millions $, est réservée pour la solution au problème d'engorgement des services d'urgence. Quant à la cinquième enveloppe au montant de 390,6 millions $, elle est réservée pour les augmentations de traitements et salaires dans les secteurs public et parapublic.

Gestion interne et soutien : 9 818,0 $ / Variation : 14,3 %

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

La croissance de 14,3 % des crédits en 1986-1987 s'explique par l'ajout des ressources requises pour le fonctionnement du cabinet du ministre délégué à la privatisation.

Inspecteur général des institutions financières : 16 832,0 $ / Variation : 1,3 %

Ce programme vise à surveiller et à investiguer les opérations des institutions financières et à assurer un contrôle sur la création et la modification des entreprises au Québec.

Contrôle, surveillance et développement du commerce des valeurs mobilières : 4 980,0 $ / Variation : 13,1 %

Ce programme vise à accorder aux épargnants une protection contre les pratiques déloyales et frauduleuses ainsi qu'à assurer le bon fonctionnement du marché.

La croissance de 13,1 % des crédits s'explique par un niveau de dépenses probables 1986-1987 inférieur aux crédits budgétisés et par une augmentation des sommes à payer au chapitre des loyers.

Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble : 7 356,0 $ / Variation : (7,2 %)

Ce programme vise à assurer l'analyse et la prévision des variables socio-économiques décrivant l'évolution et la structure de l'économie québécoise ainsi que la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion d'informations statistiques sur le Québec. La baisse des crédits en 1986-1987 est principalement due à une rationalisation des dépenses de fonctionnement.

INDUSTRIE ET COMMERCE

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	293 300	(11,4)	822	(0,1)
1985-1986*	330 937	1,3	823	
1984-1985	326 776	26,5		
1983-1984	258 396			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les ressources mises à la disposition du ministère servent à apporter une assistance financière aux PME, à informer les entreprises sur les divers programmes du ministère et à les conseiller en particulier par le biais de son réseau de bureaux en région, à effectuer des études sur divers secteurs économiques stratégiques pour le Québec et à soutenir financièrement les sociétés d'État suivantes: la Société de développement des coopératives, le Centre de recherche industrielle du Québec, l'Institut national de productivité, SIDBEC, la Société du parc industriel du centre du Québec et la Société Inter-Port.

Les prévisions budgétaires du ministère diminuent de 11,4 % par rapport aux dépenses probables 1985-1986. Dans l'ensemble, les crédits requis pour fins de fonctionnement demeurent stables alors que les dépenses de transfert, à l'exception de celles de la Société de développement industriel, montrent une réduction significative.

Soutien technique et professionnel au développement et à la croissance des secteurs manufacturiers, commerciaux et coopératifs: 33 551,0 $/Variation: (0,2 %)

L'objet de ce programme est d'offrir différentes formes de soutien professionnel et technique aux entreprises et organismes aux fins du développement industriel, commercial et coopératif; il regroupe l'ensemble des effectifs et des budgets d'opération du ministère à l'exclusion de ceux de la Société de développement industriel et de la Société du parc industriel du centre du Québec.

Soutien financier au développement et à la croissance des secteurs manufacturiers, commerciaux et coopératifs: 169 251,0 $/Variation: (17,4 %)

Ce programme intègre principalement les crédits relatifs aux différentes formes d'aide financière offertes aux entreprises, aux coopératives et à divers organismes oeuvrant au développement économique; il comprend également les crédits affectés aux dépenses d'opération de la Société de développement industriel. En particulier, les crédits prévus pour la Société de développement industriel, qui administre plus de dix programmes d'aide aux PME, s'établissent à 88,2 millions $ en paiements de transferts aux entreprises.

La diminution des dépenses prévues de 17,4 % s'explique essentiellement par une réduction importante des crédits requis pour le dossier Bell Hélicoptères (25,7 millions $), une réduction des prévisions de dépenses pour le dossier Pétromont (7,0 millions $) et une baisse de l'aide d'environ 5,0 millions $ dans le soutien aux petites et moyennes entreprises.

Par ailleurs, la prévision des dépenses de transfert de la Société de développement industriel s'établit à un niveau équivalent à celui de 1985-1986.

Soutien aux sociétés et organismes d'état : 90 498,0 $ / Variation : (2,1 %)

Ce programme regroupe les crédits applicables aux sociétés et organismes suivants :

— Centre de recherche industrielle du Québec
— Institut national de productivité
— SIDBEC
— Société du parc industriel du centre du Québec
— Société Inter-Port

L'essentiel de la variation de ce programme provient du fait que les crédits prévus pour SIDBEC en 1986-1987 diminuent de 1,5 millions $ passant à 65,0 millions $ comparativement à une dépense probable de 66,5 millions $ pour 1985-1986.

Les crédits alloués à l'Institut national de productivité ont été réduits de 983,5 $ en 1985-1986 à 533,5 $ en 1986-1987.

De plus, aucun crédit n'est prévu pour la Société Inter-Port vu que celle-ci pourra défrayer ses dépenses de fonctionnement à même un excédent accumulé.

JUSTICE

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	363 634	2,6	4 485	(1,0)
1985-1986*	354 405	35,5	4 529	
1984-1985	261 533	6,7		
1983-1984	245 209			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Secteur institutions judiciaires : 285 428,0 $ / Variation : 3,6 %

Ce secteur regroupe les programmes ayant comme principales fonctions d'assurer le fonctionnement et l'exercice du pouvoir judiciaire.

On y retrouve la formulation des jugements, dont l'objectif est de rendre la justice selon les juridictions des diverses cours de justice, et le soutien administratif à l'activité judiciaire qui fournit le support de gestion nécessaire au bon fonctionnement des cours de justice.

La promotion des droits fondamentaux de la personne constitue une autre activité de ce secteur. Ce programme vise principalement le respect de la Charte des droits et libertés de la personne et l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse.

Le programme d'aide aux justiciables, dans le but de rendre la justice plus accessible à tous, assure un support juridique, financier et social aux personnes économiquement défavorisées.

Enfin, l'ensemble des activités de planification, de direction et de coordination des ressources humaines, matérielles et financières essentielles à la gestion du ministère sont regroupées dans le programme de l'administration.

Secteur gestion juridique du cadre socio-économique : 24 244,0 $ / Variation : 0,4 %

Une autre activité de ce secteur est l'enregistrement officiel qui a comme mandat d'assurer la conservation des actes de l'état civil, des actes relatifs au patrimoine et d'autres documents officiels.

On y retrouve également la protection du consommateur, programme qui vise à assurer la protection du public en exerçant un contrôle et une surveillance de certaines activités commerciales.

Secteur services de soutien : 20 291,0 $ / Variation : (2,4 %)

Ce secteur regroupe les services juridiques du gouvernement et les affaires législatives. Les premiers offrent un soutien d'ordre juridique à toutes les activités gouvernementales alors que les affaires législatives assurent la rédaction de tous les projets de loi du ministère de la Justice et de certains ministères et organismes en vue de leur présentation à l'Assemblée nationale. L'examen des projets de règlements soumis par les ministères et organismes du gouvernement relève aussi de la responsabilité des affaires législatives.

Secteur contentieux : 19 171,0 $ / Variation : 2,1 %

Ce programme vise à assurer l'application du Code criminel et des lois pénales du Québec.

Secteur régimes de sécurité du revenu : 14 500,0 $ / Variation : (4,5 %)

Il s'agit essentiellement de l'application de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels. Cette législation assure une compensation financière aux victimes d'actes criminels.

LOISIR, CHASSE ET PÊCHE

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	195 056	(14,5)	2 055	(7,5)
1985-1986*	228 261	1,0	2 223	
1984-1985	226 081	4,5		
1983-1984	216 265			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Le budget du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche diminue globalement de 14,5 % en 1986-1987 par rapport aux dépenses probables de 1985-1986. Cette diminution s'explique dans une très large mesure par la réduction d'une part des budgets des différents programmes de soutien aux activités et aux organismes de loisir et d'autre part, des dépenses prévues pour l'amélioration et l'aménagement des parcs et réserves.

Quant à la réduction des effectifs, elle est attribuable au transfert d'activités à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et des employés qui s'y rattachaient.

Soutien aux municipalités et aux organismes de loisir : 22 078,3 $ / Variation : (33,3 %)

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux loisirs par une assistance financière et technique aux municipalités et aux organismes de loisir.

La baisse observée s'explique par le fait que le budget précédent prévoyait les crédits nécessaires au versement d'importantes subventions ponctuelles aux municipalités et l'ajout, en cours d'année, de crédits en provenance du fonds de développement régional de l'OPDQ afin d'appuyer financièrement l'aménagement d'équipements de loisir.

Promotion du loisir socio-culturel : 11 623,8 $ / Variation : 1,1 %

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité de la population aux activités de loisir socio-culturel par une assistance financière et technique.

Plein air, parcs et réserves : 62 450,4 $/Variation : (18,5 %)

Ce programme vise à préserver des parties du patrimoine naturel québécois à des fins d'éducation et de récréation ainsi qu'à promouvoir et favoriser la pratique des activités de plein air par une assistance technique et financière et la mise en place d'un réseau d'équipements et de sites.

La diminution du budget est attribuable à un ralentissement du rythme de développement du Parc national de l'Archipel de Montréal, des parcs nationaux et régionaux ainsi qu'à une diminution importante des dépenses de fonctionnement de ces parcs.

Le ministère assume le paiement de la subvention d'équilibre budgétaire versée à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ). Les prévisions budgétaires pour la prochaine année font état d'une nette amélioration de la situation financière de la Société.

Promotion de l'activité physique et du sport : 13 681,7 $/Variation : (4,9%)

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité de la population aux activités sportives et à encourager l'élite par une assistance financière et technique. La diminution observée est due à une baisse de l'assistance financière accordée aux différents organismes sportifs.

Gestion interne et soutien : 40 750,3 $/Variation : (10,6 %)

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

La diminution du budget s'explique en partie par une réduction importante du nombre d'employés occasionnels oeuvrant dans les services centraux du MLCP et par une diminution du nombre d'employés permanents.

Cet écart résulte également d'un transfert au cours de l'année 1985-1986 de crédits en provenance du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, afin d'assurer l'administration du programme « Jeunes volontaires ».

Régie de la sécurité dans les sports : 2 736,3 $/Variation : 4,3 %

Ce programme vise à assurer la sécurité dans la pratique des sports par la promotion, l'éducation, la recherche, l'assistance technique et la surveillance de certaines manifestations sportives.

La hausse des crédits en 1986-1987 par rapport à la dépense probable de 1986-1987 s'explique par la péremption des crédits en 1985-1986.

Gestion des ressources fauniques : 41 735,5 $/Variation : (6,2 %)

Ce programme vise à assurer le maintien, l'amélioration et la protection des ressources fauniques du territoire québécois en recherchant l'équilibre économique du milieu et l'utilisation rationnelle des ressources.

La baisse observée est le résultat d'un réaménagement vers d'autres programmes d'une partie de l'enveloppe de traitement pour les employés permanents et occasionnels.

MAIN-D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	3 048 821	5,6	3 513	(0,8)
1985-1986*	2 887 731	10,3	3 542	
1984-1985	2 617 329	7,6		
1983-1984	2 431 739			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu obtient des crédits de 3 048,8 millions $ en 1986-1987, soit une augmentation de 5,6 % par rapport aux dépenses probables 1985-1986.

Direction et gestion : 170 771,6 $/Variation : 3,4 %

Ce programme comprend les crédits requis pour la direction du ministère de même que pour le fonctionnement du réseau Travail-Québec.

La hausse des crédits s'explique principalement par une augmentation des crédits pour la gestion du programme aide sociale.

Administration déléguée de programmes en sécurité du revenu : 39 282,1 $/Variation : 9,9 %

Ce programme comprend les crédits requis pour l'administration déléguée de certains programmes de sécurité du revenu ; il s'agit :

- de l'administration par la Régie des rentes du Québec des allocations familiales et des régimes supplémentaires de rentes ;
- de l'administration par la Régie de l'assurance-maladie du programme d'assistance-maladie ;
- de l'administration de l'aide sociale par la Ville de Montréal sur son territoire.

La baisse des crédits est principalement attribuable à une augmentation des ressources pour la gestion du programme aide sociale à la Ville de Montréal.

Direction et gestion de la Commission des affaires sociales : 6 541,8 $/Variation : 12,3 %

Ce programme vise à procurer à la Commission des affaires sociales les ressources requises pour entendre les demandes, requêtes et appels relevant de sa juridiction, laquelle couvre les domaines suivants :

- aide et allocations sociales ;
- protection du malade mental ;
- services de santé et services sociaux ;
- régime de rentes ;
- accidents du travail (appels logés avant le 19 août 1985) ;
- assurance-automobile.

La hausse des crédits s'explique par une augmentation temporaire des effectifs de soutien de la Commission devant permettre d'éliminer la liste d'attente dans le domaine des accidents du travail.

Les appels de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles sont de la juridiction de la Commission d'appel sur les lésions professionnelles.

Allocations familiales : 208 526,6 $/Variation : 3,2 %

Ce programmme vise à compenser une partie des charges familiales. Il comprend deux volets, soit les allocations familiales de base et les allocations familiales supplémentaires pour enfants handicapés.

Ces allocations ont été indexées de 4,0 % le 1er janvier 1986, et les clientèles admissibles ont légèrement diminué.

Allocations de maternité : 10 242,0 $/Variation : 7,8 %

Ce programme vise à assister financièrement la femme au travail en lui versant une allocation de 240 $ afin de couvrir le délai de carence de deux semaines imposé avant de retirer des prestations de maternité dans le cadre du programme d'assurance-chômage.

La hausse de crédits s'explique par la péremption de crédits en 1985-1986.

Prestations d'aide sociale : 2 186 709,8 $/Variation : 2,4 %

Ce programme vise à assurer à tout ménage un revenu minimum fondé sur la différence entre ses ressources et ses besoins essentiels.

Le niveau des crédits s'explique par une croissance anticipée du nombre de ménages et de certaines économies dues à des rationalisations du programme.

Assistance-maladie : 149 074,7 $/Variation : 7,7 %

Le programme d'assistance-maladie vise à défrayer le coût des médicaments et des appareils médicaux ainsi que les services dentaires et optométriques aux bénéficiaires de l'aide sociale.

L'augmentation des dépenses s'explique principalement par l'évolution du coût moyen prévu des médicaments et par la participation croissante des bénéficiaires de l'aide sociale au programmme de soins dentaires et aux différents programmes d'appareils médicaux.

Les médicaments et services fournis par un pharmacien sur ordonnance d'un médecin totaliseront 86,1 millions $; la fourniture de prothèses diverses et d'appareils orthopédiques représentera des déboursés de 20,8 millions $; enfin, les services assurés rendus par un optométriste ou un dentiste requerront des crédits de 42,1 millions $.

Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris : 13 266,3 $/Variation : 9,8 %

Ce programme vise à doter l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris des sommes requises pour son fonctionnement et pour le versement d'allocations aux Cris s'adonnant à des activités traditionnelles de chasse et de pêche.

La hausse des crédits s'explique par une indexation des allocations et par l'existence de crédits périmés en 1985-1986.

Formation professionnelle de la main-d'oeuvre : 139 585,5 $/Variation : 37,9 %

Ce programme vise à favoriser le développement de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre, principalement par le biais des établissements publics de formation, afin de faciliter à cette clientèle l'obtention et la conservation des emplois.

La hausse des crédits s'explique par la poursuite du transfert de responsabilités du ministère de l'Éducation dans le cadre de la mise en application de « l'Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes », de même que le transfert des crédits de « Soutien à la formation en entreprise » du programme « Protection et développement de l'emploi » dont les crédits passent de 3,0 millions $ à 12,0 millions $.

Protection et développement de l'emploi : 124 820,4 $/Variation : 51,0 %

Ce programme vise à assurer la protection des emplois, à faciliter, au besoin, le reclassement de la main-d'oeuvre et à favoriser la réalisation de projets permettant d'accroître l'employabilité et l'emploi.

Les crédits accordés en 1986-1987 permettront essentiellement:

- de protéger la main-d'oeuvre contre les changements économiques en facilitant le reclassement;
- de poursuivre la réorientation de l'aide sociale en maintenant les projets visant à maintenir ou accroître l'employabilité des bénéficiaires: stages en milieu de travail, travaux communautaires, rattrapage scolaire et retour aux études post-secondaires des chefs de famille monoparentales bénéficiaires de l'aide sociale.
- de poursuivre les programmes visant à soutenir les jeunes et les défavorisés dans leur démarche de recherche et de création d'emplois (Bon d'emploi Plus et Jeunes Promoteurs, Groupes de soutien aux initiatives Jeunesse, Jeunes Volontaires et Services externes de main-d'oeuvre).

La variation des crédits ne peut être analysée par rapport aux dépenses probables de 82,6 millions $, puisque ce montant exclut toutes les sommes qui, en cours d'année, ont été transférées dans un autre programme du ministère ou à un autre ministère. Sur une base comparable, les dépenses probables 1985-1986 sont de l'ordre de 106,5 millions $, soit une hausse de 17,2 %, en tenant compte du transfert de crédits du programme PECEC à l'OPDQ et du programme de soutien à la formation en entreprise au programme « Formation professionnelle de la main-d'oeuvre ».

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	45 864	(8,5)	131	—
1985-1986*	50 143	(5,1)	131	
1984-1985	52 810	19,3		
1983-1984	44 267			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Administration et consultation: 10 905,4 $/Variation: (2,2 %)

Ce programme, en plus de permettre la définition des politiques gouvernementales en matière de développement régional, vise à fournir un support financier à un réseau régional d'organismes de consultation ainsi qu'à apporter un support technique au ministre responsable pour la réalisation de son mandat.

La réduction de 2,2 % observée à ce programme s'explique principalement par la baisse des budgets servant à l'embauche de personnes employées sur une base occasionnelle.

Développement régional: 34 959,0 $/Variation: (10,3 %)

Ce programme permet de financer, en concertation avec les ministères sectoriels, des projets de développement issus du milieu qui ont un caractère régional, ainsi que d'administrer les crédits relatifs à la création d'emplois communautaires.

Au titre du fonds de développement régional (FDR), activité servant à financer les projets issus du milieu, les crédits 1986-1987 sont de 12,3 millions $ alors qu'ils étaient de 35,6 millions $ en 1985-1986. Seulement 13,0 millions $ des 29,1 millions $ engagés pour cette activité en 1985-1986 sont comptabilisés à l'OPDQ, le solde des crédits ayant été transféré dans les ministères sectoriels.

Contrairement aux années antérieures, les crédits relatifs à la création d'emplois communautaires (PECEC) sont en 1986-1987 inscrits à ce programme plutôt qu'au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Pour cet élément de programme les crédits 1986-1987 sont de 22,5 millions $ dont 3,0 millions $ sont destinés à la gestion et à l'embauche de 90 personnes/année occasionnelles. En 1985-1986, les crédits et les dépenses se sont élevés respectivement à 27,0 millions $ et 26,0 millions $.

Les dépenses probables de 39,0 millions $ pour 1985-1986 (26,0 millions $ pour PECEC et 13,0 millions $ pour le FDR) excèdent de 3,6 millions $ les crédits prévus pour 1986-1987. Ainsi s'explique la baisse de 10,3 %.

ORGANISME RELEVANT DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'ADMINISTRATION

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	945 055	12,4	372	0,3
1985-1986*	840 915	10,4	371	
1984-1985	761 408	15,5		
1983-1984	659 020			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les crédits prévus pour ces programmes croissent de 12,4 % par rapport aux dépenses probables 1985-1986. Cette croissance est principalement due à l'évolution des coûts des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances: 390 169,0 $/Variation: 14,5 %

Les crédits de ce programme sont constitués principalement du coût du fonds de pension du personnel de la fonction publique et des dépenses reliées à l'administration des divers régimes de retraite.

La croissance de 14,5 % découle principalement de la comptabilisation des intérêts et de l'amortissement du déficit actuariel de l'ancien régime de retraite des fonctionnaires.

Régime de retraite des enseignants: 554 886,0 $/Variation: 10,9 %

Les crédits alloués à ce programme servent à financer les coûts du fonds de pension des enseignants. L'augmentation de 10,9 % est attribuable à la comptabilisation des intérêts et à l'amortissement du déficit actuariel.

ORGANISMES RELEVANT DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA CONDITION FÉMININE

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	85 112	14,2	145	—
1985-1986*	74 501	32,3	145	
1984-1985	56 307	11,9		
1983-1984	50 302			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Conseil du statut de la femme: 3 344,3 $/Variation: 2,1 %

Au terme de sa loi, le Conseil du statut de la femme est un organisme d'étude et de consultation qui doit donner son avis sur toute question relative aux sujets concernant l'égalité et le respect des droits et du statut de la femme. La loi lui confère aussi le pouvoir de fournir de l'information au public

sur toute question individuelle ou collective ayant trait à la condition des femmes. Pour ce faire, le Conseil du statut de la femme dispose d'un réseau régional de consultation, d'un centre de documentation, d'outils d'information ainsi que de services de recherche.

La croissance de 2,1 % provient d'ajustements effectués à la dépense relative aux traitements.

Office des services de garde à l'enfance : 81 767,7 $ / Variation : 14,8 %

Ce programme vise à apporter une aide financière aux familles pour la garde des enfants et à assurer le développement et le fonctionnement de services de garde en garderies, en milieu familial et en milieu scolaire.

La hausse des crédits en 1986-1987 s'explique essentiellement par la réalisation du développement de places de garde déjà autorisées dans le cadre du plan triennal de développement des services de garde de 1982 et par l'octroi d'un budget de développement de 4,5 millions $.

ORGANISMES RELEVANT DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL EXÉCUTIF

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	182 876	6,1	469	(3,7)
1985-1986*	172 411	5,2	487	
1984-1985	163 947	4,8		
1983-1984	156 444			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Commission de la fonction publique : 2 108,0 $ / Variation : 17,3 %

La Commission est un organisme de surveillance dont le mandat est de statuer sur les recours exercés pour les membres du personnel de la fonction publique dans les domaines prévus par la loi, de vérifier le caractère impartial et équitable des décisions affectant les fonctionnaires de même que l'observance de la loi et des règlements relativement au système de recrutement et de promotion.

La croissance de 17,3 % des crédits s'explique principalement par un faible niveau de dépense probable en 1985-1986.

Office des ressources humaines : 20 758,0 $ / Variation : 6,0 %

L'Office a pour mandat d'assurer le recrutement, la sélection, la déclaration d'aptitudes des candidats à la nomination et à la promotion dans la fonction publique. Il vise également à développer et maintenir un système intégré d'information pour la gestion des ressources humaines.

La croissance de 6,0 % des crédits s'explique par un faible niveau de dépense probable en 1985-1986.

Contributions du gouvernement à titre d'employeur : 160 010,0 $ / Variation : 5,9 %

Ce programme assure le paiement des avantages sociaux et autres contributions du gouvernement à titre d'employeur. La croissance de 5,9 % des crédits est due principalement à des augmentations dans les contributions suivantes : l'assurance-chômage, le régime des rentes du Québec et les gratifications au départ.

ORGANISMES RELEVANT DU MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX SERVICES ET APPROVISIONNEMENTS

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	21 524	(31,5)	285	(3,4)
1985-1986*	31 439	(78,6)	295	
1984-1985	146 722	795,7		
1983-1984	16 381			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les crédits prévus pour ces organismes diminuent de 31,5 % par rapport aux dépenses probables 1985-1986. Cette baisse est principalement attribuable à la non-reconduction de certains crédits pour la protection civile.

Obligations envers la Société immobilière du Québec : 3 768,0 $ / Variation : (5,8 %)

Les crédits alloués à ce programme servent à financer des dépenses reliées à l'aménagement et à la gestion des espaces de certains ministères et organismes. Ces services sont fournis par la Société immobilière du Québec.

Service des achats du gouvernement : 8 053,0 $ / Variation : 0,5 %

Ce programme vise à effectuer les achats du gouvernement et à assurer le fonctionnement du répertoire des fournisseurs et des loueurs de machinerie lourde.

Protection civile : 4 803,0 $ / Variation : (71,4 %)

Ce programme vise à assurer l'application de la Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre. Cette législation prévoit qu'une assistance financière peut être octroyée aux victimes d'un sinistre.

La baisse de crédits de 71,4 % s'explique notamment par un niveau important d'indemnisation aux victimes de sinistres en 1985-1986.

Régie des installations olympiques : 4 900,0 $ / Variation : 86,3 %

Les crédits prévus à ce programme servent à assumer le paiement de la subvention d'équilibre budgétaire versée annuellement à la Régie des installations olympiques.

L'augmentation des crédits en 1986-1987 par rapport aux dépenses probables de l'exercice précédent résulte de l'utilisation, en 1985-1986, des surplus accumulés au cours des années antérieures.

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	24 218	(61,3)	448	1,6
1985-1986*	62 648	62,2	441	
1984-1985	38 628	104,3		
1983-1984	18 908			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les Personnes désignées par l'Assemblée nationale regroupent les crédits du « Protecteur du citoyen », du « Vérificateur général » et de « l'Administration du système électoral ».

Protecteur du citoyen : 2 730,0 $/Variation : 21,8 %

Ce programme vise à permettre au Protecteur du citoyen de se saisir des griefs des citoyens à l'endroit de l'administration publique.

La hausse de 21,8 % des crédits en 1986-1987 découle notamment d'un niveau d'activité plus élevé.

Vérificateur général : 10 983,0 $/Variation : 22,4 %

Ce programme vise à effectuer la vérification financière, la vérification de la conformité et celle de l'optimisation des ressources, du fonds consolidé du revenu, des ministères et de plusieurs organismes et entreprises du gouvernement et à communiquer le résultat de cette vérification dans un rapport à l'Assemblée nationale.

La hausse de 22,4 % des crédits en 1986-1987 est principalement attribuable au mandat élargi que s'est vu confier le Vérificateur général suite à l'adoption de la Loi sur le Vérificateur général le 20 juin 1985.

Administration du système électoral : 10 505,0 $/Variation (79,6 %)

Ce programme vise l'application des lois concernant l'administration des élections et le financement des partis politiques.

La baisse de 79,6 % des crédits en 1986-1987 résulte d'une part du caractère non récurrent des dépenses relatives à l'élection générale et d'autre part de la suspension du recensement annuel.

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	1 685 845	3,9		
1985-1986*	1 623 000	11,4		
1984-1985	1 456 510	7,4		
1983-1984	1 356 593			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

La Régie de l'assurance-maladie du Québec administre le régime d'assurance-maladie depuis le 1er novembre 1970 et défraie le coût des programmes assurés. Son budget atteindra 1 685,8 millions $ en 1986-1987, soit une augmentation de 3,9 % par rapport aux dépenses probables de 1985-1986. Cette variation tient compte d'une baisse de 30,0 millions $ pour la rationalisation de certains programmes. Celle-ci sera faite en cours d'année.

Les principaux programmes assurés sont les services médicaux, optométriques et dentaires ainsi que les médicaments pour les personnes âgées.

Services médicaux : 1 307 460,2 $ / Variation : 4,8 %

Cette catégorie, qui représente 77,6 % du budget total de la régie, regroupe tous les services rendus par des médecins omnipraticiens ou spécialistes, qu'ils soient rémunérés à l'acte, à la vacation ou à salaire, oeuvrant dans le cadre du régime d'assurance-maladie ou du régime d'assurance-hospitalisation.

La croissance des coûts prévus s'explique par le renouvellement de l'entente avec les médecins omnipraticiens, par l'évolution du nombre de dispensateurs, ainsi que par l'augmentation dans leur niveau de pratique.

Services optométriques : 36 465,6 $ / Variation : 6,8 %

Cette catégorie regroupe les services rendus par un optométriste dans le cadre des soins assurés par le régime d'assurance-maladie. Le coût de ces services représente 2,2 % du coût total des services assurés.

L'augmentation des coûts prévus s'explique principalement par une participation accrue des bénéficiaires conjuguée à une augmentation du nombre de dispensateurs. L'utilisation croissante des services optométriques serait imputable à certains facteurs tels que le développement de diverses activités sportives ainsi qu'au vieillissement de la population.

Services dentaires : 74 311,2 $ / Variation : (2,8 %)

Les crédits prévus à ce titre serviront à défrayer le coût des services offerts aux enfants de moins de seize ans de même que le coût de certains services rendus par un dentiste ou un spécialiste en chirurgie buccale ou maxillo-faciale dans un centre hospitalier. Les services dentaires consituent 4,4 % du coût total.

La décroissance apparente du coût de ces services s'explique par le paiement de forfaitaires en 1985-1986 découlant du renouvellement de l'entente avec les dentistes. En excluant ces forfaitaires, la croissance réelle de ces programmes en 1986-1987 serait de 9,7 % et s'expliquerait par l'évolution du nombre de dispensateurs ainsi que par une participation accrue des bénéficiaires.

Médicaments et services pharmaceutiques aux personnes âgées :
196 922,6 $ / Variation : 5,2 %

Les médicaments et les services fournis par un pharmacien sur ordonnance d'un médecin ou d'un dentiste sont assurés pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

La croissance réelle de ce programme est en fait de 19,7 %, si l'on exclut des dépenses de 1985-1986, les montants forfaitaires versés suite au renouvellement de l'entente avec les pharmaciens. Cette hausse s'explique par l'augmentaton du coût moyen et de la consommation des médicaments, par le vieillissement de la population, ainsi que par le renouvellement de l'entente avec les pharmaciens.

Le coût des médicaments et des services pharmaceutiques constitue 11,7 % du coût total.

Autres programmes et administration : 70 685,1 $ / Variation : (9,6 %)

Les autres programmes comprennent la fourniture de prothèses diverses et d'appareils orthopédiques ainsi que l'attribution de bourses et incitatifs à des professionnels de la santé. Ces programmes impliqueront des dépenses de 30,1 millions $, soit 1,8 % de l'ensemble des coûts prévus. Leur croissance négative (– 11,3 %) est due principalement au transfert aux Conseils régionaux de la Santé et des Services sociaux de l'administration des programmes de primes d'installation et de bourses de formation spécialisée, programmes visant à solutionner le problème de la répartition des effectifs médicaux dans les régions éloignées.

L'administration de tous ces programmes coûtera à la Régie 40,6 millions $, déduction faite de ses revenus propres. Par rapport au coût des programmes administrés, les frais d'administration représentent 2,5 % des coûts prévus.

RELATIONS INTERNATIONALES

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	48 712	(16,6)	382	(1,3)
1985-1986*	58 406	13,9	387	
1984-1985	51 285	13,7		
1983-1984	45 125			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Affaires internationales : 37 333,0 $ / Variation : (19,7 %)

Ce programme vise à assurer le prolongement international des responsabilités constitutionnelles et politiques du gouvernement en maintenant un réseau de bureaux et de délégations à l'extérieur du Québec ainsi qu'en mettant en oeuvre des programmes d'activités internationales.

La diminution de crédits en 1986-1987 reflète notamment l'impact de mesures de rationalisation à l'intérieur du réseau de délégations du Québec à l'étranger ainsi qu'une révision de certains programmes de transfert.

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse : 1 710,0 $ / Variation : (10,5 %)

Ce programme vise le rapprochement des deux communautés en permettant aux jeunes de mieux les connaître par le moyen de voyages-échanges. La diminution de crédits reflète les efforts de rationalisation dans les frais d'administration de l'Office.

Gestion interne et soutien : 9 669,0 $ / Variation : (3,4 %)

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières, essentielles à la gestion des programmes du ministère.

REVENU

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	258 345	3,9	4 432	(1,0)
1985-1986*	248 759	7,6	4 477	
1984-1985	231 209	(3,8)		
1983-1984	240 347			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Administration fiscale : 228 543,0 $ / Variation : 2,5 %

Ce programme vise à percevoir les sommes dues par les mandataires et contribuables assujettis aux lois fiscales.

Supplément au revenu de travail : 26 000,0 $ / Variation : 16,6 %

Ce programme vise à fournir un supplément aux travailleurs à faible revenu en leur versant des prestations basées sur le revenu du ménage. La croissance des crédits en 1986-1987 s'explique par l'indexation des barèmes d'aide du programme.

Remboursements à certains travailleurs autonomes d'une partie de leurs contributions au régime de rentes du Québec : 200,0 $ / Variation : (43,7 %)

Ce programme vise à alléger la contribution de certains travailleurs autonomes au régime de rentes du Québec. La baisse significative du niveau des crédits reflète la diminution du nombre de bénéficiaires admissibles au remboursement.

Contrôle des jeux de hasard et des courses : 3 602,0 $ / Variation : 18,9 %

Ce programme vise à protéger le public à l'occasion de l'organisation et de la conduite des jeux de hasard et de courses sur lesquelles le pari mutuel est permis. L'augmentation significative des crédits est principalement attribuable à l'imputation, en 1986-1987, à la Régie des loteries et courses du Québec du coût du loyer payable à la Société immobilière du Québec.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	6 280 557	5,8	1 257	(7,0)
1985-1986*	5 934 274	2,3	1 351	
1984-1985	5 797 711	6,1		
1983-1984	5 464 158			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Le ministère de la Santé et des Services sociaux se voit allouer pour 1986-1987 des crédits de 6 280,6 millions $, ce qui représente une augmentation de 346,3 millions $ (5,8 %) par rapport à l'année précédente. Ces crédits se répartissent entre quatre secteurs différents, soit : prévention et amélioration (6,5 %), recouvrement de la santé (60,6 %), réadaptation sociale (29,6 %) et administration et services (3,3 %).

Pour l'ensemble du ministère, et afin de faciliter les comparaisons avec l'exercice précédent, les dépenses probables 1985-1986 servant de base à l'établissement des variations tiennent compte des virements de crédits effectués dans le cadre de la présentation des crédits détaillés 1986-1987.

Prévention et amélioration : 407 212,2 $ / Variation : 5 %

Ce secteur comprend deux programmes, soit les services des Centre locaux de services communautaires (381,5 millions $) et le soutien des organismes bénévoles (25,7 millions $). Ces programmes visent l'accessibilité aux services de première ligne et de prévention, la promotion des services à domicile et la participation des organismes bénévoles à la réalisation des programmes de santé et de services sociaux.

Des crédits additionnels de 6,8 millions $ alloués dans le cadre du partage des responsabilités CSS/CLSC, de 2,0 millions $ pour la prise en charge de nouveaux locaux et de 1,1 million $ pour la dispensation de services à domicile pour les personnes handicapées (transfert de crédits de l'OPHQ), de même que l'indexation des budgets de fonctionnement (4,8 millions $), expliquent en majeure partie la croissance observée au niveau du programme des CLSC.

Les crédits octroyés aux organismes bénévoles sont pour leur part majorés de 1,5 million $ afin de permettre à ces organismes de poursuivre leur développement.

Recouvrement de la santé : 3 806 236,2 $ / Variation : 6,9 %

Ces crédits servent à financer les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des Centres hospitaliers de courte durée et psychiatriques. Ils incluent notamment une provision de 100,0 millions $ au titre de relèvement de la base budgétaire des hôpitaux, et de 33,0 millions $ pour le développement technologique et la hausse de la demande des services de soins.

Par ailleurs, l'accroissement des crédits, de l'ordre de 6,9 %, provient également de l'indexation des budgets des établissements (45,9 millions $), de la contribution gouvernementale au régime de retraite des employés (26,0 millions $), du service de la dette (22,0 millions $) ainsi que du développement des soins hospitaliers (16,6 millions $). Ce dernier montant comprend quelque 7,9 millions $ représentant l'annualisation des développements autorisés en 1985-1986. Ces développements se sont principalement réalisés dans les Centres hospitaliers suivants : Gatineau, Pierre Boucher et Le Gardeur. Quand aux nouveaux développements prévus en 1986-1987 (8,7 millions $), ils seront principalement alloués aux Centres hospitaliers Le Gardeur et Notre-Dame de Charny ainsi qu'aux établissements du Nouveau-Québec.

Réadaptation sociale : 1 861 555,3 $ / Variation : 4,4 %

Les crédits alloués à ce secteur servent à financer quatre types d'établissements dispensant des services sociaux, soit les Centres de services sociaux (271,5 millions $), les Centres d'accueil d'hébergement et les Centres hospitaliers de soins de longue durée (969,7 millions $) ainsi que les Centres d'accueil de réadaptation (582,7 millions $). Ces crédits servent également à financer, depuis cette année, les activités de l'Office des personnes handicapées du Québec (37,7 millions $).

L'augmentation des crédits est attribuable, en ce qui concerne les établissements du réseau, à l'indexation des budgets (19,1 millions $), à l'augmentation du service de la dette (29,0 millions $) et à des ajustements octroyés au titre de l'alourdissement des clientèles hébergées (8,0 millions $). Des crédits sont également prévus pour l'ajustement de la base budgétaire des Centres hospitaliers de soins de longue durée (7,5 millions $) et de certains Centres d'accueil de réadaptation (1,7 million $) ainsi que pour l'ouverture de nouveaux Centres d'accueil d'hébergement (0,9 millions $).

Pour ce qui est de l'OPHQ, la diminution des crédits, de l'ordre de 1,0 %, s'explique par un transfert d'un montant de 1,1 million $ au bénéfice des CLSC et par la non-récurrence de certaines dépenses.

Administration et services : 205 553,2 $ / Variation : 1,9 %

Les crédits alloués à ce secteur servent à financer la recherche (25,3 millions $), la coordination régionale et nationale (119,2 millions $) ainsi que la direction et la gestion interne du ministère (61,0 millions $).

Le faible pourcentage d'accroissement dans ce secteur s'explique par la prise en compte, dans les dépenses probables 1985-1986, d'un transfert d'un montant de 6,2 millions $ du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu aux Conseils régionaux de la santé et des services sociaux, dans le cadre du programme « Travaux communautaires ». Cet ajustement n'est pas inclus dans les crédits 1986-1987 et devrait faire l'objet d'un transfert en cours d'exercice.

Si l'on exclut ce facteur, l'accroissement serait plutôt de 5,0 %, soit 9,9 millions $ attribuable entre autres aux services ambulanciers (7,0 millions $), au budget prévu pour la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, de même qu'à l'indexation des crédits consacrés à la recherche.

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	478 920	1,0	8 649	(1,1)
1985-1986*	474 090	6,6	8 750	
1984-1985	444 681	9,6		
1983-1984	405 667			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Secteur institutions judiciaires : 4 107,0 $ / Variation : 33,3 %

Ce secteur d'activités représenté par le programme « Enquêtes sur les décès et les incendies », exerce la responsabilité de l'application de la Loi sur la recherche des causes et circonstances de décès.

L'augmentation prévue des dépenses en 1986-1987 est due essentiellement à la mise en vigueur de certains articles de cette nouvelle loi.

Secteur gestion juridique du cadre socio-économique : 4 768,0 $ / Variation : 12,0 %

Ce programme exerce le contrôle des permis d'alcool en vue de protéger le public par la surveillance de l'exploitation des débits d'alcool.

La croissance de 12,0 % des crédits est attribuable principalement à la mise en place des systèmes mécanisés de gestion de la Régie des permis d'alcool du Québec au cours de 1986-1987.

Secteur institutions pénales : 98 358,0 $ / Variation : (5,2 %)

Ce programme vise à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale.

La baisse prévue des dépenses résulte de la rationalisation des activités de ce secteur.

Secteur sécurité publique : 371 687,0 $ / Variation 2,4 %

Ce secteur regroupe les programmes ayant comme principale fonction la protection de la société, de ses citoyens ainsi que de leurs biens contre toutes les formes d'activités criminelles.

On y retrouve donc les programmes reliés à la coordination des activités de la sécurité publique (7,4 %), à la normalisation et à la surveillance de l'exercice de la fonction de police (1,0 %) et enfin la Sûreté du Québec (91,6 %).

TOURISME

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	69 699	(8,3)	388	(1,3)
1985-1986*	75 987	10,9	393	
1984-1985	68 518	71,3		
1983-1984	40 002			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Promotion et développement de l'industrie touristique: 69 699,0 $/Variation: (8,3 %)

Ce programme vise à accroître l'impact économique du secteur touristique, notamment au moyen de programmes d'aide et de services aux entreprises touristiques, de campagnes de promotion sur l'offre touristique québécoise, de services de formation et de perfectionnement du personnel travaillant dans le domaine du tourisme et par la mise en place d'équipements à vocation touristique. Ce programme comprend en outre la direction du ministère et ses services de soutien, les crédits reliés à l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec et à la Société du Palais des Congrès.

Une diminution des crédits 1986-1987 par rapport aux dépenses probables 1985-1986 s'explique principalement par une réduction de 2,6 millions $ de l'aide versée à la Société du Palais des Congrès et par une diminution de crédits affectés à des activités de promotion touristique pour un montant de 2,9 millions $.

L'augmentation de l'enveloppe des effectifs se traduit par une hausse du personnel occasionnel particulièrement pour les services d'accueil et de renseignements touristiques.

TRANSPORTS

	Crédits/ dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	1 629 956	(2,4)	7 741	(7,9)
1985-1986*	1 670 815	2,6	8 403	
1984-1985	1 631 558	3,3		
1983-1984	1 578 929			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Les crédits 1986-1987 se répartissent entre cinq principaux secteurs: les systèmes de transports terrestres (25,0 %), la construction du réseau routier (20,4 %), la conservation du réseau routier (27,0 %), le transport scolaire (18,9 %) et les transports maritime et aérien (3,9 %). Le solde du budget (4,8 %) réfère principalement à l'administration du ministère.

Systèmes de transports terrestres : 407 267,7 $ / Variation : 3,1 %

Ce programme vise à connaître, améliorer et coordonner les systèmes de transport et à apporter une aide financière aux services de transport en commun. La plus grande proportion des crédits est consacrée à l'application de la politique d'aide au transport en commun ; la dépense à ce titre devrait atteindre 395,8 millions $ en 1986-1987, ce qui représente une augmentation de 3,2 % sur l'année précédente.

Par cette politique de subvention, le ministère contribue, d'une part, au coût de fonctionnement des services pour environ 222,0 millions $ et, d'autre part, au paiement des services de la dette du métro et autres équipements pour quelque 157,5 millions $.

L'augmentation de 3,1 % s'explique essentiellement par la péremption de crédits en 1985-1986.

Commission des transports du Québec : 9 725,8 $ / Variation : 0,7 %

La Commission des transports doit délivrer les permis de transport ou de location et fixer les taux ou tarifs correspondants.

Construction du réseau routier : 332 934,4 $ / Variation : (11,9 %)

Ce programme a pour but de développer et d'améliorer le réseau routier.

La diminution importante du budget s'explique par le fait que le ministère utilise largement ce programme pour rencontrer l'objectif de compressions qui lui a été fixé.

Conservation du réseau routier : 439 892,7 $ / Variation : (2,9 %)

Ce programme vise à maintenir la qualité du réseau routier. La diminution prévue à ce chapitre est due aux mesures de rationalisation retenues pour l'entretien de l'ensemble du réseau routier.

Gestion interne et soutien : 46 854,9 $ / Variation : (24,0 %)

Ce programme a comme but de planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des activités du ministère.

La variation importante du budget en 1986-1987 s'explique par la non-récurrence de crédits additionnels accordés en 1985-1986 à des fins d'amélioration du réseau municipal.

Transport scolaire : 308 860,4 $ / Variation : 2,5 %

Ce programme permet aux institutions des niveaux primaire et secondaire d'assurer des services de transport aux étudiants.

La faible variation découle de la mise en place en 1985-1986 d'un nouveau cadre financier dont les règles budgétaires prévoient des augmentations basées, entre autres, sur le taux d'inflation de l'année précédente.

Transports maritime et aérien : 63 601,3 $ / Variation : 8,0 %

Ce programme sert à assurer le maintien, l'amélioration et le développement des services de transports maritime et aérien.

Dans le domaine maritime, le gouvernement subventionne une partie des frais de fonctionnement de la société des traversiers du Québec de même que ceux de six traverses privées. Le budget prévu à ce chapitre est stable par rapport à l'année dernière.

Quant au secteur aérien, la croissance (4,5 millions $) des crédits en 1986-1987 par rapport à la dépense probable en 1985-1986 s'explique principalement par la péremption de crédits au programme d'infrastructures aéroportuaires dans le Nouveau-Québec en 1985-1986.

Transport aérien gouvernemental : 20 819,0 $ / Variation : 58,1 %

Ce programme vise à fournir des services spécialisés de transport aérien à des fins gouvernementales. Il regroupe le transport des passagers et la protection de la forêt contre les incendies.

Le paiement, à compter de cette année, du service de dette (7,6 millions $) relatif à l'achat de deux avions citernes explique l'essentiel de l'augmentation du budget.

TRAVAIL

	Crédits / dépenses	Variation	Effectifs permanents	Variation
	('000 $)	%		%
1986-1987*	56 731	(15,6)	1 208	(2,6)
1985-1986*	67 252	(7,6)	1 241	
1984-1985	72 795	5,9		
1983-1984	68 723			

* Crédits 1986-1987 et dépenses probables 1985-1986

Le budget du ministère du Travail est de 56 730,8 $ en 1986-1987, soit une baisse de 15,6 %. Cette diminution s'explique principalement par l'arrêt de la subvention gouvernementale à la Commission de la santé et de la sécurité du travail pour ses activités d'inspection et d'information à compter du 1er juillet 1985, par la réduction de la subvention gouvernementale à l'Office de la construction du Québec, par la rationalisation des activités du programme de Sécurité dans les bâtiments et les lieux publics. Ces crédits reflètent le transfert des responsabilités de qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et de sécurité dans les bâtiments et dans les lieux publics du ministère de l'Habitation au ministère du Travail.

Relations et normes de travail : 10 036,9 $ / Variation : 3,0 %

Ce programme vise à établir le cadre des relations entre employeurs ou associations d'employeurs et salariés ou associations de salariés, à favoriser ces relations et à étendre des conditions de travail déjà négociées à des groupes de travailleurs non assujettis à des conventions collectives.

La hausse des crédits s'explique par la création des services de l'arbitrage médical et de la médiation dans les secteurs public et parapublic en vertu de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (Loi 42) et de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (Loi 37).

Aide financière à l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération : 1 565,1 $ / Variation : 99,4 %

Ce programme vise à fournir une aide financière à l'Institut afin de mettre à la disposition des parties patronales et syndicales des données objectives et uniformes pour établir des bases acceptables pour la détermination de la rémunération dans les secteurs public et parapublic.

Cette hausse des crédits s'explique par le fait que l'Institut a été créé le 19 juin 1985 par l'adoption de la Loi 37.

Conseil des services essentiels : 2 642,7 $ / Variation : 38,2 %

Le Conseil des services essentiels est chargé d'assurer le maintien des services jugés essentiels lorsque des travailleurs exercent leur droit de grève dans les services de santé, dans les services sociaux et dans certains services publics.

La hausse des crédits s'explique par des mandats supplémentaires confiés par la Loi 37.

Direction et gestion interne : 9 758,3 $ / Variation (18,5 %)

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources financières, humaines et matérielles essentielles à la gestion du ministère et à favoriser l'acquisition des connaissances nécessaires à la mise en oeuvre de programmes et d'activités dans le domaine des relations de travail.

La diminution des crédits s'explique par la fin des travaux de la Commission consultative sur le travail et de la Commission d'enquête sur la tragédie de la rivière Ste-Marguerite.

Qualification professionnelle des entrepreneurs en construction : 4 607,6 $ / Variation : (2,7 %)

Ce programme vise à permettre à la Régie des entreprises de construction de réglementer la compétence et la solvabilité des entreprises de construction.

Les responsabilités dans ce domaine ainsi que les ressources afférentes ont été transférées du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

Sécurité dans les bâtiments et dans les lieux publics : 25 320,2 $ / Variation : (10,6 %)

Ce programme vise la protection du public en s'assurant de la sécurité et de l'hygiène dans les bâtiments, les lieux publics et les installations techniques.

Les responsabilités dans ce domaine ainsi que les ressources afférentes ont été transférées du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

La diminution des crédits provient essentiellement de la rationalisation des dépenses budgétaires.

Aide financière relative aux activités de placement de l'Office de la construction du Québec : 2 800,0 $ / Variation : (35,7 %)

Ce programme vise à aider financièrement l'Office de la construction du Québec pour ses activités reliées au placement des travailleurs de la construction. La baisse des crédits est due à la réduction de l'aide gouvernementale.

Aide financière à la Commission de la Santé et de la Sécurité du travail

Les crédits prévus pour ce programme visaient à fournir à la CSST une aide financière en matière d'inspection, de formation, d'information et de recherche. L'absence de crédits est due à l'abolition de cette aide à compter du 1er juillet 1985.

1986-1987 BUDGET

Additionnal Information

Estimates

march 25,1986

Prepared by the
Conseil du trésor

Gouvernement du Québec
Conseil du Trésor

Legal Deposit, 1st quarter, 1986
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0706-0335
ISBN 2-551-09025-3

Table of Contents

I. THE 1986-1987 BUDGET CHALLENGE: METHODICAL TRIMMING OF EXPENDITURE 5

II. SUMMARY OF THE ESTIMATES, 1986-1987 13

Expenditure of the gouvernement du Québec as a percentage of gross domestic product. 14

Change in budgetary expenditure 15

Government contributions to its retirement plans 15

III. ESTIMATES BY DEPARTMENT 17

Budgetary expenditure by department 18

Budgetary distribution by department 19

Budgetary expenditure by program 20

Budgetary distribution by program 21

Change in number of employees 22

Additional information by department

Affaires culturelles 23
Affaires municipales 24
Agriculture, Pêcheries et Alimentation 25
Assemblée nationale 28
Commerce extérieur et Développement technologique 28
Communautés culturelles et Immigration 29
Communications 30
Conseil exécutif 31
Conseil du trésor 32
Éducation 33
Énergie et Ressources 34
Enseignement supérieur et Science 37
Environnement 38
Finances 39
Industrie et Commerce 41
Justice 42
Loisir, Chasse et Pêche 43
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu 44
Office de planification et de développement du Québec 47
Agency under the authority of the Minister responsible for Administration 48
Agencies under the authority of the Minister responsible for the Status of Women 48
Agencies under the authority of the Vice-president of the Conseil Exécutif 49
Agencies under the authority of the Minister responsible for Services and Supply 50
Persons designated by the National Assembly 51
Régie de l'assurance-maladie du Québec 51
Relations internationales 53
Revenu 53
Santé et Services sociaux 54
Solliciteur général 56
Tourisme 56
Transports 57
Travail 58

I. THE 1986-1987 BUDGET CHALLENGE: METHODICAL TRIMMING OF EXPENDITURE

As explained in the pre-budgetary document published by the ministère des Finances[1], the financial forecast for 1986-1987 suggested a deficit $1 505 million higher than the $2 970 million objective announced in the April 1985 Budget Speech. This situation results from excessively high and rapid growth in expenditure over a number of years. This lack of equilibrium must be corrected and the government has committed itself to doing it. However, as far as possible, the government must avoid doing this by increasing financial resources, whether by means of borrowings or taxes. In order to protect our economic base and our competitive position, expenditure must be straightened out so Québec's public finances can be. It was on these premises that the 1986-1987 budget estimates were prepared.

1985-1986 Estimates

In the Budgetary and Financial Policy Statement of December 18, 1985, expenditure for 1985-1986 was estimated at $27 200 million. It now totals $27 230 million, a gap of $30 million which can be explained by the recording under government revenue of the contribution of the Régie d'assurance automobile du Québec for health costs for road accident victims previously deducted from expenditure.

By comparison with initial estimates of $27 400 million, estimates as at March 31, 1986, will total $27 780 million following supplementary estimates of $380 million. Lapsed appropriations were assessed at $550 million, which explains the $27 230 million figure under probable expenditure.

On that basis, a 6.6 % increase in expenditure was experienced in 1985-1986. However, the actual growth rate is reduced when total expenditure is adjusted to take account of expenditures paid in advance since 1983-1984 and of the 1985-1986 expenditures carried forward. The adjusted growth rate is 5.8 %, while gross domestic product (GDP) increased by 7.5 % and the inflation price index by 4.0 %.

1985-1986 PROBABLE EXPENDITURE
(in millions of dollars)

	1984-1985 real expenditure	1985-1986 probable expenditure	Change (%)
Initial estimate	25 640	27 400	6.9
Supplementary appropriations	498	380	—
Total appropriations	26 138	27 780	6.3
Lapsed appropriations	(596)	(550)	—
Total expenditure according to published accounts	25 542	27 230	6.6
Correction for expenditures paid in advance since 1983-1984	352	75	—
Correction for 1985-1986 expenditures carried forward	—	100	—
Adjested total expenditure	**25 894**	**27 405**	**5.8**

1 Québec's Public Finances: The Need for Immediate Action, pre-budgetary document published on March 5, 1986, by Gérard D. Levesque.

Redressment of 1986-1987 expenditure

In the pre-budgetary document of the Minister of Finance, the forecast used to establish the amount of $1 505 million in deficit to be corrected is based on an estimate of expenditure of $29 531 million for 1986-1987. Should this forecast prove accurate, this would mean an 8.5 % growth rate in expenditure compared to a 6.1 % estimated growth rate in GDP.

A $150 million provision was included in this estimated level of expenditure to settle financial problems related mainly to deficits accumulated by hospital centres and government corporations. Accounting and depreciation methods of these special expenditures have yet to be determined but it is the government's intention to minimize impact on current budgetary transactions. They can therefore be subtracted at this stage from the 1986-1987 expenditure estimates.

In January 1986, when the government undertook to finalize the 1986-1987 budget, financial requirements for current expenditures were estimated at $29 381. Therefore, not only was it necessary for the government to do the utmost to check expenditure growth, but it also had to do so methodically in order not to affect the level of basic public services. Adjustments, however necessary, could not be made to the detriment of the most underprivileged or most vulnerable segments of the population, whether young people, the elderly or the various minorities in our society.

The streamlining operation was not easy, but it was accomplished equitably and rigorously. Estimates were reduced from $29 381 to $28 750 millions. During the year, the government will continue reassessing expenditure programs for the various sectors; departments must not expect additional funds, except for emergencies or under exceptional circumstances. By limiting supplementary appropriations to the maximum, the government is hoping to generate at least $175 million in net lapsed appropriations. The objective for 1986-1987 is not to exceed $28 575 million in expenditure, which means a 4.1 % growth rate on the basis of "adjusted" expenditures.

1986-1987 BUDGETARY EXPENDITURE
(in millions of dollars)

	1985-1986 Probable results	1986-1987 Budget	Change (%)
Initial estimates	27 400	28 750	4.9
Net lapsed appropriations	170	175	—
Total expendirure according to the Public Accounts	27 230	28 575	4.9
Correction for expenditures paid out in advance	75	5	—
Correction for expenditures carried forward	100	(38)	—
Total adjested expenditure	**27 405**	**28 542**	**4.1**

To adequately measure the impact of the budgetary redressment achieved, incompressible expenditures must be taken into account, particularly the costs for the debt service and retirement plans which represent 19.4 % of the 1986-1987 budget. Since net lapsed appropriations will mainly affect the other expenditures, they were reduced by the latter which will increase by 2.8 % in 1986-1987, that is, below inflation which will increase by approximately 3.4 % during that period.

EVOLUTION OF EXPENDITURE BY CATEGORY
(in millions of dollars)

	1985-1986 Probable expenditure	1986-1987 Estmates	Change (%)
Retirement plans, including interest on fund	1 538	1 704	10.8
Debt service and subsidies for debt service	3 504	3 848	9.8
Autre dépenses	22 363	22 990	2.8
Adjusted total expenditure	**27 405**	**28 542**	**4.1**

Revision of budgetary bases

In view of the extent of the redressment that had to be made in budgetary expenditure, it was not sufficient that all costs be cut back across the board. On the one hand, operating expenditures had been reduced regularly over the past few years. In certain sectors unable to easily absorb the cutbacks, the health sector, for example, overexpenditures and deficits began to appear. It is of course necessary to continue working at increasing program effectiveness. This will require that the management structure under which the public sector departments and agencies operate be revised by putting more emphasis on the rigour of decisions and the respect for constraints.

On the other hand, with respect to wages, the government considers that its employees must not be alone to bear the costs of the current financial difficulties. They had to be offered a fair increase; this has been done.

Finally, in order to reestablish the financial situation, certain available public services had to be reexamined and significantly reduced. Only on that condition would it be possible to establish priorities on the basis of the most essential needs, while protecting the assets of our social, cultural and economic development.

Cutbacks were applied in two phases. During the first part of the budget preparation, the department's requests for funds had been reduced by not indexing certain operating expenditures. This resulted in estimated savings of $100 million[1].

The departments had prepared a plan to reduce activities not considered of primary importance. The government then completed the operation by setting additional reduction aims for all departments. The savings resulting from these two operations total $674 million.

Taking the non-indexation of operating expenditures and the two series of cutbacks into account, the cutback in the departments' budgetary base will total $774 million, which corresponds to 2.6 % of their budgets before cutbacks. For comparison purposes, it is interesting to note that the cutbacks announced by the federal government total $883 million for fiscal 1986-1987, or 0.8 % of its budget.

Of the $674 million in specific cutbacks made by departments, $318 million (47.3 %) results from the reduction or termination of activities or services. As for the remaining $356 million, the departments first proceeded with internal streamlining of administrative expenditures for savings totalling $196 million, involving various measures associated with greater efficiency of the bureaucratic machinery. Then, there was the reduction of various expenditures that will bring costs down and force departments to tighten their belts or postpone certain expenses.

1 The $100 million cutback had already been deducted from the $29 531 expenditure estimate announced.

SUMMARY OF CUTBACKS — 1986-1987
(in millions of dollars)

Cutback in activities	242.3
Termination of activities	76.3
Internal streamlining of expenditures	195.8
Cutback in various expenditures	159.3
Total cutback in expenditures	**673.7**

Among the cutbacks in activities affecting departments, some will have little or no effect on the services offered to the population as a whole. This is the case for cutbacks in expenditure at the ministère des Communications, the Conseil exécutif, agencies of the National Assembly and the ministère des Relations internationales. Estimates in other sectors whose activities are not considered of primary importance in view of the current redressment and financial constraints will be considerably reduced. This is the case for the cultural and tourism sectors and subsidies granted to businesses.

Budgetary expenditure priorities

In spite of financial constraints, the government will allocate $204.1 million in 1986-1987 for priority development expenditures. This amount was not included in the estimates announced in the document on public finances.

First, $5.2 million was earmarked for setting up day care centres; this will make it possible to continue adding the places allocated in the three-year plan for day care centres. The budget for health services will also be increased by $78 million, that is, $45 million for alleviating overcrowding in emergency departments and $33 million for financing technical development in the health care system and increased requests for health care services.

The ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu reallocated an amount of $102 million within its own programs. The funds were redistributed mainly in favour of employment programs, authorized until now for temporary periods, such as Bon d'emploi plus, Travaux communautaires, Stages en milieux de travail and Rattrappage scolaire. The department will also spend $9.2 million to increase resources for social aid controls. In the present budget cutting context, these control measures appear necessary and fair for Québec taxpayers and for social aid recipients who are entitled to support from society.

DEVELOPMENT ESTIMATES 1986-1987
(in millions of dollars)

	Estimate
Development of day care centres	5.2
Alleviating overcrowding in emergency rooms	45.0
Development of hospital centres and reception centres	44.0
Employability programs	57.6
Training and employment programs	20.8
Administration of employment and employability development programs for social aid recipients who are able to work	9.6
Personnel required for social aid controls	9.2
Development of data-processing	12.7
Total development estimates	**204.1**

In addition to development priorities, the 1986-1987 estimates included $285 million for priority activities. This amount was implicitly part of the expenditure forecast announced in the document on public finances published by the Minister of Finance. The ministère de la Santé et des Services sociaux has been granted the most sizable amount, $115 million, including $100 million for adjusting the budgetary base of hospitals and eliminating deficits. Counting the $89 million for development activities, the ministère de la Santé et des Services sociaux will obtain an additional amount of more than $200 million for 1986-1987.

DISTRIBUTION BY DEPARTMENT OF ESTIMATES ALLOCATED FOR PRIORITY ACTIVITIES
(in millions of dollars)

Department	Estimate
Affaires culturelles	4.2
Affaires municipales	22.0
Agriculture, pêcheries et alimentation	4.7
Communautés culturelles et immigration	0.3
Conseil exécutif	0.1
Éducation	46.6
Énergie et ressources	41.6
Enseignement supérieur et science	4.1
Environnement	0.2
Justice	3.4
Revenu	15.4
Santé et services sociaux	115.0
Solliciteur général	2.1
Transports	25.2
Total estimates for priority activities	**284.9**

Estimates for the ministère de l'Énergie et des Ressources will increase by $41.6 million, including $35.8 million for accelerating the reforestation program. Estimates of $25.2 million will be granted to the ministère des Transports to be used, among other purposes, for repairing Pont Laviolette in Trois-Rivières ($12 million), building airports in northern regions ($4.1 million) and purchasing two CL215 airplanes ($7.6 million). Finally, $10.4 million will serve to improve the data-processing systems at the ministère du Revenu.

Reconciliation with regard to the deficit to be corrected

When the Minister of Finance presented an assessment of the financial position at the beginning of March, a deficit to be corrected in the order of $1 505 million could be foreseen for budget year 1986-1987. To offset this overexpenditure, the government had by then announced its intention to first review the expenditure anticipated in order to avoid increasing the tax burden of Quebecers. To complete the presentation of the 1986-1987 estimates, the measures taken must be adjusted to the deficit to be corrected.

As mentioned earlier, the amount of $1 505 million included a $150 million provision to settle additional financial problems related to operating deficits accumulated by hospital centres, accounts receivable and losses incurred by certain government corporations. As these are problems which do not concern ordinary transactions, the way in which they are to be accounted for and amortized must be examined in order to minimize the impact on the budget.

Also, development expenditures not included in the announced expenditure forecast total $204 million while all the measures taken to reduce and cut back funds amount to $1 010 million. As mentioned above, cutbacks of $674 million in estimates are involved here, to which $161 million must be added for the revision of budgetary bases and nonuse of a reserve for unforeseen expenses related to the preparation of the budget. Finally, the government will take the necessary steps during the year to achieve the announced objective of $175 million in net lapsed appropriations.

MEASURES TAKEN IN THE ESTIMATES WITH REGARD TO THE DEFICIT TO BE CORRECTED IN 1986-1987
(in millions of dollars)

1. Amount of deficit to be corrected		1 505
2. Less the provision for additional financial problems		(150)
3. Plus development activities not included in estimates		204
4. Reduction of and cutbacks in estimates		
• revision of budget bases and nonuse of the reserve for unforeseen expenses	(161)	
• cutbacks made by departments	(674)	
• net lapsed appropriations	(175)	
• Total reductions and cutbacks		(1 010)
Residual amount to be corrected		549

The above adjustments resulted in reducing the deficit to be corrected from $1 505 million to $549 million. The Minister of Finance will announce the measures concerning that residual amount in the next Budget Speech.

Stable society and solid economic growth

Significant conclusions can be drawn from an examination of the government's financial position and its evolution over the past few years. First of all, four years after the beginning of a relatively strong economic recovery, the government is still facing a persistent financial gap. The constraints imposed by the federal government with regard to revenues transferred to the provinces, to Québec in particular, certainly have something to do with the situation. However, the problem also stems from an excessively rapid growth in expenditure. Continuous growth of the debt service and constantly increased demand for social programs, especially in the health sector, exert pressure on the use of the government's financial resources.

If the financial commitments under our retirement plans and the weight of income security programs are added to that statement and if no corrective measures are taken, it can be expected that the government will continue facing the same dilemma year after year. To pull through, these basic problems must be solved.

In the case of increasing debt service expenditure, the solution is both simple and complex. The answer of course would be to reduce the deficit, but this would mean continuing cutting back expenditure, an operation which becomes more and more difficult as the activities affected near essential services. The government has decided to tackle the problem. We are going to continue evaluating government programs; possibly other services may have to be reconsidered. But to bring the deficit to an acceptable, lasting level, the parameters that caused the increase in costs will have to be modified.

Social aid must be reformed in order to encourage and help people who are able to work reenter the labour market. Also, the financing and management of the education and health sectors must be reviewed in order to keep a proper balance between supply of and demand for services. As for the retirement plans, evaluation methods and accounting policies should be better adapted to take the particular situation of a government vis-à-vis its long-term commitments into consideration.

The effort to redress public finances has only just begun and we have no other choice but to continue in this direction if we wish to protect the work already accomplished in the economic, social and cultural fields.

Paul Gobeil
Chairman of the Conseil du trésor
and Minister responsible for Administration

II SUMMARY OF THE ESTIMATES 1986-1987

Expenditure of the gouvernement du Québec as a percentage of gross domestic product

Change in budgetary expenditure

Government contribution to its retirement plans

EXPENDITURE OF THE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AS A PERCENTAGE OF GROSS DOMESTIC PRODUCT

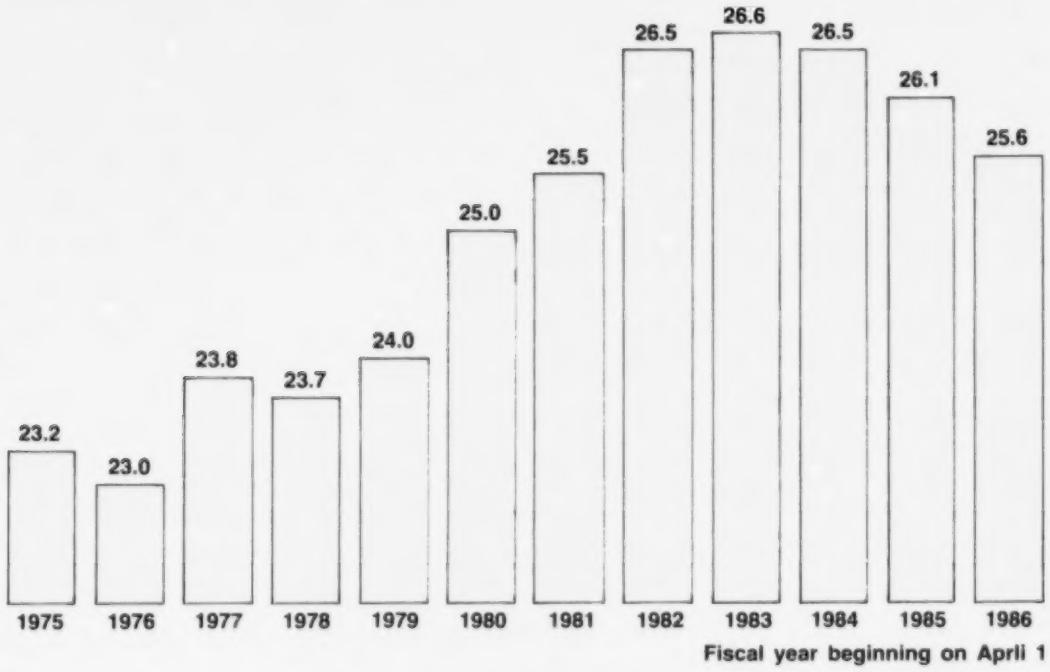

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
CHANGE IN BUDGETARY EXPENDITURE
(in millions of dollars)

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986 Probable expenditure	1986-1987 Budget
Total adjested expenditure	12 045	13 387	15 110	17 592	20 393	22 259	24 094	25 894	27 405	28 542
Growth (%)	—	11.1	12.9	16.4	15.9	9.2	8.2	7.5	5.8	4.1
Expenditure paid in advance in en 1983-1984	—	—	—	—	—	—	431	– 422	– 5	– 5
Expenditure paid in advance in 1984-1985	—	—	—	—	—	—	—	70	– 70	—
Deferred expenditure	—	—	—	—	—	—	—	—	– 100	38
Total expenditure according to the Public Accounts	12 045	13 387	15 110	17 592	20 393	22 259	24 525	25 542	27 230	28 575
Growth (%)	—	11.1	12.9	16.4	15.9	9.2	10.2	4.1	6.6	4.9
GDP Growth (%)	8.4	11.8	11.4	11.6	13.8	5.0	7.6	8.0	7.5	6.1
Inflation rate (%)	7.9	8.8	9.2	10.2	12.5	10.8	5.8	4.4	4.0	3.4

GOVERNMENT CONTRIBUTION TO ITS RETIREMENT PLANS
(in millions of dollars)

	1986-1987		1985-1986		1984-1985		1983-1984
	Estimates	% Change	Probable expenditure	% Change	Expenditure	% Change	Expenditure
Government and Public Employees Retirement Plan (RREGOP)							
Social affairs network	392	10.4	355	8.2	328	10.4	297
Education network	320	10.7	289	9.9	263	14.8	229
Civil service network	130	13.0	115	11.7	103	14.4	90
	842	10.9	759	9.4	694	12.7	616
Other plans							
Teachers	555	11.0	500	6.4	470	16.6	403
Civl Service	219	10.1	199	9.3	182	15.9	157
Judges	9	—	9	12.5	8	14.3	7
Members of the National Assembly	4	—	4	33.3	3	—	3
Members of the Sûreté du Québec	75	11.9	67	11.7	60	27.7	47
	862	10.7	779	7.7	723	17.2	617
	1 704	**10.8**	**1 538**	**8.5**	**1 417**	**14.9**	**1 233**

III. ESTIMATES BY DEPARTMENT

Budgetary expenditure by department
Budgetary distribution by department
Budgetary expenditure by program
Budgetary distribution by program
Change in number of employees
Additional information by department
- Affaires culturelles
- Affaires municipales
- Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Assemblée nationale
- Commerce extérieur et Développement technologique
- Communautés culturelles et Immigration
- Communications
- Conseil exécutif
- Conseil du trésor
- Éducation
- Énergie et Ressources
- Enseignement supérieur et Science
- Environnement
- Finances
- Industrie et Commerce
- Justice
- Loisir, Chasse et Pêche
- Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu
- Office de planification et de développement du Québec
- Agency under the authority of the Minister responsible for Administration
- Agencies under the authority of the Minister responsible for the Status of Women
- Agencies under the authority of the Vice-president of the Conseil Exécutif
- Agencies under the authority of the Minister responsible for Services and Supply
- Persons designated by the National Assembly
- Régie de l'assurance-maladie du Québec
- Relations internationales
- Revenu
- Santé et Services sociaux
- Solliciteur général
- Tourisme
- Transports
- Travail

BUDGETARY EXPENDITURE BY DEPARTMENT
(in thousands of dollars)

						% Change	
						1986-1987	1985-1986
	1986-1987 Estimates	1985-1986 Estimates	1985-1986 Probable expenditure	1984-1985 Expenditure	1983-1984 Expenditure	1985-1986 Estimates	1983-1984 Annual average
Affaires culturelles	192 848	199 975	207 132	179 797	153 583	(3.6)	16.1
Affaires municipales	746 082	764 403	716 962	687 564	712 868	(2.4)	0.3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	506 975	561 242	519 697	461 419	415 617	(9.7)	11.8
Assemblée nationale	59 969	63 934	64 011	46 285	39 656	(6.2)	27.0
Commerce extérieur et Développement technologique	23 529	25 578	28 381	18 196	13 498	(8.0)	45.0
Communautés culturelles et Immigration	28 864	29 580	29 155	27 705	24 143	(2.4)	9.9
Communications	226 085	225 567	226 820	207 559	194 878	0.2	7.9
Conseil exécutif	35 334	48 042	46 023	37 009	25 434	(26.5)	34.5
Conseil du trésor	19 739	18 570	16 222	12 745	12 274	6.3	15.0
Éducation	4 587 640	4 530 694	4 501 835	4 051 308	4 463 757	1.3	0.4
Énergie et Ressources	384 442	368 410	364 601	349 076	281 302	4.4	13.8
Enseignement supérieur et Science	2 473 134	2 390 618	2 347 732	2 257 602	2 136 818	3.5	4.8
Environnement	249 311	173 912	172 063	141 548	123 500	43.4	18.0
Finances	3 501 823	2 946 303	2 806 298	2 506 965	2 368 251	18.9	8.9
Industrie et Commerce	293 300	333 728	330 937	326 776	258 396	(12.1)	13.2
Justice	363 634	364 676	354 405	261 533	245 209	(0.3)	20.2
Loisir, Chasse et Pêche	195 056	222 465	228 261	226 081	216 265	(12.3)	2.7
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	3 048 821	2 880 726	2 887 731	2 617 329	2 431 739	5.8	9.0
Office de planification et de développement du Québec	45 864	72 697	50 143	52 810	44 267	(36.9)	6.4
Agency under the authority of the Minister responsible for for Administration	945 055	865 069	840 915	761 408	659 020	9.2	13.0
Agencies under the authority of the Minister responsible for the Status of Women	85 112	75 796	74 501	56 307	50 302	12.3	21.7
Agencies under under the authority of the Vice-président of the Conseil exécutif	182 876	175 743	172 411	163 947	156 444	4.1	5.0
Agencies under the authority of the Minister responsible for Services and Supply	21 524	34 144	31 439	146 722	16 381	(37.0)	38.5
Persons designated by the National Assembly	24 218	70 872	62 648	38 628	18 908	(65.8)	82.0
Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 685 845	1 576 590	1 618 100	1 456 510	1 356 593	6.9	9.2
Relations internationales	48 712	59 811	58 406	51 285	45 125	(18.6)	13.8
Revenu	258 345	268 611	248 759	231 209	240 347	(3.8)	1.7
Santé et Services sociaux	6 280 557	6 004 840	5 936 268	5 797 711	5 464 158	4.6	4.2
Solliciteur général	478 920	475 997	474 090	444 681	405 667	0.6	8.1
Tourisme	69 699	76 621	75 987	68 518	40 002	(9.0)	37.8
Transports	1 629 956	1 715 008	1 670 815	1 631 558	1 578 929	(5.0)	2.9
Travail	56 731	66 118	67 252	72 795	68 723	(14.2)	(1.1)
Travaux publics et Approvisionnements	—	—	—	151 913	261 460	—	—
	28 750 000*	**27 686 340***	**27 230 000***	**25 542 499**	**24 523 514**	**3.8**	**5.4**

* Including space and equipment rental costs payable to the Société immobilière du Québec

BUDGETARY DISTRIBUTION BY DEPARTMENT
(in thousands of dollars)

	1986-1987		1985-1986		1985-1986		1984-1985		1983-1984	
	Estimates	% of total	Modified estimates	% of total	Probable expenditure	% of total	Expenditure	% of total	Expenditure	% of total
Santé et Services sociaux	6 280 557	21.8	6 004 840	21.7	5 936 268	21.8	5 797 711	22.7	5 464 158	22.3
Éducation	4 587 640	15.9	4 530 694	16.4	4 501 835	16.5	4 051 308	15.9	4 463 757	18.2
Finances	3 501 823	12.2	2 946 303	10.7	2 806 298	10.3	2 506 965	9.8	2 368 251	9.7
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	3 048 821	10.6	2 880 726	10.4	2 887 731	10.6	2 617 329	10.3	2 431 739	9.9
Enseignement supérieur et Science	2 473 134	8.6	2 390 618	8.6	2 347 732	8.6	2 257 602	8.8	2 136 818	8.7
Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 685 845	5.9	1 576 590	5.7	1 618 100	6.0	1 456 510	5.7	1 356 593	5.5
Transports	1 629 956	5.7	1 715 008	6.2	1 670 815	6.2	1 631 558	6.4	1 578 929	6.4
Agency under the authority of the Minister responsible for Administration	945 055	3.3	865 069	3.1	840 915	3.1	761 408	3.0	659 020	2.7
Affaires municipales	746 082	2.6	764 403	2.8	716 962	2.6	687 564	2.7	712 868	2.9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	506 975	1.8	561 242	2.0	519 697	1.9	461 419	1.8	415 617	1.7
Solliciteur général	478 920	1.7	475 997	1.7	474 090	1.7	444 681	1.7	405 667	1.7
Énergie et Ressources	384 442	1.3	368 410	1.3	364 601	1.3	349 076	1.4	281 302	1.1
Justice	363 634	1.3	364 676	1.3	354 405	1.3	261 533	1.0	245 209	1.0
Other deoartments and agencies	2 117 116	7.3	2 241 764	8.1	2 190 551	8.1	2 257 835	8.8	2 003 586	8.2
	28 750 000*	**100.0**	**27 686 340***	**100.0**	**27 230 000***	**100.0**	**25 542 499**	**100.0**	**24 523 514**	**100.0**

* Including space and equipment rental costs payable to the Societe immobiliere du Quebec

BUDGETARY EXPENDITURE BY PROGRAM
(in thousands of dollars)

						% Change	
						1986-1987	1985-1986
	1986-1987 Estimates	1985-1986 Modified estimates	1985-1986 Probable expenditure	1984-1985 Expenditure	1983-1984 Expenditure	1985-1986 Estimates	1983-1984 Annual average
Public elementary and secondary education	4 269 258	3 200 041	4 173 107	3 756 737	4 189 620	1.6	(0.2)
Short-term care and psychiatric hospital centres	3 806 236	3 562 956	3 533 705	3 543 531	3 344 573	6.8	2.8
Management of Québec Treasury and public debt	2 739 752	2 559 032	2 723 406	2 452 488	2 317 952	7.1	8.4
Social aid	2 186 710	2 101 918	2 135 218	2 011 014	1 836 510	4.0	7.8
Health insurance plan	1 685 845	1 576 590	1 618 100	1 456 510	1 356 593	6.9	9.2
University education	1 147 332	1 107 548	1 101 443	1 025 950	996 207	3.6	5.1
Reception and lodging centres and extended care hospital centres	969 683	969 079	928 268	908 277	845 186	0.1	4.8
College education	935 349	893 587	872 288	906 982	881 477	4.7	(0.5)
Contingency fund	698 216	321 573	20 378	—	—	—	—
Rehabilitation centres	582 692	586 591	585 360	555 955	532 519	(0.7)	4.8
Teachers Pension Plan	554 886	524 403	500 303	458 034	392 310	5.8	12.9
Road maintenance	439 893	453 539	453 063	433 727	428 996	(3.0)	2.8
Land transportation	407 268	408 030	395 131	373 585	356 470	(0.2)	5.3
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	390 169	340 666	340 612	303 374	266 710	14.5	13.0
Local community service centres	381 510	384 866	383 672	354 435	340 453	(0.9)	6.2
Sûreté du Québec	340 283	336 109	332 602	312 612	281 672	1.2	8.7
Road construction	332 934	392 730	377 932	399 496	384 831	(15.2)	(0.9)
School transportation	308 860	301 362	301 362	293 592	269 452	2.5	5.8
Société d'habitation du Québec	308 363	341 181	311 618	293 756	248 617	(9.6)	12.0
Social service centres	271 482	255 916	255 216	232 315	232 191	6.1	4.8
Financial assistance to students	270 405	266 730	260 630	235 399	194 087	1.4	15.9
Real estate assessment	265 318	256 677	253 677	244 392	273 385	3.4	(3.7)
Other programs	5 457 556	5 545 216	5 372 909	4 990 338	4 553 703	(1.6)	8.6
	28 750 000*	**27 686 340***	**27 230 000***	**25 542 499**	**24 523 514**	**3,8**	**5,4**

* Including space and equipment rental costs payable to the Société immobilière du Québec

BUDGETARY DISTRIBUTION BY PROGRAM
(in thousands of dollars)

	1986-1987		1985-1986		1985-1986		1984-1985		1983-1984	
	Estimates	% of total	Modified estimates	% of total	Probable expenditure	% of total	Expenditure	% of total	Expenditure	% of total
Public elementary and secondary education	4 269 258	14.8	4 200 041	15.2	4 173 107	15.3	3 756 737	14.7	4 189 620	17.1
Short-term care and psychiatric hospital centres	3 806 236	13.2	3 562 956	12.9	3 533 705	13.0	3 543 531	13.9	3 344 573	13.6
Management of Québec Treasury and public debt	2 739 752	9.5	2 559 032	9.3	2 723 406	10.0	2 452 488	9.6	2 317 952	9.5
Social aid	2 186 710	7.6	2 101 918	7.6	2 135 218	7.9	2 011 014	7.9	1 836 510	7.5
Health insurance plan	1 685 845	5.9	1 576 590	5.7	1 618 100	5.9	1 456 510	5.7	1 356 593	5.5
University education	1 147 332	4.0	1 107 548	4.0	1 101 443	4.0	1 025 950	4.0	996 207	4.1
Reception and lodging centres and extended care hospital centres	969 683	3.4	969 079	3.5	928 268	3.4	908 277	3.6	845 186	3.5
College education	935 349	3 2	893 587	3.2	872 288	3.2	906 982	3.5	881 477	3.6
Contingency fund	698 216	2.4	321 573	1.2	20 378	0.1	—	—	—	—
Rehabilitation centres	582 692	2.0	586 591	2.1	585 360	2.2	555 955	2.2	532 519	2.2
Teachers Pension Plan	554 886	1.9	524 403	1.9	500 303	1.8	458 034	1.8	392 310	1.6
Road maintenance	439 893	1.5	453 539	1.6	453 063	1.7	433 727	1.7	428 996	1.7
Land transportation	407 268	1.4	408 030	1.5	395 131	1.5	373 585	1.5	356 470	1.4
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	390 169	1.4	340 666	1.2	340 612	1.3	303 374	1.2	266 710	1.1
Local community service centres	381 510	1.3	384 866	1.4	383 672	1.4	354 435	1.4	340 453	1.4
Sûreté du Québec	340 283	1.2	336 109	1.2	332 602	1.2	312 612	1.2	281 672	1.1
Road construction	332 934	1.2	392 730	1.4	377 932	1.4	399 496	1.6	384 831	1.6
School transportation	308 860	1.1	301 362	1.1	301 362	1.1	293 592	1.1	269 452	1.1
Société d'habitation du Québec	308 363	1.1	341 181	1.2	311 618	1.1	293 756	1.1	248 617	1.0
Social service centres	271 482	0.9	255 916	0.9	255 216	0.9	232 315	0.9	232 191	0.9
Financial assistance to students	270 405	0.9	266 730	1.0	260 630	1.0	235 399	0.9	194 087	0.8
Real estate assessment	265 318	0.9	256 677	0.9	253 677	0.9	244 392	1.0	273 385	1.1
Other programs	5 457 556	19.2	5 545 216	20.0	5 372 909	19.7	4 990 338	19.5	4 553 703	18.6
	28 750 000*	**100.0**	**27 686 340***	**100.0**	**27 230 000***	**100.0**	**25 542 499**	**100.0**	**24 523 514**	**100.0**

* Including space and equipment rental costs payable to the Société immobilière du Québec

CHANGE IN NUMBER OF EMPLOYEES[1]
(person-years)

Department	1986-1987 Permanent[2]	1985-1986 Permanent[2]
Affaires culturelles	1 307	1 313
Affaires municipales	1 246	1 289
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	3 222	3 288
Assemblée nationale	446	451
Commerce extérieur et Développement technologique	240	231
Communautés culturelles et Immigration	443	454
Communications	1 413	1 438
Conseil exécutif	316	334
Conseil du trésor	284	289
Éducation	1 308	1 453
Énergie et Ressources	2 410	2 469
Enseignement supérieur et Science	662	676
Environnement	1 077	1 078
Finances	1 717	1 748
Industrie et Commerce	822	823
Justice	4 485	4 529
Loisir, Chasse et Pêche	2 055	2 223
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	3 513	3 542
Office de planification et de développement du Québec	131	131
Agency under the authority of the Minister responsible for Administration	372	371
Agencies under the authority of the Minister responsible for the Status of Women	145	145
Agencies under the authority of the Vice-president of the Conseil exécutif	469	487
Agencies under the authority of the Minister responsible for Services and Supply	285	295
Persons designated by the National Assembly	448	441
Relations internationales	382	387
Revenu	4 432	4 477
Santé et Services sociaux	1 257	1 351
Solliciteur général	8 649	8 750
Tourisme	388	393
Transports	7 741	8 403
Travail	1 208	1 241
	52 873	**54 500[3]**

1 Please note that contrary to other years, only employees with permanent status are represented
2 Personnel authorized by the Conseil du trésor
3 Personnel authorized by the Conseil du trésor as at December 16, 1985

AFFAIRES CULTURELLES

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	change
	($'000)	%		%
1986-1987*	192 848	(6.9)	1 307	(0.5)
1985-1986*	207 132	15.2	1 313	
1984-1985	179 797	17.1		
1983-1984	153 583			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The budget structure of the ministère des Affaires culturelles was modified as of 1986-1987, in order to dissociate the budgets of government agencies and corporations under the jurisdiction of the Minister, from budgets related to the department's internal operations. Also, agencies under the Charter of the French language are added to the Minister's responsibilities as of April I, 1986.

The department's budget for 1986-1987 totals $192.8 million, 6.9 % lower than that of the previous year. It is divided between the six following activity sectors: policy, internal management and support, cultural development, national institutions, support and promotion of the arts, letters, museums and cultural industries, advisory bodies and government corporations and Charter of the French language.

Policy, internal management and support: $19 753/Change 3.6 %

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the financial, human and physical activities required for the management of the department's programs and also to adjust the department's action and policies in accordance with the needs of the population.

Cultural development: $54 312/Change: (20.6 %)

The main objective of this program is to support regional cultural development: assistance for the operation and improvement of cultural facilities, conservation of sites, historical and archeological property and support for the performing arts and the visual environment.

The cutback in estimates for this program in relation to the 1985-1986 probable expenditure is mainly due to the transfers of funds from the OPDQ and the ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, principally with regard to regional development fund projects ($5.5 million) and job creation programs ($3.2 million). The balance of the cutback is attributable to cutbacks in various activities of the program and reassessment of the estimates granted in the form of assistance to municipalities.

National institutions: $23 637/Change: 6.1 %

Various institutions related to the ministère des Affaires culturelles are combined under this program, such as the Archives nationales du Québec, the Bibliothèque nationale du Québec, the conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec and the Centre de conservation du Québec.

Part of the increase in funds for this program is related to an increase in estimates granted to the network of conservatories in order to promote its development.

Support and promotion of the arts, letters, museums and cultural industries: $35 264/Change (6.0 %)

The activities which require centralized management, that is, the support and promotion of cultural industries, the arts and letters and the development of museums and exhibition centres, are combined under this program.

The budget increase for this program is due to additional estimates under various programs following a review of the department's priorities.

Advisory bodies and government corporations: $39 506/Change: (7.7 %)

The objective of this program is to support and develop advisory bodies and government corporations.

The cutback in funds for this program is mainly due to lower financial needs for the bonded debt of Place des Arts for the coming year.

Charter of the French language: $20 376/Change: (4.2 %)

The funds under this program are to be used for the application of the Charter of the French language by the agencies responsible for it. The 4.2 % cutback from the 1985-1986 probable expenditure is due to a reduction in the activities of the Commission d'appel de francisation des entreprises (158.9 %) and to the streamlining of certain activities of the other agencies.

AFFAIRES MUNICIPALES

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($'000)	%		%
1986-1987*	746 082	4,1	1 246	(3,3)
1985-1986*	716 962	4,3	1 289	
1984-1985	687 564	(3,6)		
1983-1984	712 868			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The 1986-1987 estimates for the ministère des Affaires municipales total $746.1 million, an increase of $29.1 million or 4.1 % over the previous year. They are divided among five sectors: municipal management (48.8 %), water (6.7 %), statistics, planning and coordination (1.3 %), public security (0.2 %), and housing (43.0 %).

Municipal management: $364 255/Change: 8.1 %

This sector concerns land use, administrative management, financial autonomy, sharing of municipal services, and providing the department with administrative support. It includes assistance to regional county municipalities (RCM), the main government programs under the municipal tax reform, assistance to northern communities, various subsidies to municipalities and providing specialized personnel for real estate assessment and municipal management.

The 8.1 % increase is mainly attributable to higher estimates related, in particular, to the revitalization of downtown areas and commercial streets in Montréal and Québec City and for compensation in lieu of taxes on buildings in the education and health and social services networks.

Water: $49 718/Change: 1.2 %

The funds for this program are used to finance the construction of waterworks and sewage systems in municipalities lacking sufficient means. The stability of the estimates indicates that a ceiling has been reached in this area.

Statistics, planning and coordination: $9 989/Change: 65.1 %

This sector is made up of the Société d'aménagement de l'Outaouais and the Société de développement de la Baie James.

The sizable increase in funds can be explained principally by the taking over by the government of the debt service of the Société de développement de la Baie James as of the 1986-1987 fiscal year.

Public security: $1 491/Change: (8.2 %)

The objective of this program is to prevent and reduce loss of life and property by fire. To this end, specialized personnel is made available to municipalities.

Housing: $320 629/Change (0.8 %)

The activities of the Société d'habitation du Québec (total estimates of $308.4 million) and of the Régie du logement are combined under this program.

The Société is responsible for ensuring greater accessibility to good quality housing by promoting access to home ownership and residential renovation and by defraying part of the costs incurrred by certain categories of households for housing. It should be noted that 52.6 % of the Société's budget is used to finance operating deficits of subsidized housing, which totals nearly 50 000 units.

Estimates for the Régie du logement total $12.3 million, or 3.8 % of the housing sector's budget. The Régie is responsible for providing information to tenants and landlords with respect to their rights and obligations, to promote conciliation between them and to render decisions that will help settle disputes in this area.

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	506 975	(2.4)	3 222	(2.0)
1985-1986*	519 697	12.6	3 288	
1984-1985	461 419	11.0		
1983-1984	415 617	—		

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The department's estimates for l986-l987 total $507 million, a cutback of $12.7 million, or 2.4 %, in relation to the probable expenditure for the previous fiscal year. This change can be explained mainly by the cutback in funds under the farm production assistance program. The decrease in the number of employees is attributable to the measures taken to lower the number of regular positions in all the departments and government agencies.

Planning, research and instruction: $43 946/Change: 4.4 %

The main activities under this program consist in:

- carrying out sectorial studies to plan agriculture, maritime fishing and food production development in Québec;
- conducting research work, among other locations at the department's agricultural research stations and promoting university research by means of subsidies;
- supporting teaching in the field of agriculture by administering two Instituts de technologie agricole (La Pocatière and Saint-Hyacinthe) and by subsidizing the farm management and operation training courses given at McDonald College.

Higher estimates under this program mainly concern an increase in operating expenditure.

Farm financing: $105 085/Change: 0.5 %

The objective of this program administered by the Office du crédit agricole du Québec is to facilitate the financing of farming enterprises. Except for $16 million to be paid into the forest and farm loan insurance fund, transfer payments under this program are mainly related to the taking over of part of the interests payable by farmers on loans granted to them.

The 1986-1987 estimates remain practically unchanged from expenditure for the previous fiscal year.

Farm production assistance: $101 252/Change: (18.0 %)

The objective of this program is to develop farm production and improve management techniques. The financial and technical assistance granted by the department for these purposes concerns soil purification, crop cultivation and livestock production.

The $22.3 million cutback in estimates in relation to the 1985-1986 probable expenditure is mainly attributable to the nonrenewal of estimates for a three-year plan to promote the development of grain production and improvement of the quality of fodder. Also, cutbacks in transfer payments can be expected.

Farm insurance: $115 158/Change: (0.2 %)

The objective of this program administered by the Régie des assurances agricoles is twofold: to protect farm operators against natural hazards which affect crop yields and to guarantee them a positive net income during periods of low prices.

In the case of crop insurance, the government matches the contributions paid to the Régie; the fund thus constituted is used to pay the indemnities guaranteed by contract. As for the income stabilization insurance, the government contribution is double that of the members; the compensation paid from the fund represents the difference between the production costs of a model farm and an average income based on price surveys.

The 1986-1987 estimates are in line with the probable expenditure for the previous fiscal year, which include $18.7 million in supplementary appropriations.

Food produce marketing: $47 393/Change: 6.5 %

The objective of this program is to promote the processing, marketing and quality control of agricultural food products. To this end, technical and financial assistance is available to businesses wishing to modernize or expand. As for distribution, the department participates in a great number of promotion activities and reports on market operations and fluctuations. Quality control is ensured by enforcing standards and inspecting food products.

The increase in estimates is mainly due to an increase of $1.9 million in assistance to processing firms.

Régie des marchés agricoles du Québec: $2 047/Change: 20.3 %

The role of the Régie is to supervise and coordinate the marketing of farm products. It deals with the application of joint plans, the status of farm producer, the establishment of milk prices and issuance of various permits.

The 20.3 % increase is attributable to an adjustment in estimates related to salaries.

Farm land management: $33 642/Change: 4.2 %

The objective of this program is to protect farm land and to promote the resumption of farming operations on uncultivated land. The Commission de protection du territoire agricole is responsible for administrative control of designated agricultural zones. In keeping with the Municipal Taxation Act, the department reimburses farm producers part of their municipal and school taxes. The government contribution is 70 % and 40 % respectively, depending on whether or not the farm in question is located in a designated agricultural zone. The funds for the Banque de terres arables are recorded under this program.

The 4.2 % increase is mainly due to a rise in government contributions toward municipal and school taxes on farms.

Internal management and support: $26 607/Change: 6.1 %

The estimates for the department's administration and various support services are combined under this program. The increase in estimates is due to higher operating expenses.

Régie des grains: $1 473/Change: 10.1 %

The Régie des grains was set up in 1981 under the Grain Act to promote the improvement of the quality of grain, particularly by the application of a grading system and standards of quality, to promote a steady supply of grain of good quality, to protect producers by seeing to it that purchasers are solvent, and to administer the issuance of the permits delivered under the Act.

The increase under this program can be explained by the relative importance of lapsed appropriations for the previous fiscal year.

Development of maritime fisheries: $30 372/Change: 4.2 %

The objective of this program is to improve production in the fisheries sector, in the areas of management, exploitation and processing of resources. This objective is attained through scientific research and compilation of statistics on fisheries. The department grants technical and financial assistance to fishermen and processing plants for the modernization of their equipment.

Estimates under this program are $8.8 million less than the 1985-1986 modified estimates. The 4.2 % increase over probable expenditure is attributable to lapsed appropriations during the 1985-1986 fiscal year.

ASSEMBLÉE NATIONALE

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($'000)	%		%
1986-1987*	59 969	(6.3)	446	(1.1)
1985-1986*	64 011	38.3	451	
1984-1985	46 285	16.7		
1983-1984	39 656			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Secrétariat général: $32 154/Change: (8.0 %)

The objective of this program is to provide Members and their staff with the resources necessary to carry out their duties.

Legislative services: $6 299/Change: (1.6 %)

The objective of this program is to provide Members with the support they need to carry out their duties as legislators, particularly library and computer services.

Information: $6 101/Change: (1.2 %)

The main objective of this program is to ensure the publication of the Journal des débats and radio and television coverage of the debates of the National Assembly.

Internal management and support: $14 744/Change: (9.4 %)

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the human, physical and financial resources essential to the management of the National Assembly programs, particularly in the areas of development, restaurant services and personnel.

Office of the National Assembly: $671/Change: 225.7 %

The objective of this program is to ensure the operation of the Office and to set up a provision to increase any voted appropriation that may come under other programs of the National Assembly as well as any voted or permanent appropriation applicable to the salaries, wages and allowances of the employees of the National Assembly, with the approval of the Office.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($'000)	%		%
1986-1987*	23 529	(17.1)	240	3.9
1985-1986*	28 381	56.0	231	
1984-1985	18 196	34.8		
1983-1984	13 498			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Development of external economic and commercial relations: $23 528.8/Change: (17.1 %)

The objective of this program is to promote expansion of markets for Québec goods and services. For that purpose, the department has a network of representatives abroad, training activities for exporters and various forms of financial assistance for firms. The program also includes administration of the department and support services.

The cutback in 1986-1987 estimates compared to the 1985-1986 probable expenditure is mainly due to the fact that, during the previous fiscal year, supplementary appropriations were granted for certain short-term activities, and to a decrease in anticipated expenditure for financial assistance programs for firms.

Since December 13, 1985, the duties, responsibilities and powers of the Minister of Higher Education, Science and Technology, in the field of technology, have been entrusted to the Minister of External Trade and Technological Development. However, the transfer of the human and financial resources required to carry out technological development activities will take place during the year.

COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET IMMIGRATION

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	28 864	(1.0)	443	(2.4)
1985-1986*	29 155	5.2	454	
1984-1985	27 705	14.8		
1983-1984	24 143			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Cultural communities and immigration: $28 167/Change: (1.9 %)

The funds under this program are used to finance the department's activities intended for cultural communities and the recruitment, selection and adaptation of immigrants.

The cutback in estimates in relation to the 1985-1986 probable expenditure can be explained by the streamlining of the department's activities.

Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration: $697/Change: 54.9 %

The Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration is an advisory agency set up under Bill 10 at the end of 1984. Its mandate is to advise the Minister on questions concerning cultural communities and immigration.

The increase over 1985-1986 probable expenditure is due to the fact that the Conseil was in operation only part of the year. Also, an amount of $148 000 was added for rent costs. The budget of the Conseil for other categories of expenditure is the same as that of 1985-1986.

COMMUNICATIONS

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	226 085	(0.3)	1 413	(1.7)
1985-1986*	226 820	9.3	1 438	
1984-1985	207 559	6.5		
1983-1984	194 878	11.2		

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The budget of the ministère des Communications for 1986-1987 totals $226.1 million, a cutback of 0.3 % in relation to 1985-1986 probable expenditure. It is divided among three activity sector: support services (67.5 %), communications (7.0 %) and administration and services (Société de radio-télévison du Québec (25.5 %)).

Support services: $152 652/Change: 0.6 %

This sector covers the department's internal management and support, government information and publications, Bureau central de l'informatique and government telecommunications.

Budgetary expenditure for this sector increases less than 1 %, from $151.7 million to $152.7 million. This results from cutbacks in all programs, except that of the Bureau central de l'informatique.

The 18.5 % budget cutback for government information and publications is due to the government's decision to abolish the Sécrétariat du Comité ministériel permanent des communications responsible for coordinating the government communications program, and to the nonrenewal of the 1985-1986 estimates for implementing the program.

The 4.4 % cutback in telecommunications expenditure is attributable to the streamlining of costs for computer communications, telephone operator services and intercentre services.

The 1986-1987 budgetary expenditure of the Bureau central de l'informatique is significantly higher due to amounts granted to increase processing capacity and to rectify the situation in that sector of the government at the level of data-processing services.

Communications: $15 766/Change: 11.4 %

Traditionally, this sector has been responsible for promoting, guiding, coordinating and supervising the development of communications media and networks in Québec. It covers the activities of the Commission d'accès à l'information gouvernementale and of the Régie des services publics.

Expenditures for this sector rise from $14.1 million to $15.8 million. A result of budget adjustments and supplementary appropriations, this increase follows the department's decision to promote the economic development of communications firms. A Canada-Québec subsidiary agreement favours that choice.

Administration and services: $57 667.1/Change: (5.4 %)
(Société de radio-télévision du Québec)

The objective of this program is to provide government bodies with a service to produce audio-visual material, and to provide the public with a means of intellectual development through radio and television broadcasts.

Radio-Québec budgetary expenditure falls from $61 million to $57.7 million. This is due to a reduction of $0.8 million in subsidy in view of Radio-Québec's new ability to increase its own-source revenue by means of advertising and to a cutback of $3.5 million.

CONSEIL EXÉCUTIF

	Estimates/ expenditures	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	35 334	(23.2)	316	(5.4)
1985-1986*	46 023	24.4	334	
1984-1985	37 009	45.5		
1983-1984	25 434			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Under the recent reorganization of the Conseil exécutif, the following administrative units were transferred to other departments: Secrétariat aux affaires linguistiques, Projet Archipel, Secrétariat aux relations avec les citoyens, Secrétariat à l'éducation des adultes, Institut national de productivité, Secrétariat à l'emploi et à la concertation, Secrétariat à la politique familiale and Secrétariat de la mise en valeur du Saint-Laurent. This operation represents a reduction of $6.7 million in estimates and a move for 61 employees. The transfers of jurisdiction are not shown in the estimates because the budgetary bases have been modified accordingly.

With the coming to power of a new government, the offices of three ministers (responsible for Employment and Concerted Action, for Citizen Relations and for Family Policy) have been eliminated. Abolition of the three offices resulted in a further reduction of $1.8 million.

Finally, the estimates for the political personnel of the Minister responsible for Electoral Reform and Minister of Revenue are now recorded in full under the ministère du Revenu. This applies also to the Minister responsible for Canadian Intergovernmental Affairs and to the Minister of International Relations whose estimates for office personnel have been recorded under the ministère des Relations internationales. These two changes represent a reduction of $1 million in estimates for the ministère du Conseil exécutif. However, the number of employees is not affected since the political personnel is not recorded with other government employees.

Lieutenant-Governor's Office: $428.6/Change: 11.4 %

The objective of this program is to enable the Lieutenant-Governor to assume the responsibilities vested in him by law.

The 11.4 % increase corresponds to various adjustments in salary estimates.

Support services for the Prime Minister and the Conseil exécutif: $24 985.9/Change: (28.7 %)

The objective of this program is to provide the Prime Minister and the Conseil exécutif with the human and technical resources required to carry out their duties.

Estimates of the Secrétariat à la réforme électorale for 1986-1987 are included in this program. Withdrawal of funds for International Youth Year ($8.5 million) and a cutback in estimates for the relocation of Inuit in Umiujaq ($2 million) explain the (28.7 %) change.

Promotion of women's rights: 2 501.1/Change: 3.9 %

The objective of this program is to ensure the coordination and development of government policies and activities with respect to the status of women. The Conseil du statut de la femme is not included in this program.

The 1986-1987 estimates of the Secrétariat à la condition féminine for setting up an equal opportunity plan for women increase from $400 000 to $800 000. In 1985-1986, activities were intended for women in the health, education and municipal networks, while in 1986-1987 the

emphasis is on female workers in the private sector. An amount of $193 000 in 1985-1986 to finance activities related to "Women's Decade" was not renewed in 1986-1987.

Canadian intergovernmental affairs: $7 418.4/Change: 5.7 %

The objective of this program is to coordinate the activities of the gouvernement du Québec elsewhere in Canada and of its departments and agencies, and also to administer subsidiary agreements with the Canadian government under the general agreement on regional economic development. Estimates for the management of the Québec offices network in Canada (Toronto, Moncton, Edmonton and Ottawa), responsible for promoting Québec industrial, commercial and cultural interests and for facilitating relations with other governments in Canada and French-speaking people outside Québec are combined under this program. Also, $1.2 million is earmarked for interprovincial cooperation and "la francophonie".

The 5.7 % change in estimates results from an increase in transfer payments.

Citizen relations: $0/Change: —

Estimates for this program have been transferred to the ministère des Communications.

Electoral reform: $0/Change: —

Estimates for this program are now recorded under "Support services for the Prime Minister and the Conseil exécutif".

Employment and concerted action: $0/Change: —

Estimates for this program have been transferred to the ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, except those for the Institut national de productivité which are recorded under the ministère de l'Industrie et du Commerce.

CONSEIL DU TRÉSOR

	Estimates/ expenditures	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	19 739	21.7	284	(1.7)
1985-1986*	16 222	27.3	289	
1984-1985	12 745	3.8		
1983-1984	12 274			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The activities of the Conseil du trésor are combined under the "Budget management and administrative policy" program. The objective of this program is to establish general policies for the management of human resources, to determine the allocation of human, physical and financial resources in compliance with government priorities, and to see that departments and agencies make efficient use of them in carrying out their programs.

In 1985-1986, the budget of the Conseil du trésor included an amount of $1.1 million for costs related to the opening of collective agreement negotiations. Because the round of negotiations began later than expected, the appropriation lapsed, which explains the 1985-1986 probable expenditure level and the gap of 21.7 % observed on that basis.

For 1986-1987, $2.5 million has been earmarked to take the full effect of the round of negotiations into account.

If the 1986-1987 estimates are adjusted to take account of that expenditure and of an additional amount of $660 000 for the needs of the Minister responsible for Services and Supply, operating costs are reduced by 5.1 % by comparison with the 1985-1986 revised estimates of $17 470. Lower costs result from savings made by the Conseil on its operations.

ÉDUCATION

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	4 587 643	1.9	1 308	(10.0)
1985-1986*	4 501 835	11.1	1 453	
1984-1985	4 051 308	(9.2)		
1983-1984	4 463 757			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The budget of the Minister of Education for 1986-1987 totals $4 587.6 million, an increase of 1.9 % over the previous year's expenditure.

Administration and services: $92 516.5/Change: (10.8 %)

These funds are used to operate the department and the Conseil supérieur de l'Éducation. Transfer of data-processing services to the Société du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) is the main reason for the drop in estimates.

Private education: $213 577.2/Change: 0.3 %

Estimates for this sector are used to subsidize private elementary and secondary education institutions. They take into account the government's decision to transfer the responsibility for college education to the ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

The 1986-1987 estimates increase by 0.3 % over the 1985-1986 probable expenditure. The negligible rise in 1986-1987 estimates takes into account aging of personnel and non-indexing of expenditures related to teachers and other employees and other costs.

However, costs for the 1986-1987 school year increase by $3.6 million, 2.0 % over the previous year. Among other factors, an estimated increase of 1.5 % in clientele explains this increase.

Public elementary and secondary education: $4 269 257.8/Change: 2.3 %

Estimates are used to finance operating expenses, certain investment costs and the debt service of the public preschool, elementary and secondary education network administered by school boards, in keeping with the Education Act. These estimates cover young people and adult education.

The 1986-1987 estimates correspond to 15 % of the operating subsidies granted for the 1984-1985 school year, to 15 % of those for 1985-1986 and to 70 % of the subsidies contemplated for the 1986-1987 school year.

In 1986-1987, estimates for operating the youth and adult sectors increased by 2.1 % over the 1985-1986 probable expenditure. The increase can be explained in great part by the change in certain parameters (aging of personnel, non-indexing of expenses related to teachers and other personnel and other costs), by various cuts to be made by the department and by the impact of the rollback in school personnel for the youth sector.

The 1986-1987 estimates for operating the youth sector increase by $30.9 million, an increase of 0.8 % over 1985-1986 probable expenditure. On the other hand, the 1986-1987 estimates for operating the adult sector represent a raise of 43.1 % over expenditure for the previous year. These estimates total $154.8 million, compared to $108.2 million for the 1985-1986 probable expenditure. The considerable increase is due to higher costs with regard to the new policy of accessibility to clienteles in the adult sector.

The debt service is $17.2 million higher than the 1985-1986 probable expenditure, an increase of 4.7 % which can be explained by a significant rise in the volume of bond issues over the past few years.

Community education: $12 288.7/Change: 2.1 %

The objective of this program is to support community education provided to adults by various organizations or associations.

The 1986-1987 estimates are 2.1 % higher than those of the previous year. However, this is not a real increase; transfer of certain adult activities from the ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science during 1985-1986 is responsible for the change.

ÉNERGIE ET RESSOURCES

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	384 442	5.4	2 410	(2.4)
1985-1986*	364 601	4.4	2 469	
1984-1985	349 076	24.1		
1983-1984	281 302			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The 1986-1987 estimates for the ministère de l'Énergie et des Ressources total $384.4 million. The 5.4 % increase over the 1985-1986 probable expenditure is mainly due to the speeding up of reforestation. The 1.6 % rollback in personnel is essentially due to fewer authorized permanent positions.

The 1986-1987 estimates are divided among the five activity sectors of the department: $270.9 million to forestry, $76.6 million to mining, $16.6 million to energy, $14.2 million to land inventory and management and $6.2 million to the management of public land.

Forest inventory: $10 221.2/Change: 30.2 %

The objective of this program is to acquire, process and update data pertaining to the forest, to experiment with and perfect certain techniques of intervention and to prepare various development possibilities.

It covers the activities of the Service de la recherche and the forest inventory program set up in 198l. In 1986-1987, the department allocated an additional amount of $1.4 million to accelerate the forest inventory program. The balance of the difference is due to appropriations lapsed in 1985-1986.

Reforestation: $145 518.7/Change: 33.1 %

The objective of this program is to increase the forest yield, whether on private or public land, both in quality and quantity, in order to meet the demand for ligneous matter or other needs.

The budget increase for this program in 1986-1987 is due to the stepping up of reforestation activities as announced under the economic recovery plan of the gouvernement du Québec. The department's objective increased from the replanting of 100 million trees annually beginning in 1986-1987 to an annual rate of 300 million as of 1988-1989.

Forest protection: $23 221.7/Change: (35.0 %)

The objective of this program is to protect the forest against fire, insects, disease and misuse by man.

The cutback in 1986-1987 expenditure is mainly due to a marked decrease in infestation by the spruce budworm.

Forest management: $27 327/Change (10.1 %)

The objective of this program is to make sure that processing plants are supplied with wood, now and in the future, by considering their location, the production capacity of the various sources of ligneous matter as well as the needs of other forest users.

The cutback in estimates for 1986-1987 is mainly due to the completion, in 1985-1986, of certain forest roadwork projects.

Internal management and support: $34 941.1/Change: 7.0 %

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the human, physical and financial resources essential to the management of the department's programs. It covers budget allocations for higher level structures of the department and administrative activities in support of the various operational programs.

The rent increases and management expenditures paid to the Société immobilière du Québec are the main reasons for the higher estimates.

Forestry financing: $3 894.3/Change: 8.2 %

The objective of this program is to make forestry credit available to facilitate investments in developing and consolidating private forests.

The Office du crédit agricole (OCA) guarantees loans which forest owners and forest owner associations contract with financial institutions and administers the loans it made in the past. The OCA also subsidizes 5 % of the interest rate paid by borrowers.

The increase under this program can be explained by the appropriations lapsed in 1985-1986.

Development of the forest industry: $25 729.1/Change: (28.6 %)

The objective of this program is to rationalize and develop the wood processing sector.

Until last year, the main activity concerned the pulp and paper mill modernization program under which the department subsidized investments made by pulp and paper companies for modernization purposes. The program ended on March 31, 1984. However, the payment of subsidies should continue until March 31, 1987. The balance of subsidies to be paid in 1986-1987 totals $3 million compared to $14.5 million in 1985-1986. As for short-term interventions, expenditures comparable to those of 1985-1986 are anticipated.

Land inventory and survey: $14 186.1/Change: 4.5 %

The objective of this program is to collect all data concerning the size, shape, use, boundaries and description of the territory.

In keeping with the mandate entrusted to it, the department created a special fund in 1985-1986 for proceeding with the Québec cadastre reform. The increase in 1986-1987 estimates is mainly due to higher subsidies to the fund and should be offset by equivalent increases in revenue.

Management of public land: $6 202.4/Change: (8.7 %)

The objective of this program is to carry out the various transactions regarding the alienation or leasing of certain parts of the public domain and to control the use of public land.

The 8.7 % cutback in 1986-1987 estimates compared to 1985-1986 probable expenditure is mainly due to reducing the number of employees working under the program.

Geological and mineral exploration: $20 158.1/Change: 12.0 %

The objective of this program is to acquire extensive geological and mineral knowledge of the territory and to promote mining exploration in Québec.

Higher expenditure anticipated under this program is mainly due to funds allocated under the new federal-provincial agreement on mining development.

Supervision and development of the mining industry: $49 080.6/Change: (3.1 %)

The objective of this program is to inventory and promote mining activities by assisting industries with certain development projects and infrastructure investments, and also to regulate some of the conditions under which mining activities are carried out.

The slight cutback of 3.1 % in estimates for this program does not reveal the full extent of the changes. For example, a substantial cutback of nearly $17.5 million in subsidies for development projects carried out by the mining industry under the private investment acceleration program is offset in part by additional permanent appropriations of $13.6 million granted to the department, in keeping with the provisions recently introduced under the Mining Duties Act.

Mineral research, analyses and assays: $7 380.8/Change: (1.6 %)

The objective of this program is to encourage the extraction, processing and utilization of minerals through applied research and the provision of analytical services and technical advice.

Régie de l'électricité et du gaz: $1 566.2/Change: 2.1 %

The Régie ensures normal expansion of gas and electricity distribution by private businesses, and gas and electricity supply according to service and rating conditions acceptable to consumers and distributors.

Studies, research and operations pertaining to energy: $15 014.5/Change: 37.4 %

The objective of this program is to determine government policies on hydrocarbons and electricity, to promote research on natural gas and oil resources, to promote more efficient use of energy and to create a favourable climate to the emergence of research and projects in the area of new technologies associated with energy.

The significant increase in 1986-1987 estimates over the 1985-1986 probable expenditure is attributable to the new federal-provincial agreement on energy savings and new technologies. The additional funds granted will be offset by equivalent federal revenue.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SCIENCE

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	2 473 134	5.3	662	(2.1)
1985-1986*	2 347 732	4.0	676	
1984-1985	2 257 602	5.7		
1983-1984	2 136 818			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Estimates for the ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science for 1986-1987 total $2 473.1 million. This amount does not take account of the government decision to transfer the responsibility for technological development from the ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science to the ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique. The funds actually allocated for the department's activities increase by 5.3 %.

Administration and consultation: $39 969.4/Change: 3.6 %

These estimates are used for operating the department and three advisory bodies.

Financial assistance to students: $270 405/Change: 3.8 %

The objective of this program is to provide financial assistance to students for post-secondary studies. The overall estimates show an increase of 3.8 % for 1986-1987. The amount set aside for scholarships rises by 1.2 % and interest payments on borrowings contracted by students and assumed by the government increase by 2.6 %. Higher estimates would have been required for this sector had certain changes not been made under which scholarship grants were cut back while loans increased.

Science and technology: $45 558/Change: 13.5 %

The objective of this program is to provide the human, technical and financial resources necessary for developing, implementing and coordinating policies and programs in the area of science and technology.

The 1986-1987 estimates increase by $5.4 million, or 13.5 %, over the 1985-1986 probable expenditure. The growth is mainly due to the fact that applied research centres were slower to start than anticipated in 1985-1986. The centres will be in full operation in 1986-1987.

College education: $935 349/Change: 7.2 %

The funds under this program are used to finance operating costs, the debt service and public college adult education and, for the first time, to pay the subsidies granted to private college establishments.

Estimates for public college operating costs increase by 4.5 % over the previous year's. It should be mentioned, however, that this is a technical increase due to the fact that the 1985-1986 estimates were reduced by the surplus recovered from previous years. In fact, the level of operating costs for the 1986-1987 school year are the same as those for the year before. The levelling off of costs is due to the reaching of a ceiling with regard to the school population, to the streamlining of certain activities administered by public colleges and to the non-indexing of personnel and other expenses.

Estimates for the subsidies granted to private college education establishments are 4.4 % higher. Essentially, this growth is due to the fact that the 1985-1986 subsidy had to be reviewed because of a much greater increase (6.6 %) in the clientele than anticipated which is fully financed under 1986-1987 estimates.

Finally, the debt service presently foreseeable for 1986-1987 increases by 12.3 % following a significant increase in bonds issued over the past two years and anticipated in 1986-1987. This high volume is meant to make up for the ground lost during the last recession in the bond issues when access to financial markets was very restricted.

University education: $1 147 331.7/Change: 4.2 %

This program concerns the financing of teaching, teaching support and research activities in universities, and the payment of the salaries of interns and resident physicians in Québec hospitals.

The 1986-1987 estimates correspond to 25 % of operating subsidies for the 1985-1986 school year and to 75 % of estimated subsidies for 1986-1987. They also include the amounts set aside in 1986-1987 for investments and the debt service.

Operating costs for the 1986-1987 academic year are 2.7 % higher than the previous year's. The increase is mainly due to the growth in the size of the clientele and to the financing of 40 research teams, and takes the non-indexing of expenses for personnel and other costs into account.

Fund for training researchers and for assistance for research: $31 567.8/Change: (0.9 %)

The objective of this program is to subsidize the "Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche", a corporation responsible for granting scholarships to graduate students, assisting research and disseminating scientific knowledge.

Lower estimates for this program are mainly due to the cutting back of certain activities.

Legal supervision of the socio-economic framework: $2 953.2/Change: 5.1 %

These estimates are used by the Office des professions to carry out its mandate of ensuring that professional practice conforms to the rules in force.

ENVIRONNEMENT

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	249 311	44.9	1 077	(0.1)
1985-1986*	172 063	21.6	1 078	
1984-1985	141 548	14.6		
1983-1984	123 500			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Planning, research and prevention: $7 167/Change: (9.4 %)

The objective of this program is to plan and orient departmental policies and operations according to environmental needs and to prevent environmental deterioration through the elaboration and application of appropriate measures.

The cutback in 1986-1987 estimates reflects the nonrecurrent nature of certain equipment expenses made during the previous fiscal year.

Water habitat management: $209 221/Change: 59.6 %

The objective of this program is to understand, restore and improve water resources and the water habitat by re-endowing them with their quantitative and qualitative characteristics that make them suitable for the uses for which they are required.

The significant change is mainly due to an increase in the debt service under the water purification program. In fact, estimates of $179.4 million are required in 1986-1987 to cover the work done in previous years.

Management of the atmospheric and terrestrial environments: $13 767/Change: (5.9 %)

The objective of this program is to provide information and restore the atmospheric and terrestrial environments in order to re-endow them with the qualitative and quantitative characteristics that make them suitable for the uses for which they are required.

Internal management and support: $17 612/Change: 4.7 %

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the human, physical and financial resources essential to the management of the department's programs.

Advisory bodies: $1 544/Change: (1.3 %)

The objective of this program is to make sure the population is consulted and informed and to provide the Minister of the Environment with the advice required under the Act with regard to environmental questions.

More than 70 % of these estimates go to the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, whose main responsibility is to evaluate procedures and examine the environmental impact of projects.

FINANCES

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	3 501 823	24.8	1 717	(1.8)
1985-1986*	2 806 298	11.9	1 748	
1984-1985	2 506 965	5.9		
1983-1984	2 368 251			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The 1986-1987 estimates for the ministère des Finances total $3 501.8 million, an increase of 24.8 % over the 1985-1986 probable expenditure. Except for the contingency fund, the comparative data given below concern the 1986-1987 budget and the 1985-1986 probable expenditure.

Economic and fiscal policies studies: $3 026/Change: 9.6 %

The objective of this program is to advise the government on matters pertaining to financial, economic and fiscal policy, as well as on its financial relations with the federal government.

The 9.6 % increase is mainly due to an internal reorganization of human and financial resources to consolidate activities in this sector.

Management of the Treasury and of the public debt: $2 739 752/Change: 0.6 %

The objective of this program is to administer government cash funds, and to negotiate and administer borrowing on behalf of the government and certain parapublic bodies.

Government accounting: $21 843/Change: (1.7 %)

The objective of this program is to control the regularity of expenditures, to prepare the financial statements and to provide administrators with all relevant accounting information.

1986-1987 contingency fund: $698 216 — 1985-1986: $321 573

The objective of this program is to provide for unforeseen expenses which may arise in the administration of government programs.

Estimates for the contingency fund increase from $321 573 million to $698 216 million. They cover five different elements.

Of these funds, $25 million goes to economic development and support projects carried out by departments. A second amount of $46.9 million constitutes a provision for unforeseen expenditures by departments and agencies. A third amount of $190.7 million is allocated for costs related to arrears in the education, health and social services networks. A fourth amount of $45 million is set aside for alleviating overcrowding in emergency rooms. As for the fifth amount of $390.6 million, it is earmarked for salary and wage increases in the public and parapublic sectors.

Internal management and support: $9 818/Change: 14.3 %

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the human, physical and financial resources essential to the management of the department's programs.

The 14.3 % growth in estimates for 1986-1987 is due to the addition of the resources required for the operation of the office of the Minister responsible for Privatization.

Inspector General of Financial Institutions: 16 832/Change: 1.3 %

The objective of this program is to supervise and inspect financial institutions so as to ensure control over the creation and modification of enterprises in Québec.

Control, supervision and development of the securities trade: $4 980/Change: 13.1 %

The objective of this program is to provide investors with protection against unfair and fraudulent practices as well as to see to the smooth operation of the market.

The 13.1 % increase in estimates is due to the fact that the 1985-1986 probable expenditure was lower than the estimates budgeted, and to higher rental costs.

Statistics, socio-economic forecasts and overall research: $7 356/Change: (7.2 %)

The objective of this program is to guarantee the analysis and forecasting of the socio-economic variables describing Québec's economic trends and structure, as well as the compiling, processing, analysing and disseminating of statistics on Québec. Estimates are lower in 1986-1987 due mainly to the streamlining of operating expenses.

INDUSTRIE ET COMMERCE

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	293 300	(11.4)	822	(0.1)
1985-1986*	330 937	1.3	823	
1984-1985	326 776	26.5		
1983-1984	258 396			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The resources available to the department are used to assist PMEs financially, to inform businesses on the various programs of the department, to advise them, particularly through its network of regional offices, to carry out research on the various strategic economic sectors for Québec and to assist the following government corporations financially: Société de développement des coopératives, Centre de recherche industrielle du Québec, Institut national de productivité, SIDBEC, Société du parc industriel du centre du Québec and Société Inter-Port.

The department's estimates are 11.4 % lower than the 1985-1986 probable expenditure. All in all, the estimates required for operating purposes remain stable, while transfer payments, except those of the Société de développment industriel, are considerably reduced.

Technical and professional support for the development and growth of manufacturing, commercial and cooperative sectors:
$33 551/Change: (0.2 %)

The objective of this program is to offer various forms of technical and professional support to firms and agencies for the purpose of technical, commercial and cooperative development. The department's personnel and operating budgets, except those of the Société de développement industriel and of the Société du parc industriel du centre du Québec, are combined under this program.

Financial support for the development and growth of manufacturing, commercial and cooperative sectors: $169 251/Change: (17.4 %)

This program consists mainly of funds for various types of financial assistance to firms, cooperatives and other organizations involved in economic development; it includes funds for the operating expenses of the Société de développement industriel. Estimates for the Société de développement industriel which administers over 10 assistance programs for PMEs, total $88.2 million in transfer payments to firms.

The 17.4 % cutback in estimates is mainly due to a considerable reduction in funds for Bell Hélicoptères ($25.7 million), for Pétromont ($7 million), and for small and medium-sized businesses (approximately $5 million).

The provision for the transfer payments of the Société de développement industriel is about the same as that for 1985-1986.

Support of government corporations and agencies:
$90 498/Change (2.1 %)

The estimates for the following corporations and agencies are combined under this program:

— Centre de recherche industrielle du Québec
— Institut national de productivité
— SIDBEC
— Société du parc industriel du centre du Québec
— Société Inter-Port.

The change is mainly due to the fact that the 1986-1987 estimates for SIDBEC are reduced by $1.5 million, to $65 million as compared to the 1985-1986 probable expenditure of $66.5 million.

Estimates for the Institut national de productivité are reduced from $983.5 in 1985-1986 to $533.5 in 1986-1987.

No funds are allocated to the Société Inter-Port; it will use an accumulated surplus to pay for its operating expenses.

JUSTICE

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($'000)	%		%
1986-1987*	363 634	2.6	4 485	(1.0)
1985-1986*	354 405	35.5	4 529	
1984-1985	261 533	6.7		
1983-1984	245 209			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Judicial institutions: $285 428/Change: 3.6 %

The programs whose main purpose is to insure the operation and exercise of judicial power are combined under this sector.

It consists of the formulation of decisions, the objective of which is to render justice according to the jurisdiction of each court of justice, and administrative support for judicial activity which provides the necessary assistance for adequate operation of the courts.

The promotion of fundamental human rights is another activity under this sector. It concerns mainly enforcement of the Charter of human rights and freedoms and the Youth Protection Act.

The program of assistance to persons brought before the courts provides legal, financial and social assistance to economically disadvantaged people, in order to make justice accessible to all.

Finally, all the activities related to the planning, administration and coordination of the human, physical and financial resources essential to the management of the department are combined under the administration program.

Legal supervision of the socio-economic framework:
$24 244/Change: 0.4 %

Official registration constitutes an important activity in this sector. Its object is to ensure that acts of civil status, acts respecting property and other official documents are preserved.

This sector also includes the consumer protection program, the objective of which is to protect the public by controlling and supervising certain commercial activities.

Support services: $20 291/Change (2.4 %)

This sector comprises two programs: government legal services and legislative affairs. The first one provides legal support for all government activities and the second ensures the drafting of all Bills of the ministère de la Justice and of certain departments and bodies, for tabling before the National Assembly, and examination of draft regulations submitted by departments and government bodies.

Litigation: $19 171/Change: 2.1 %

The objective of this program is to see that the Criminal Code and penal legislation of Québec are enforced.

Income security plans: $14 500/Change: (4.5 %)

Essentially, this program concerns enforcement of the Crime Victims Compensation Act, which ensures financial compensation for the victims of criminal acts.

LOISIR, CHASSE ET PÊCHE

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	195 056	(14.5)	2 055	(7.5)
1985-1986*	228 261	1.0	2 223	
1984-1985	226 081	4.5		
1983-1984	216 265			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The budget of the ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche is reduced by 14.5 % in 1986-1987 in relation to the 1985-1986 probable expenditure. This is largely due to budget cutbacks in the various programs to support recreational activities and organizations and in expenses for improving and setting up parks and reserves.

The rollback in personnel is due to the transfer of activities to the Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) and of its employees.

Support to municipalities and recreational organizations: $22 078.3/Change: (33.3 %)

The objective of this program is to promote access to recreational activities by providing municipalities and organizations with financial and technical assistance.

The reduction observed is due to the fact that the funds required to give municipalities sizable short-term grants were included in the previous year's budget, and to the fact that estimates from the OPDQ's regional development fund were added during the year to financially support the setting up of recreational facilities.

Promotion of socio-cultural recreational activities: $11 623.8/Change: 1.1 %

The objective of this program is to make socio-cultural activities readily accessible to the public through technical and financial assistance.

Outdoor facilities, parks and reserves: $62 450.4/Change: (18.5 %)

The objective of this program is to preserve portions of Québec's natural resources for educational and recreational purposes and to promote and encourage the practice of outdoor activities through technical and financial assistance and the implementation of a network of facilities and sites.

The budget reduction is due to a slowdown in the development rate of Parc national de l'Archipel de Montréal and national and regional parks, and to a significant drop in related operating expenses.

The department also pays budget-balancing grants to the Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ). Estimates for next year show a net improvement in the corporation's financial situation.

Promotion of physical and sports activities: $13 681.7/Change: (4.9 %)

The objective of this program is to promote public access to sports activities and to encourage top-calibre athletes by providing financial and technical assistance. The cutback is due to a reduction in financial assistance to sports organizations.

Internal management and support: $40 750.3 Change: (10.6 %)

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the human, physical and financial resources essential to the management of the department's programs.

The reduction is partly due to a significant rollback in the number of casual employees in MLCP's central services and in the number of permanent employees.

The difference can also be explained in part by the transfer during 1985-1986 of appropriations from the ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, to ensure the administration of the young volunteers program.

Régie de la sécurité dans les sports: $2 736.3/Change: 4.3 %

The objective of this program is to ensure safety in the practice of sports through promotion, education, research, technical assistance and supervision of certain sports events.

The increase in estimates in 1986-1987 over the 1985-1986 probable expenditure is due to appropriations lapsed in 1985-1986.

Wildlife management: $41 735.5/Change: (6.2 %)

The objective of this program is to ensure the preservation, improvement and protection of wildlife in Québec by maintaining an ecological balance and by making rational use of resources.

The reduction is due to the integration into other programs of part of the salary package for permanent and casual employees.

MAIN D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	3 048 821	5.6	3 513	(0.8)
1985-1986*	2 887 731	10.3	3 542	
1984-1985	2 617 329	7.6		
1983-1984	2 431 739			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The budget of the ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu totals $3 048.8 million in 1986-1987, an increase of 5.6 % over the 1985-1986 probable expenditure.

Administration and management: $170 771.6 / Change: 3.4 %

This program includes the estimates required for the administration of the department and for the operation of the Travail-Québec network.

The rise in estimates is mainly due to an increase in the funds granted for the management of the social aid program.

Delegated administration of income security programs: $39 282.1 / Change 9.9 %

This program is made up of the estimates required for the delegated administration of certain income security programs:

— administration of family allowances and supplemental pension plans by the Régie des rentes du Québec;

— administration of health assistance by the Régie de l'assurance-maladie;

— administration of social aid by Ville de Montréal on its territory.

The rise in estimates is mainly due to an increase in resources for the management of the social aid program of Ville de Montréal.

Administration and management of the Commission des affaires sociales: $6 541.8 / Change: 12.3 %

The objective of this program is to provide the Commission des affaires sociales with the resources required to hear applications, petitions and appeals under its jurisdiction, which covers the following fields:

— social aid and allowances;

— protection of mental patients;

— health services and social services;

— pension plan;

— industrial accidents (lodged before August 19, 1985);

— automobile insurance.

The rise in estimates is due to a temporary increase in the Commission's support staff, which should make it possible to eliminate the waiting list in the work accident sector.

The Commission d'appel sur les lésions professionnelles has jurisdiction over appeals under the Act respecting industrial accidents and occupational diseases.

Family allowances: $208 526.6 / Change: 3.2 %

The objective of this program is to compensate for a certain portion of family expenses. It covers two items: basic family allowances and supplementary family allowances for handicapped children.

A 4 % adjustment to the cost of living was made with regard to the allowances on January 1, 1986, while the eligible clientele dropped slightly.

Maternity allowances: $10 242 / Change: 7.8 %

The objective of this program is to provide financial assistance to working women by paying an allowance of $240 to cover the waiting period imposed before they become eligible for maternity benefits under the unemployment insurance program.

The increase in estimates is due to appropriations lapsed in 1985-1986.

Social aid benefits: $2 186 709.8 Change: 2.4 %

The objective of this program is to ensure all households a minimum income based on the difference between their resources and their basic needs.

The level of estimates is due to an increase anticipated in the number of recipients and to savings resulting from the streamlining of expenditure in this area.

Health Assistance: $149 074.7 Change: 7.7 %

The objective of this program is to pay for the drugs, medical equipment and dental and optometric care required by social aid recipients.

The rise in expenditure is mainly due to an increase in the average cost of drugs and to the growing participation of social aid recipients in the dental care program and various medical equipment programs.

Drugs and services provided by a pharmacist on a physician's prescription amount to $86.1 million, provision of prostheses and various orthopedic appliances represent an outlay of $20.8 million, and insured services provided by optometrists and dentists require $42.1 million.

Income security for Cree hunters and trappers: $13 266.3 Change: 9.8 %

The objective of this program is to provide the Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris with the amounts required for its operations and for the first payment of allowances to Cree hunters and trappers engaged in traditional activities.

The rise in estimates is due to the indexing of allowances and to appropriations lapsed in 1985-1986.

Manpower occupational training: $139 585.5 Change: 37.9 %

The objective of this program is to promote manpower occupational development, particularly through public training establishments, in order to make it easier for this clientele to obtain and keep jobs.

The increase in estimates is mainly due to the ongoing transfer of responsibilities from the ministère de l'Éducation within the scope of the implementation of the "Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes", and to the transfer of the estimates for supporting on-the-job training activities under the "job protection and development" program, whose estimates increase from $3 million to $12 million.

Job protection and development: $124 820.4 Change: 51 %

The objective of this program is to protect jobs, to facilitate the reclassification of manpower when necessary and to promote the carrying out of projects likely to increase employability and employment.

The estimates granted in 1986-1987 will make it possible to:

— protect manpower against economic changes by facilitating reclassification;

— continue the reorientation of social aid by carrying on with projects aimed at maintaining and increasing employability of recipients: on-the-job training, community work, remedial school and return to post-secondary studies by the head of single-parent families receiving social aid;

— continue the programs aimed at supporting young and underprivileged people in their search for work and their initiatives to create jobs (Bon d'emploi Plus and Jeunes Promoteurs, Groupes de soutien aux initiatives Jeunesse, Young Volunteers and Services externes de main-d'oeuvre).

The change in estimates cannot be analysed in relation to the $82.6 million probable expenditure since that amount excludes all the sums transferred to another program of the department or to another department during the year. On a comparative basis, probable expenditure for 1985-1986 totals $106.5 million, an increase of 17.2%, taking account of the transfer of estimates from the PECEC program to the OPDQ and of the on-the-job-training support program to the "manpower occupational training" program.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

	Estmates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	45 864	(8.5)	131	—
1985-1986*	50 143	(5.1)	131	
1984-1985	52 810	19.3		
1983-1984	44 267			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Administration and consultation: $10 905.4/Change: (2.2%)

The objective of this program is to determine government policies on regional development, to provide financial support to a network of regional advisory bodies and to give technical support to the Minister responsible for carrying out his mandate.

The 2.2% cutback under this program is mainly due to a budget reduction for hiring casual employees.

Regional development: $34 959/Change: (10.3%)

The objective of this program is to finance, in collaboration with sectorial departments, development projects of a regional nature originating in the community, and to administer the funds granted for the creation of community jobs.

The 1986-1987 estimates for the regional development fund (RDF) used to finance projects orginating from the community, total $12.3 million as compared to $35.6 million in 1985-1986. Only $13 million of the $29.1 million earmarked for this activity in 1985-1986 were recorded under the OPDQ, the remainder having been transferred to sectorial departments.

Unlike previous years, the 1986-1987 estimates for the creation of community jobs (PECEC) are recorded under this program rather than under the ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. The 1986-1987 estimates for this element total $22.5 million, including $3 million for management and hiring of 90 person years on a casual basis. In 1985-1986, estimates and expenditure totalled $27 million and $26 million, respectively.

The $39 million probable expenditure for 1985-1986 ($26 million for PECEC and $13 million for the RDF) is $3.6 million higher than the 1986-1987 estimates. This explains the 10.3% reduction.

AGENCY UNDER THE AUTHORITY OF MINISTER RESPONSIBLE FOR ADMINISTRATION

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	945 055	12.4	372	0.3
1985-1986*	840 915	10.4	371	
1984-1985	761 408	15.5		
1983-1984	659 020			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The estimates for these programs increase by 12.4 % in relation to the 1985-1986 probable expenditure. The growth is mainly due to the progression of costs for the retirement plans for employees in the public and parapublic sectors.

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances: $390 169/Change: 14.5 %

Estimates for this program concern mainly the costs of the civil service pension fund and expenditures related to the administration of the various retirement plans.

The 14.5 % increase is mainly due to the accounting of interest and to the amortization of the actuarial deficit of the former civil service superannuation plan.

Teachers pension plan: $554 886/Change: 10.9 %

Estimates under this program are used to finance the teachers' pension fund. The 10.9 % increase is due to the accounting of interest and to the amortization of the actuarial deficit.

AGENCIES UNDER THE AUTHORITY OF THE MINISTER RESPONSIBLE FOR THE STATUS OF WOMEN

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	85 112	14.2	145	—
1985-1986*	74 501	32.3	145	
1984-1985	56 307	11.9		
1983-1984	50 302			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Conseil du statut de la femme: $3 344.3/Change: 2.1 %

Under the terms of its Act, the Conseil du statut de la femme is a body for study and consultation which gives advice on matters concerning the equality and respect for the rights and status of women. The Conseil is authorized by the Act to provide public information on any individual or collective question pertaining to the status of women. To do so, a regional consultation network, a documentation centre, information tools and research services are available to the Conseil.

The 2.1 % increase is due to adjustments made to salary-related expenditures.

Office des services de garde à l'enfance: $81 767.7/Change: 14.8 %

The objective of this program is to provide financial assistance to families for child day care and to ensure the development and operation of day care, home day care and school day care services.

The increase in 1986-1987 estimates is mainly due to the implementation of the day care places authorized under the 1982 three-year day care services development plan and to the grant of a $4.5 million development budget.

AGENCIES UNDER THE AUTHORITY OF THE VICE-PRESIDENT OF THE CONSEIL EXÉCUTIF

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($'000)	%		%
1986-1987*	182 876	6.1	469	(3.7)
1985-1986*	172 411	5.2	487	
1984-1985	163 947	4.8		
1983-1984	156 444			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Commission de la fonction publique: $2 108/Change: 17.3 %

The Commission is a supervisory body responsible for ruling on the recourse exercised for the members of the public service in areas contemplated under the law, for verifying the impartial and equitable nature of decisions affecting public servants and for enforcing laws and regulations on recruitment and promotion.

The 17.3 % increase in estimates is mainly due to the low level of probable expenditure in 1985-1986.

Office des ressources humaines: $20 758/Change: 6 %

The mandate of the Office is to recruit, select, certify the qualifications of candidates for appointment to and promotion in the civil service and to develop and maintain an integrated personnel management information system.

The 6 % increase in estimates is due to the low level of probable expenditure in 1985-1986.

Contributions of the government as an employer: $160 010/Change: 5.9 %

The objective of this program is to defray the costs of fringe benefits and other contributions of the government as an employer. The 5.9 % growth is mainly due to increases in the following contributions: unemployment insurance, the Québec Pension Plan and severance pay.

AGENCIES UNDER THE AUTHORITY OF THE MINISTER RESPONSIBLE FOR SERVICES AND SUPPLY

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($'000)	%		%
1986-1987*	21 524	(31.5)	285	(3.4)
1985-1986*	31 439	(78.6)	295	
1984-1985	146 722	795.7		
1983-1984	16 381			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Estimates for these agencies are reduced by 31.5 % in relation to the 1985-1986 probable expenditure. The cutback is mainly due to the non-recurring nature of certain funds for civil protection.

Commitments toward the Société immobilière du Québec: $3 768/Change: (5.8 %)

The estimates under this program are used to finance expenditure related to the organization and management of facilities for certain departments and agencies. These services are provided by the Société immobilière du Québec.

Service des achats du gouvernement: $8 053/Change: 0.5 %

The objective of this program is to make government purchases and to maintain the repertory of suppliers and of heavy-duty machinery lessors.

Civil protection: $4 803/Change: (71.4 %)

The objective of this program is to enforce the Act respecting the protection of persons and property in the event of a disaster.

The 71.4 % cutback is mainly due to the high level of the indemnities paid to victims of disasters in 1985-1986.

Régie des installations olympiques: $4 900/Change: 86.3 %

The estimates under this program are used to cover the budget-balancing grant made each year to the Régie des installations olympiques.

The increase in 1986-1987 estimates over the probable expenditure for the previous year is due to the use, in 1985-1986, of the surplus accumulated during the preceding years.

PERSONS DESIGNATED BY THE NATIONAL ASSEMBLY

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	24 218	(61.3)	448	1.6
1985-1986*	62 648	62.2	441	
1984-1985	38 628	104.3		
1983-1984	18 908			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Persons designated by the National Assembly include estimates for the Public Protector, the Auditor General and Administration of the electoral system.

Public Protector: $2 730/Change: 21.8 %

The objective of this program is to enable the Public Protector to consider and appraise citizens' complaints as regards government administration.

The 21.8 % increase is mainly due to a higher level of activity.

Auditor General: $10 983/Change: 22.4 %

The objective of this program is to carry out audits, and verify conformity and optimal use of resources of the consolidated revenue fund, departments and several government agencies and enterprises, and to report the result of this examination to the National Assembly.

The 22.4 % increase in estimates in 1986-1987 is mainly due to the greater responsibilities entrusted to the Auditor General under the Auditor General Act adopted on June 20, 1985.

Administration of the electoral system: $10 505/Change: (79.6 %)

The objective of this program is to enforce the legislation respecting election administration and the financing of political parties.

The 79.6 % cutback in estimates in 1986-1987 is due, on the one hand, to the non-recurring expenses related to the general election and, on the other hand, to the postponing of the annual census.

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	1 685 845	3.9		
1985-1986*	1 623 000	11.4		
1984-1985	1 456 510	7.4		
1983-1984	1 356 593			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The Régie de l'assurance-maladie du Québec has been administering the health insurance plan since November 1, 1970, and pays the cost of insured programs. Its 1986-1987 budget totals $1 685.8 million, an increase of 3.9 % over the 1985-1986 probable expenditure. The $30 million related to the streamlining of certain programs during the year is taken into account in this change.

The main ensured programs are: medical, optometric and dental care and drugs and for the elderly.

Medical care: $1 307 460.2/Change: 4.8 %

This category, which represents 77.6 % of the Régie's total budget, includes all the services provided by general practitioners and specialists under the health insurance plan or the hospitalization plan, whether they are remunerated on a fee-for-service, period of duty, or fixed salary basis.

The increase in estimates is due to the renewal of the agreement with general practitioners, the progression in the number of dispensers and the higher level of practice.

Optometric care: $36 465.6/Change: 6.8 %

This category includes the services provided by an optometrist within the scope of the care insured under the health insurance plan. These services represent 2.2 % of the total costs for insured services.

The increase in costs is mainly due to greater use by beneficiaries combined with an increased number of dispensers. The growing use of optometric care is due to factors such as the development of certain sports activities and the aging of the population.

Dental care: $74 311.2/Change: (2.8 %)

The estimates will be used to pay for services to children under age sixteen and for the cost of certain services provided in a hospital by dentists and specialists in oral and maxillofacial surgery. Dental care accounts for 4.4 % of total costs.

The apparent lower cost of services is due to lump sum payments in 1985-1986 following the renewal of the agreement with dentists. Excluding these lump sums, the actual growth of these programs in 1986-1987 is 9.7 %, due to the higher number of dispensers and greater use by beneficiaries.

Drugs and pharmaceutical services for the elderly: $196 922.6/Change: 5.2 %

Drugs and the services provided by a pharmacist on a physician's or dentist's prescription are insured for persons aged 65 or more.

When lump sum payments to pharmacists following the renewal of the agreement are excluded from 1985-1986 expenses, the actual growth under this program is 19.7 %. The increase is due to the rise in average cost and consumption of drugs, to the aging of the population and to the renewal of the agreement with pharmacists.

The cost of drugs and pharmaceutical services makes up 11.7 % of the total cost.

Other programs and administration: $70 685.1/Change: (9.6 %)

Other programs include the cost of various prostheses and orthopedic appliances and scholarships and incentive payments to health care professionals. Expenditure for these programs totals $30.1 million, 1.8 % of the overall cost. The cutback (−11.3 %) is mainly due to the transfer to the Regional Health and Social Service Councils of the administration of the installation premiums and specialized training scholarships programs, the objective of which is to solve the problem of the distribution of medical personnel in remote regions.

Administrative costs for the Régie for all programs will reach $40.6 million, after deduction of its own-source revenue. In relation to the cost of health care programs, administration represents 2.5 % of the estimates.

RELATIONS INTERNATIONALES

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	48 712	(16.6)	382	(1.3)
1985-1986*	58 406	13.9	387	
1984-1985	51 285	13.7		
1983-1984	45 125			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

International affairs: $37 333/Change: (19.7 %)

The objective of this program is to carry out the constitutional and political responsibilities of the government on the international scene, by maintaining a network of offices and delegations outside Québec and initiating international activity programs.

The cutback in estimates in 1986-1987 mainly reflects the impact of the streamlining measures taken within the network of delegations abroad and the review of certain transfer programs.

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse: 1 710/Change: (10.5 %)

The objective of this program is to bring two communities closer together by enabling young people to know them better through travel-exchange programs. The cutback in estimates reflects the streamlining of the Office's administrative costs.

Internal management and support: $9 669/Change: (3.4 %)

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the human, physical and financial resources essential to the management of the department's programs.

REVENU

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	258 345	3.9	4 432	(1.0)
1985-1986*	248 759	7.6	4 477	
1984-1985	231 209	(3.8)		
1983-1984	240 347			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Tax administration: $228 543/Change: 2.5 %

The objective of this program is to collect amounts owed by mandataries and taxpayers liable under fiscal laws.

Employment income supplement: $26 000/Change: 16.6 %

The objective of this progam is to provide low-income workers with additional income by paying them benefits based on the income of the household. The increase in 1986-1987 estimates is due to indexing of the assistance provided under the program.

Refunds to certain self-employed workers of part of their contributions to the Québec Pension Plan: $200/Change: (43.7 %)

The objective of this program is to lower the contribution of certain self-employed workers to the Québec Pension Plan. The significant drop in 1986-1987 estimates is due to the lower number of beneficiaries eligible for refund.

Control of games of chance and races: $3 602/Change: 18.9 %

The objective of this program is to protect the public when games of chance and races for which pari-mutuel betting is allowed are organized or conducted. The sizable increase in estimates is mainly due to the fact that, in 1986-1987, the rent payable to the Société immobilière du Québec is charged to the Régie des loteries et courses du Québec.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	6 280 557	5.8	1 257	(7.0)
1985-1986*	5 934 274	2.3	1 351	
1984-1985	5 797 711	6.1		
1983-1984	5 464 158			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The 1986-1987 estimates for the ministère de la Santé et des Services sociaux total $6 280.6 million, an increase of $346.3 million over the previous year. The funds cover four sectors: prevention and improvement (6.5 %), health recovery (60.6 %), social rehabilitation (29.6 %) and administration and services (3.3 %).

For the department as a whole, in order to facilitate comparison with the previous year, the 1985-1986 probable expenditure used as a basis for establishing the changes take account of the transfers of funds made in the presentation of the 1986-1987 detailed estimates.

Prevention and improvement: $407 212.2/Change: 5 %

This sector covers two programs: services provided by local community service centres ($381.5 million) and support for volunteer organizations ($25.7 million). The objective of these programs is to make primary care and prevention services accessible, to promote home care services and to enable volunteer organizations to participate in the implementation of health and social service programs.

The increase under the CLSC program is mainly due to the allocation of $6.8 million in additional funds for the sharing of responsibilities between CSSs and CLSCs, of $2 million for new premises and of $1.1 million for providing home care services to handicapped persons (transfer of funds from the OPHQ) and to the indexing of operating budgets ($4.8 million).

Estimates for volunteer organizations increase by $1.5 million in order to enable them to continue their development.

Health recovery: $3 806 236.2/Change: 6.9 %

These funds are used to finance the operating and capital expenditures of short-term and psychiatric hospital centres. They include a $100 million provision for increasing hospitals' budget base, and $33 million for covering technological development and increased demand for health care services.

The following elements are also accountable for the 6.9 % increase in estimates: indexation of establishments' budgets ($45.9 million), government contribution to the employees retirement plan ($26 million), the debt service ($22 million) and development of hospital health care services ($16.6 million). This last amount includes $7.9 million for annualizing the developments authorized in 1985-1986, mainly in three hospital centres: Gatineau, Pierre Boucher and Le Gardeur. The new developments planned for 1986-1987 ($8.7 million), mainly concern the Le Gardeur and Notre-Dame de Charny hospital centres and Nouveau-Québec establishments.

Social rehabilitation: $1 861 555.3/Change: 4.4 %

Four types of social service establishments are financed with the funds allocated to this sector: social service centres ($271.5 million), reception and lodging centres and extended care hospital centres ($969.7 million), and reception and rehabilitation centres ($582.7 million). As of this year, the estimates are also used to finance the activities of the Office des personnes handicapées du Québec ($37.7 million).

The increase in estimates, as far as the network of establishments is concerned, is due to the indexation of budgets ($19.1 million), a rise in the debt service ($29 million) and adjustments made in view of the greater number of people provided with lodging facilities ($8 million). Funds are also earmarked for the adjustment of the budget bases of extended care hospital centres ($7.5 million) and of certain reception and rehabilitation centres ($1.7 million), and for the opening of new reception and lodging centres ($0.9 million).

The 1 % cutback in estimates for the OPHQ is due to the transfer of $1.1 million to CLSCs and to the non-recurring nature of certain expenses.

Administration and services: $205 553.2/Change: 1.9 %

The estimates for this sector are used to finance research ($25.3 million), regional and national coordination ($119.2 million) and the department's administration and internal management ($61 million).

The small percentage growth in this sector is due to taking account of the transfer of $6.2 million from the ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu to regional health and social service councils, within the scope of the Community Work Program, in the 1985-1986 probable expenditure. This adjustment is not included in the 1986-1987 estimates and the funds should be transferred during the fiscal year.

If that factor were excluded, however, the increase would rather be 5 %, or $9.9 million, due, among other things, to ambulance services ($7 million), the budget of the Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux and indexing of research funds.

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	478 920	1.0	8 649	(1.1)
1985-1986*	474 090	6.6	8 750	
1984-1985	444 681	9.6		
1983-1984	405 667			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Judicial institutions: $4 107/Change: 33.3 %

This sector of activity concerns the program of "inquiries into deaths and fires". It is responsible for enforcing the Act respecting the determination of the causes and circumstances of death.

Essentially, the increase in 1986-1987 estimates is due to the coming into force of certain sections of the new Act.

Legal supervision of the socio-economic framework: $4 768/Change: 12 %

This program concerns liquor permit control. Its objective is to protect the public by controlling the operation of liquor outlets.

The 12 % increase is mainly due to the setting up of computerized management systems at the Régie des permis d'alcool du Québec in 1986-1987.

Penal institutions: $98 358/Change: (5.2 %)

The objective of this program is to protect society by encouraging it to participate in the administration of justice and by ensuring adults on probation, in custody and on parole services which will facilitate their reintegration.

The cutback in estimates is due to the streamlining of activities in this sector.

Public safety: $371 687/Change: 2.4 %

This sector includes all the programs whose main purpose is to protect the community, citizens and property against any form of criminal activity.

It is made up of the programs related to the coordination of public security activities (7.4 %), to the standardization and supervision of police operations (1 %) and to the Sûreté du Québec (91.6 %).

TOURISME

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	69 699	(8.3)	388	(1.3)
1985-1986*	75 987	10.9	393	
1984-1985	68 518	71.3		
1983-1984	40 002			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

Promotion and development of tourism: $69 699/Change: (8.3 %)

The objective of this program is to increase the economic impact of the tourist sector, in particular by means of assistance and service programs to tourist businesses, promotion campaigns on Québec tourist resources, training and upgrading of personnel working in the field of tourism and setting up tourist facilities. This program includes the department's administrative and support services and estimates for the Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec and for the Société du Palais des Congrès.

The cutback in 1986-1987 estimates in relation to the 1985-1986 probable expenditure is mainly due to a reduction of $2.6 million in assistance to the Société du Palais des Congrès and of $2.9 million in funds for the promotion of tourist activities.

The increase in personnel expenditure is due to the greater number of casual employees hired to provide reception and tourist information services.

TRANSPORTS

	Estimates/ expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	1 629 956	(2.4)	7 741	(7.9)
1985-1986*	1 670 815	2.6	8 403	
1984-1985	1 631 558	3.3		
1983-1984	1 578 929			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The estimates for 1986-1987 are divided among five main sectors: land transportation (25 %), road construction (20.4 %), road maintenance (27 %), school transportation (18.9 %) and maritime and air transportation (3.9 %). The balance (4.8 %) refers mainly to the department's administration.

Land transportation: $407 267.7/Change: 3.1 %

The objective of this program is to appreciate, improve and coordinate transportation systems and provide financial assistance for public transportation services. The greater portion of the budget is devoted to applying the public transportation assistance policy. Expenditure under this item should reach $395.8 million in 1986-1987, an increase of 3.2 % over the previous year.

Under this subsidy policy, the department contributes some $222 million to the operating costs of services and $157.5 million to the payment of debt services for the Metro and other facilities.

The 3.1 % increase is mainly due to appropriations lapsed in 1985-1986.

Commission des transports du Québec: $9 725.8/Change: 0.7 %

The Commission des transports must issue transport and leasing permits and fix corresponding rates and tariffs.

Road construction: $332 934.4/Change: (11.9 %)

The objective of this program is to develop and improve the road system.

The significant reduction in estimates for this program is due to the fact that it is largely used by the department to meet the cutback objective which has been imposed on it.

Road maintenance: $439 892.7 / Change: (2.9 %)

The objective of this program is to maintain the quality of the road system. The cutback is due to the streamlining measures adopted in the area of road maintenance as a whole.

Internal management and support: $46 854.9 / Change: (24 %)

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the human, physical and financial resources essential to the management of the department's activities.

The significant change in the 1986-1987 budget is due to non-recurring supplementary appropriations granted in 1985-1986 for the improvement of the municipal network.

School transportation: $308 860.4 / Change: 2.5 %

The objective of this program is to enable elementary and secondary schools to ensure transportation services to students.

The small change is due to the setting up in 1985-1986 of a new financial framework under which increases are based, among other elements, on the rate of inflation for the previous year.

Maritime and air transportation: $63 601.3 / Change: 8 %

The objective of this program is to ensure the maintenance, improvement and development of maritime and air transportation services.

In the maritime field, the government subsidizes part of the operating costs of the Société des traversiers du Québec and of six private ferry services. Estimates are stable in relation to last year's.

As for the air sector, the increase ($4.5 million) in 1986-1987 estimates over the 1985-1986 probable expenditure is mainly due to appropriations lapsed in 1985-1986 under the airport infrastructure program in Nouveau-Québec.

Government air transport: $20 819 / Change: 58.1 %

The objective of this program is to provide specialized air transport services for government purposes. It includes passenger transportation and forest fire protection.

The increase in estimates is mainly due to beginning, as of this year, payment of the debt service ($7.6 million) related to the purchase of two water bombers.

TRAVAIL

	Estimates / expenditure	Change	Permanent employees	Change
	($000)	%		%
1986-1987*	56 731	(15.6)	1 208	(2.6)
1985-1986*	67 252	(7.6)	1 241	
1984-1985	72 795	5.9		
1983-1984	68 723			

* 1986-1987 estimates and 1985-1986 probable expenditure

The budget of the ministère du Travail totals $56 730.8, a cutback of 15.6 %. The reduction is mainly due to stopping government subsidies to the Commission de la santé et de la sécurité du travail for its inspection and information activities as of July 1, 1985, cutting back the government subsidy to the Office de la construction du Québec and streamlining activities under the safety in buildings and

public places program. The estimates reflect the transfer of responsibilities for professional qualification from building contractors and for safety in buildings and public places from the ministère de l'Habitation to the ministère du Travail.

Labour relations and standards: $10 036.9 / Change: 3 %

The objective of this program is to promote labour management relations, to set up structures to facilitate relations between labour and management associations and to extend working conditions already negotiated to groups of workers not covered by collective agreements.

The increase in estimates is due to the setting up of medical arbitration and mediation services in the public and parapublic sectors under the Act respecting industrial accidents and occupational diseases (Bill 42), and the Act respecting the process of negotiation of the collective agreements in the public and parapublic sectors (Bill 37).

Financial assistance to the Institut de recherche et d'information sur la rémunération: $1 565.1 / Change: 99.4 %

The objective of this program is to provide financial assistance to the Institut to make objective and uniform data available to the employer and unions, in order to establish recognized bases for determining remuneration in the public and parapublic sectors.

The increase in estimates is due to the fact that the Institut was created on June 19, 1985, under Bill 37.

Conseil des services essentiels: $2 642.7 / Change: 38.2 %

The Conseil is responsible for making sure the services deemed essential are maintained when workers in the health and social service sectors, and in some public services, exercise their right to strike.

The increase in estimates is due to additional responsibilities conferred under Bill 37.

Administration and internal management: $9 758.3 / Change: (18.5 %)

The objective of this program is to plan, administer and coordinate the human, physical and financial resources essential to the management of the department and to encourage the acquisition of the knowledge necessary for implementing programs and activities in the area of labour relations.

The cutback in estimates is due to the completion of the work of the Commission consultative sur le travail and of the Commission d'enquête sur la tragédie de la rivière Ste-Marguerite.

Building contractors' vocational qualifications: $4 607.6 / Change: (2.7 %)

The objective of this program is to enable the Régie des entreprises de construction to regulate the competence and solvency of construction enterprises.

Responsibilities in this area and corresponding resources have been transferred from the ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

Safety in buildings and public places: $25 320.2 / Change: (10.6 %)

The objective of this program is to protect the public by ensuring that buildings, public places and technical installations are safe and hygienic.

Responsibilities in this area and corresponding resources have been transferred from the ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

The cutback in estimates is mainly due to the streamlining of budgetary expenditure.

Financial assistance for the placement activities of the Office de la construction du Québec: $2 800 / Change: (35.7 %)

The objective of this program is to provide financial assistance to the Office de la construction du Québec for its activities related to the placement of construction workers. The cutback in estimates is due to a reduction in government assistance.

Financial assistance to the Commission de la santé et de la sécurité du travail

Estimates for this program were intended to provide the CSST with financial assistance for inspection, training, information and research. The absence of estimates is due to the abolition of this assistance as of July 1, 1985.